

La succession des premiers évêques tourangeaux : essai sur la chronologie de Grégoire de Tours

Luce Pietri

Résumé

Luce Pietri, *La succession des premiers évêques tourangeaux : essai sur la chronologie de Grégoire de Tours*, p. 551-619.

En dressant à deux reprises le catalogue de ses prédécesseurs sur le siège de Tours, Grégoire s'est attaché d'une part à déterminer, dans une chronologie relative, la durée des différents règnes épiscopaux et, d'autre part, à fixer quelques repères de datation absolue qui lui permettaient d'insérer la succession des évêques tourangeaux dans le temps de son Histoire (synchronismes politiques ; ère mondiale ; ère martinienne). Dans ses calculs, Grégoire a commis des erreurs, maintes fois signalées par la critique et que l'enquête présente tente de redresser. L'étude d'un secteur de la chronologie, sur lequel l'auteur de l'*Historia Francorum* a plus particulièrement fait porter ses efforts, autorise à apporter quelques retouches aux Fastes tourangeaux établis par Mgr Duchesne; de façon plus générale, elle permet de saisir la démarche de l'historien des Francs, de reconstituer ses méthodes de travail et d'évaluer la valeur de son témoignage dans l'ensemble de son entreprise chronographique.

Citer ce document / Cite this document :

Pietri Luce. La succession des premiers évêques tourangeaux : essai sur la chronologie de Grégoire de Tours. In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes, tome 94, n°2. 1982. pp. 551-619;

doi : <https://doi.org/10.3406/mefr.1982.2668>

https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5110_1982_num_94_2_2668

Fichier pdf généré le 14/09/2019

ÉTUDES D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LUCE PIETRI

LA SUCCESSION DES PREMIERS ÉVÊQUES TOURANGEAUX : ESSAI SUR LA CHRONOLOGIE DE GRÉGOIRE DE TOURS

Pour l'étude des premiers siècles de la Gaule chrétienne, l'historien, on le sait, est très largement tributaire du témoignage de Grégoire de Tours : une bonne part des datations, notamment, repose sur la chronologie présentée par l'auteur de l'*Historia Francorum*. Cette chronologie a subi, à maintes reprises, les assauts de la critique, dénonçant, ici, quelque bévue involontaire, là, une ordonnance trop parfaite pour ne pas relever d'un arrangement prémédité ; sur bien des points cependant, elle a résisté aux attaques dont elle était l'objet. À qui doit l'exploiter, l'œuvre du chronographe pose donc toujours une série de délicats problèmes.

Ayant choisi de consacrer des recherches à la ville de Tours du IV^e au VI^e siècle, j'ai été tout naturellement amenée, dès le début de l'enquête, à tenter, après bien d'autres, de fixer aussi solidement que possible des repères datés dans un secteur que privilégie — il faut le noter — le récit de Grégoire. L'histoire de la cité tourangelle, telle qu'elle se présente dans ses œuvres, s'articule dans les cadres de la succession des épiscopats — l'*ordinatio episcoporum* — ; pour chacun des règnes épiscopaux, l'écrivain s'est montré soucieux de recueillir des notations temporelles et il s'est efforcé, à partir des données ainsi rassemblées, de construire une chronologie cohérente. Il convenait donc de vérifier ses calculs, cette *supputatio annorum*, à laquelle il s'était livré avec beaucoup de persévérance. L'entreprise n'était certes pas nouvelle : il y a près d'un siècle déjà, Mgr Duchesne s'y était appliqué, montrant la marche à suivre ; la chronologie tourangelle établie par ses soins appelait cependant à l'évidence quelques retouches. Il fallait par conséquent reprendre l'ensemble de la question, puisque, dans le système du chronographe, les datations sont solidaires les unes des autres.

C'est cette étude préliminaire, aride par son caractère technique, mais indispensable pour déblayer le terrain de la recherche proprement

historique, que les *Mélanges* accueillent aujourd'hui : ces pages constituent en quelque sorte les prolégomènes d'un ouvrage consacré à la ville de Tours, à paraître dans la *Collection de l'École française de Rome*¹.

I – DE L'AUTORITÉ DE GRÉGOIRE DE TOURS

1) *Ordinatio episcoporum* : les catalogues épiscopaux de Tours.

Tours est mentionnée pour la première fois en tant que siège épiscopal à l'extrême fin du IV^e siècle, lorsque Sulpice Sévère dans la *Vita Martini* relate l'élection et la consécration de Martin *ad episcopatum Turoni-*

¹ L. PIETRI, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, à paraître dans la *Collection de l'École française de Rome*.

Les références aux textes indiquées ci-dessous renvoient, sauf indication contraire, aux éditions suivantes :

a) pour Grégoire de Tours :

— *Historiarum libri decem* (= HF), éd. B. Krusch et Levison, MGH, srm, I, 1, 1937-1951, rééd. 1962.

— *Miracula et opera minora* (GC = *Liber in gloria confessorum*; GM = *Liber in gloria martyrum*; VJ = *Liber de virtutibus sancti Juliani*; VM = *Libri de virtutibus sancti Martini*; VP = *Liber Vitae Patrum*), éd. B. Krusch, MGH, srm, I, 2, 1885, dans la rééd. de 1969, avec nouvelle pagination.

b) pour Sulpice Sévère :

— *Vie de saint Martin* (= *Vita M.*), suivie des *Lettres*, éd., trad. et commentaire de J. Fontaine, 3 vol. (*Sources chrétiennes*, n° 133, 134, 135), Paris, 1967-1969.

— *Chronique et Dialogues*, éd. C. Halm, CSEL, I, Vienne, 1886, p. 1-105 et 152-216.

c) pour Sidoine Apollinaire, *Poèmes et Lettres*, éd. A. Loyen (*Coll. des Universités de France*), 3 vol., Paris, 1960-1970.

d) pour Venance Fortunat

— *Opera poetica*, éd. F. Leo, MGH, AA, IV, 1 (1881)

— *Opera pedestria*, éd. B. Krusch, MGH, AA, IV, 2 (1885).

e) pour les conciles gaulois

— *Concilia Galliae* (A. 314-A. 506), éd. C. Munier, CC, CXLVIII, Turnhout, 1963 (= CG, I)

— *Concilia Galliae* (A. 511-A. 695), éd. C. De Clercq, CC, CXLVIII A, Turnhout, 1963 (= CG, II)

Le sigle PGC renvoie à la *Prosopographie de la Gaule chrétienne*, en préparation sous la direction de Ch. Pietri, et dans laquelle paraîtront les notices tourangelles.

*cae ecclesiae*². Les chrétiens, lors de cet événement, étaient déjà nombreux dans la ville et y constituaient, tout le récit le suggère, une communauté ecclésiastique antérieurement organisée³. Un autre chapitre de la *Vita* en apporte confirmation, où Sulpice Sévère évoque, malheureusement sans citer leurs noms ni indiquer leur nombre, les prédécesseurs de Martin⁴. Au siècle suivant, Sidoine Apollinaire, dans un poème composé vers 467 pour exalter l'œuvre de bâtisseur de son contemporain, l'évêque de Tours Perpetuus, précise que ce dernier occupe le sixième rang à la suite de Martin : *antistes sed qui numeratur sextus ab ipso*⁵. Pour parvenir à ce chiffre, le poète a fait entrer en compte, entre Martin — placé en numéro un — et Perpetuus lui-même, quatre évêques dont les noms nous sont connus par d'autres témoignages, en particulier celui plus tardif de Grégoire de Tours : d'une part Briccius, qui succéda à Martin, et Eustochius, le prédécesseur immédiat de Perpetuus, mais aussi deux personnages

² SULPICE SÈVÈRE, *Vita Martini*, 9, 1, éd. J. Fontaine, p. 270; la biographie de Martin a été rédigée avant le printemps 397, date à laquelle une lettre de Paulin de Nole (*Epist.*, 11, 11) félicitant l'auteur, constitue « pour nous comme l'acte de naissance de la *Vita Martini* » (J. FONTAINE, *ibid.*, I, *Introd.*, p. 17); dans son commentaire, l'éditeur (*ibid.*, II, p. 641) met bien en évidence l'intérêt du chapitre, « document le plus ancien sur l'évêché de Tours ».

³ *Vita M.*, 9, 1-6, p. 270 : les habitants de Tours en foule — *civium turbis* —, escortent le futur évêque et, rejoints par des gens venus des cités voisines — les bourgs de Touraine? —, forment une *multitudo incredibilis* pendant les cérémonies d'investiture. Sulpice Sévère, cédant aux lois du genre hagiographique, a sans doute, pour montrer de quelle audience jouissait déjà Martin, grossi quelque peu le nombre des chrétiens tourangeaux. En revanche, les détails qu'il donne à propos de l'élection et de la consécration de l'évêque montrent indubitablement une communauté organisée, encadrée par son clergé — un *lector* est mentionné — et disposant d'un lieu de culte.

⁴ *Vita M.*, 11, 2, p. 276 : à propos d'un autel qui passait pour avoir été dressé *a superioribus episcopis*.

⁵ SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist.* IV, 18, v. 7, éd. A. Loyen, II, p. 153 — Sidoine soumet le poème au jugement de son ami Lucontius dans une lettre que le dernier éditeur date ainsi (*op. cit.*, p. 253-254, n. 18) : elle a été écrite plusieurs années après le début de l'épiscopat de Perpetuus (461, selon la date traditionnelle, acceptée par A. Loyen) puisque ce dernier a eu le temps d'achever, ou presque, la basilique célébrée par la pièce de vers et avant que Sidoine lui-même ne devienne évêque de Clermont (471); d'autre part, l'attaque d'Euric sur le Berry et la Touraine (469) n'a point encore assombri l'humeur du poète. La date de 468, qui est celle d'un séjour de Sidoine à Rome, étant exclue, on peut retenir comme probable l'année 467 ou une date légèrement antérieure, si l'on fait débiter un peu plus tôt l'épiscopat de Perpetuus (voir *infra*, p. 618, tableau V).

plus obscurs, Justinianus et Armentius, qui, désignés à la suite de la déposition de Brice, occupèrent successivement le siège de ce dernier pendant ses années d'exil⁶. Sidoine a fort bien pu se livrer de lui-même à un calcul personnel qui lui permettait de situer Perpetuus par rapport à son illustre prédécesseur : sa naissance, sa carrière et les nombreuses relations qu'elles lui valurent mettaient le poète en mesure d'être informé d'événements qui touchaient les milieux sénatoriaux et ecclésiastiques; en outre, sa dévotion à Martin avait pu l'inciter à suivre avec une attention plus particulièrement soutenue la dévolution d'un siège que le saint avait illustré. On ne peut cependant exclure une autre hypothèse : celle de l'existence, dès cette époque, d'une liste des évêques de Tours dont Sidoine aurait eu connaissance grâce à Perpetuus lui-même qui fut l'un de ses correspondants⁷. Mieux que des informations successivement enregistrées dans sa mémoire, un tel document pourrait lui avoir suggéré l'idée d'attribuer un

⁶ a) Brice : Sulpice Sévère le met en scène dans un récit des *Dialogues*, III, 15 (éd. C. Halm, p. 213-214) alors que, simple prêtre encore, il invective violemment son évêque, Martin. Bien que l'ouvrage ait été écrit après la mort de ce dernier, l'auteur ne précise pas que Brice fut son successeur. Il paraît hasardeux de reconnaître Brice dans l'«évêque du voisinage» pris à parti par Postumianus dans le chapitre qui suit immédiatement le texte cité (*Dial.*, III, 16, p. 214-215), comme le suggérait Jullian (*Notes gallo-romaines* XCIX, dans *REA*, XXV, 1923, p. 238, n. 6). En 417 deux lettres du pape Zozime, *Epist.*, 3 *Postea quam a nobis* (*Coll. Avellana*, 46, 5, éd. Gunther, p. 104) et *Epist.*, 4, *Cum Adversus* (*Coll. Arelatensis*, 2, éd. Gundlach, p. 7) rappellent les accusations dont l'évêque de Tours, Brice, fut l'objet devant plusieurs conciles. Grégoire consacre deux notices à son épiscopat : *HF*, II, 1 et X, 31, 4, p. 37-38 et p. 527-528.

b) Justinianus et Armentius sont nommés pour la première fois, dans l'*Historia Francorum*, *loc. supra cit.*

c) Eustochius : il signe au concile d'Angers de 453 (*CG*, I, p. 137-139; il est également le signataire d'une lettre adressée au même moment par quelques évêques aux prélats de la Troisième Lyonnaise (*ibid.*, p. 136); Grégoire, *HF*, II, 1 et 14, p. 38 et 63 et X, 31, 5, p. 529.

⁷ C'est Perpetuus qui avait commandé à Sidoine la pièce de vers mentionnée plus haut. La correspondance de Sidoine comporte aussi une lettre adressée en réponse à une autre requête de l'évêque de Tours (*Epist.*, VII, 9). Quant au document que ce dernier aurait communiqué au poète, il s'agirait d'une simple liste d'évêques et non des diptyques de l'Église tourangelle. Comme l'a bien montré Dom Dubois (*La composition des anciennes listes épiscopales*, dans *Bull. de la S.té des antiquaires de France*, 1967, p. 74-104, surtout p. 78-80), les évêques, dont les noms étaient inscrits sur les diptyques et récités durant le canon de la messe, étaient uniquement ceux que l'on tenait pour saints. Les listes épiscopales n'ont pas été dressées pour l'usage liturgique.

numéro d'ordre au dédicataire de son poème⁸. Certes, le plus ancien catalogue d'évêques tourangeaux qui nous soit parvenu est celui que composa un siècle plus tard Grégoire de Tours et celui-ci « ne dit nulle part qu'il se soit servi d'une liste plus ancienne », comme le remarque justement Dom Dubois. Faut-il conclure cependant avec ce dernier que l'historien n'a pas eu entre les mains un document de cette sorte?⁹. Pour retracer l'histoire d'une succession épiscopale dont les débuts remontaient à plus de deux siècles et demi, Grégoire devait certainement disposer d'une documentation abondante et variée; or, à une exception près — lorsqu'il donne copie du calendrier des Jeûnes et des Vigiles établi par Perpetuus — il ne précise jamais en ce domaine la nature de ses sources. Les renseignements qu'il fournit au sujet de ses prédécesseurs¹⁰ peuvent en certains cas, semble-t-il, provenir de pièces rédigées ou recueillies par ceux-ci et conservées dans les archives de l'Église¹¹. Que Grégoire ait également glané quelques indications biographiques sur des monuments épigraphiques n'est pas impossible, bien qu'on ne puisse apporter aucune preuve qu'il fût d'usage courant à Tours, à époque ancienne, de graver des épitaphes sur le tombeau des évêques¹². De toute façon, il n'est pas certain que ces

⁸ Il est à noter que Sidoine ne fait jamais preuve de connaissances aussi précises à propos des autres sièges épiscopaux qu'il mentionne : il cite tout au plus le prédécesseur immédiat de l'évêque en place. Tours ne serait pas la seule cité où aurait été tenu à jour anciennement un catalogue épiscopal : Fortunat qui savait que Léon II était le 13^e évêque de Bordeaux (*Carm.*, I, 15, v. 39, éd. Leo et Krusch, *MGH, AA*, IV, 1, p. 17) a dû emprunter ce renseignement à un document de ce type (Duchesne, *Fastes*, II, p. 59).

⁹ J. DUBOIS, *art. supra cit.*, p. 100-101.

¹⁰ Il faut évidemment ajouter, pour les prédécesseurs immédiats de Grégoire, les relations qu'ont pu lui faire des témoins encore vivants et en ce qui concerne Eufronius, les renseignements qu'il a obtenus de ce dernier lors de son pèlerinage à Tours (*La ville de Tours*, chap. IV).

¹¹ Certaines indications données par Grégoire suggèrent qu'il a consulté dans les archives de son Église des testaments et actes de donation (*HF*, X, 31, 6, 8, 11, 12, 14, p. 530-532) ainsi que des instructions concernant la liturgie (*HF*, X, 31, 6, p. 530) ou la discipline (*ibid.*, 16, p. 533).

¹² À l'exception de Martin dont la vie et la *virtus* posthume sont célébrées par plusieurs inscriptions gravées, les unes dans la basilique funéraire qui lui fut consacrée à Tours, les autres à Marmoutier, à une époque postérieure à son décès (*La ville de Tours, Append.*, IV). L'épitaphe de l'évêque Perpetuus ainsi que son testament, dont on crut au XVII^e siècle avoir retrouvé le texte, sont en réalité, on le sait, des documents apocryphes, forgés par le prêtre de l'Oratoire, Jérôme Vignier (1606-1661), comme l'a démontré de façon péremptoire J. Havet (*Questions mérovingiennes; les découvertes de J. Vignier...*, dans *Bibl. de l'École des chartes*, XVI, 1885, p. 205-271, surtout p. 205-249). Au témoignage de Grégoire (*HF*, X, 31), pres-

documents de divers ordres aient formé une série assez continue pour permettre de reconstituer depuis les origines la succession épiscopale tourangelle. On objecte encore, pour nier l'existence d'un catalogue d'évêques plus ancien que celui de Grégoire, les hésitations de ce dernier quant à l'ordre ou à la durée de quelques épiscopats¹³. Ces incertitudes pourraient fort bien s'expliquer par les lacunes ou les imprécisions d'une liste épiscopale irrégulièrement tenue à jour, en particulier à l'extrême fin du V^e siècle et pendant la première moitié du siècle suivant, une époque où Tours connut une existence troublée et une succession très rapide d'éphémères épiscopats¹⁴. Au total, plus que par ces quelques ignorances on demeure impressionné par l'étendue et par la précision relative des connaissances de Grégoire. La qualité de son information suppose que, dans l'Église de Tours, depuis la mort de Martin au moins, s'était manifesté, sinon constamment, du moins à certaines périodes, le souci de conserver une tradition en la consignait de quelque façon par écrit.

De cette tradition de l'Église tourangelle, Georgius Florentius Gregorius est en définitive le principal et presque l'unique dépositaire. Tous les catalogues épiscopaux qui nous sont parvenus — des œuvres d'assez basse époque — empruntent le début de leur liste à l'auteur de l'*Historia Francorum*, leur unique et commune source pour les trois premiers siècles¹⁵, source irremplaçable pour les rédacteurs médiévaux comme pour l'historien moderne. En effet, à l'exception de Martin, les évêques de Tours n'apparaissent que très sporadiquement dans les autres sources anciennes. Les données que fournissent quelques souscriptions conciliaires et quelques mentions dans la littérature poétique ou épistolaire¹⁶ per-

que tous les évêques de la cité jusqu'à la fin du VI^e siècle furent inhumés à Saint-Martin de Tours. Au cours des fouilles entreprises au XIX^e siècle sur le site de la basilique, des inscriptions funéraires furent bien découvertes : mais elles appartiennent toutes à l'époque carolingienne (C. CHEVALIER, *Les fouilles de Saint-Martin de Tours*, Tours, 1888, p. 94-99; M. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF, *Les sculptures et objets préromans retrouvés dans les fouilles de 1860 et de 1886 à Saint-Martin de Tours*, dans *Cahiers archéologiques*, XIII, 1962 p. 85-118, surtout, p. 106-116).

¹³ J. DUBOIS, *art. cit.*, *ibid.*

¹⁴ *La ville de Tours*, chap. III.

¹⁵ L. Duchesne (*Les anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours*, Paris, 1890, p. 9-22 et *Fastes*, t. II², 1910, p. 283-301) a donné de ces différents catalogues une étude fort complète.

¹⁶ Ces diverses sources seront citées et commentées dans l'étude consacrée aux problèmes chronologiques ou historiques qui se posent à propos de chacun des évêques.

mettent de situer parfois un évêque de Tours par rapport à l'un de ses contemporains plus illustre, au mieux d'établir une date sûre à l'intérieur d'un règne épiscopal. Éparses et incomplètes, ces indications à elles seules seraient tout à fait insuffisantes pour restituer la succession et la durée de tous les épiscopats. Elles offrent seulement, en quelques cas, l'occasion de recoupements pour vérifier la véracité de notre source principale.

L'*Historia Francorum* retrace à deux reprises la succession des évêques qui ont précédé Grégoire sur le siège de Tours. Tout d'abord les quatre premiers livres de l'ouvrage offrent une série de chapitres¹⁷ qui sont, en tout ou partie, consacrés à l'histoire tourangelle et viennent s'insérer en un synchronisme approximatif dans le cours général du récit. D'autre part, le dernier chapitre du livre X¹⁸ est composé, pour l'essentiel, de notices biographiques relatives aux évêques de Tours et présentés les uns à la suite des autres dans l'ordre de la chronologie. Ces deux versions de l'histoire épiscopale de la *civitas Turonorum* ont été élaborées à plusieurs années de distance et représentent deux états successifs de l'information et de la pensée chez Grégoire.

En effet, les quatre premiers livres de l'*Historia Francorum*, qui conduisent le lecteur de la création du monde à la mort de Sigebert (575), ont été rédigés pendant les premières années de l'épiscopat et achevés en 575 ou peu de temps après¹⁹. On a longtemps admis qu'à cette date ne figurait encore dans ces quatre livres qu'une partie des chapitres relatifs à

¹⁷ HF, I, 30, 36, 39, 43, 48; II, 1, 14, 26, 39, 43; III, 2, 17; IV, 1, 2, 3, 4, 11, 14, 15, 26. Dans la suite de son récit qui relate dès lors des événements contemporains de son propre épiscopat, Grégoire a parfois fait retour sur des épisodes ayant marqué l'épiscopat de certains de ses prédécesseurs, par exemple, lorsqu'il est amené à faire un historique de la fiscalité à Tours (HF, IX, 30).

¹⁸ HF, X, 31.

¹⁹ Initialement Grégoire avait envisagé, semble-t-il, d'arrêter son récit historique à la mort de Sigebert, relatée dans le dernier chapitre du livre IV. À la suite de cet épisode se trouve en effet une récapitulation chronologique générale qui forme la conclusion des livres I à IV. L'accord s'est fait pour admettre que ce projet primitif, commencé peu après l'élection au siège de Tours, était réalisé dès 575 ou très peu de temps après. Sur les étapes de la composition de l'*Historia Francorum*, on consultera G. MONOD, *Étude critique sur les sources de l'histoire mérovingienne*, I, dans *Bibl. de l'École des Hautes Études*, VIII, Paris, 1872, p. 45-49 et les préfaces des différentes éditions de l'ouvrage, notamment, parmi les plus récentes, celle de B. Krusch dans les *Monumenta Germaniae historica*, rééd. 1951, p. XXI-XXII et celle de R. Buchner, I, Berlin, s.d., p. XX-XXV.

l'histoire de Tours; les lacunes du récit auraient été comblées beaucoup plus tard : Grégoire — qui entre temps avait entrepris de poursuivre son œuvre d'historien²⁰ — aurait d'abord livré au public les six premiers livres de son ouvrage dans une rédaction encore bien imparfaite; puis après 584, il aurait, tout en écrivant les quatre derniers livres de son *Histoire*, révisé et complété, pour une édition définitive, la première partie de l'œuvre²¹. Cette théorie, qui conduit à distinguer deux strates dans la composition des chapitres tourangeaux, repose sur l'existence d'une série de manuscrits comportant uniquement les six premiers livres de l'*Historia Francorum* amputés d'un assez grand nombre de chapitres ou de paragraphes²². Mais l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'une première édition, partielle et lacunaire, n'a pu être soutenue qu'à grand renfort de

²⁰ La préface par laquelle s'ouvre le livre V indique bien la décision nouvelle de Grégoire de se remettre au travail pour donner une suite à son œuvre en relatant, sous la forme d'annales, les événements dont il était le témoin, tout d'abord jusqu'à la mort de Chilpéric (livres V et VI), puis, après un bref temps d'arrêt dans la rédaction, jusqu'à l'été 591 (livres VII-X).

²¹ Cette théorie longuement développée par G. Monod (*op. supra cit.*), est encore admise par de récents éditeurs, O. M. Dalton pour l'édition en langue anglaise (*The History of the Franks by Gregory of Tours*, Oxford, 1927, p. 36-37) et R. Latouche dans la préface qu'il donne à sa traduction française de l'*Histoire des Francs*. (I, Paris 1963, p. 11-12).

²² L'étude de la tradition manuscrite a conduit les éditeurs à distinguer par la lettre B une famille de manuscrits à laquelle appartiennent les plus anciens témoins connus (sur ce problème, le point est fait par B. KRUSCH, *Die handschriftlichen Grundlagen des Historia Francorum Gregors von Tours*, dans *Historische Vierteljahrsschrift*, XXVII, 1932, p. 673-757 et XXVIII, 1933, p. 1-21 et préface de l'édition des *Monumenta*, *jam cit.*, p. XXII-XXXV). Ces manuscrits présentent trois caractères particuliers : ils s'achèvent avec le livre VI, tout en comportant à la fin du livre IV, des paragraphes qui, dans les autres familles de manuscrits, constituent les chapitres 7 et 8 du livre VII; d'autre part la division en chapitres dans les livres V et VI n'est pas toujours identique à celle des manuscrits donnant un texte complet; enfin par rapport à ces derniers, les six premiers livres, tels qu'ils se présentent dans les témoins de la classe B, offrent de nombreuses lacunes : dans les livres I, II et IV manquent des chapitres relatifs à l'histoire locale; en ce qui concerne celle de Tours, il s'agit des chapitres suivants : II, 1 (épiscopat de Brice); II, 14 (Perpetuus); II, 26 (Volusianus et Verus); II, 39 (Licinius); IV, 11 et 15 (difficulté de succession après la mort de Guntharius et avènement d'Eufronius). Des livres V et VI sont également absents, non seulement des chapitres entiers — ceux qui relatent la vie de saints personnages — mais également des paragraphes de chapitres, de telle sorte que la texte se trouve amputé de faits indispensables à l'intelligence du récit.

conjectures : elle n'emporte guère la conviction²³. Aussi a-t-on pu proposer avec plus de vraisemblance une autre explication²⁴ : ces manuscrits présenteraient le travail d'un abrégiateur ayant opéré — de façon assez maladroite — après la mort de Grégoire. La tradition manuscrite n'offre donc aucune base solide à la théorie d'une composition en deux étapes²⁵. En revanche, à l'examen du texte des chapitres tourangeaux, il apparaît clairement que ceux-ci forment les éléments d'un tout et qu'ils résultent de la mise en œuvre d'un projet d'ensemble initialement conçu par l'auteur : celui de faire sa place dans la vaste fresque historique, qu'il traçait à grands traits, à la chronique locale de sa cité. Certes, ces notices tourangelles — sans doute parce que Grégoire ne disposait encore que d'une information incomplète — sont-elles d'inégale importance et de composition diverse : précisant ici la durée du règne, notant là seulement une date ou un élément de repère chronologique, mentionnant parfois un détail significatif pour la personnalité ou l'œuvre d'un évêque. Mais elles fournissent toujours au moins ce qui est essentiel à l'intelligence d'un récit continu : la position de chaque évêque dans la succession épiscopale. En effet, l'auteur a fait en sorte que son lecteur puisse, sans perdre le fil, reconstituer, à partir de chapitres disséminés dans l'ouvrage, la suite des évêques tourangeaux. Pour ce faire, comptant les prélats qui se sont suc-

²³ Aucune argumentation ne peut vraiment expliquer que Grégoire ait accepté de livrer au public un texte que des lacunes évidentes rendaient parfois incohérent, en particulier dans les livres V et VI. Monod (*op. cit.*, p. 47, note 1), en est réduit à imaginer que l'auteur a confié aux copistes des notes qu'il n'avait pas revues ni complètement rassemblées. En ce qui concerne l'histoire épiscopale de Tours, il paraît difficile d'expliquer pourquoi l'auteur, après avoir relaté au livre I les origines du christianisme tourangeau, n'aurait cité au livre II aucun des évêques du V^e siècle et plus difficile encore d'admettre qu'il ait pu primitivement omettre de parler de son prédécesseur immédiat, Eufronius.

²⁴ R. BUCHNER, *op. cit.*, p. XXIII-XXIV, qui remarque que le pseudo Frédégaire (vers 614) et l'auteur du *Liber historiae Francorum* ont utilisé un manuscrit de la famille B pour résumer les six premiers livres de Grégoire auxquels ils ont donné une suite.

²⁵ Il est clair en revanche que Grégoire n'a cessé de retravailler ses textes : ayant à la fois plusieurs ouvrages en chantier, il était amené à les retoucher les uns en fonction des autres, de même qu'il lui est arrivé d'ajouter à un épisode anciennement relaté des considérations tirées de ses développements ultérieurs (B. KRUSCH, préface, p. XXI-XXII et R. BUCHNER, *op. cit.*, p. XXII-XXIII). Mais de ces remaniements la tradition manuscrite n'a conservé nulle trace et seul l'examen attentif du texte peut permettre de les déceler en particulier dans les livres V, VI, VII. On ne peut donc exclure que Grégoire ait apporté aux chapitres tourangeaux quelques retouches minimales.

cédé depuis la mort de Martin, il a fait figurer pour sept d'entre eux le numéro d'ordre qui leur revenait²⁶. Cette numérotation, qui se trouve dans des chapitres de la prétendue « première édition »²⁷, n'aurait eu aucun sens si Grégoire n'avait dès l'abord entrepris de recenser la série complète de ses prédécesseurs. D'autre part, de façon plus systématique encore, l'historien s'est astreint à rappeler en tête de chacune des notices où il présentait un nouvel évêque, le nom de celui auquel il succédait²⁸. Bref, mises bout à bout, ces notices constituent bien un premier catalogue épiscopal, conçu dès l'origine par l'auteur comme partie intégrante de son œuvre historique et achevé aux alentours de 575.

Cependant Grégoire n'était point totalement satisfait de ce premier essai, puisqu'il entreprit de récapituler de façon systématique et continue ce qu'il avait exposé çà et là, tout en apportant sur certains points des compléments ou des modifications : c'est là l'objet de l'ultime chapitre ajouté en 594 à l'*Historia Francorum*²⁹ pour lui servir de conclusion et traitant *de episcopis turonensis*. Il s'agit, selon l'expression de Mgr. Duchesne³⁰, d'un véritable *Libellus episcopalis* que l'auteur a rédigé à l'imita-

²⁶ Grégoire donne des numéros d'ordre à Perpetuus, *quintus post beatum Martinum*. . . (HF, II, 14), à Verus, *septimus post beatum Martinum*. . . *episcopus* (HF, II, 26), Licinius, *octavus post sanctum Martinum*. . . *Turonicis episcopus* (HF, II, 39), Injuriosus, *quintus decimus post beatum Martinum* (HF, III, 17), Baudinus, *decimus sextus post exitum beati Martini* (HF, IV, 3), Guntharius, *decimus septimus post transitum sancti Martini* (HF, IV, 4) et Eufronius, *octavus decimus post beatum Martinum* (HF, IV, 15).

²⁷ Injuriosus, Baudinus et Guntharius, dont les notices figurent dans les manuscrits de la famille B, y sont présentés respectivement comme les quinzième, seizième et dix-septième évêques de Tours.

²⁸ Les notices, à quelques exceptions près (celles du livre I, cf. n. 42; ainsi que II, 26), débutent invariablement par l'annonce du décès de l'évêque précédent; seules les formules varient quelque peu : *post excessum N.* . . (HF, II, 1); *N. . . defuncto* (II, 14 et III, 2) ou *migrante* (II, 39) ou *decedente* (III, 17 et IV, 11); on trouve encore *obiit autem N. . . cui successit* (IV, 3), ou *in cujus loco* . . . (IV, 4).

²⁹ Il s'en explique très clairement au début du dernier chapitre (HF, X, 31, p. 526) : *De episcopis Turonicis licet in superioribus libris quaedam scripsisse visus sim, tamen propter ordinationem eorum et supputationem, quo tempore primum praedicator ad Turonicam accessit urbem, reciprocari placuit*. On doit remarquer que Grégoire, faute de temps sans doute, n'a pas corrigé les notices des quatre premiers livres en fonction des modifications apportées dans les dernières pages de son ouvrage. Sur la date exacte de composition de ce chapitre, voir *infra* p. 608.

³⁰ « Le chapitre *De episcopis Turonicis*, par lequel se termine l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours, est de beaucoup la plus ancienne imitation du *Liber pontificalis* de Rome, le plus ancien livre épiscopal qui nous soit parvenu » (L. DUCHESNE, *Les anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours*, p. 9 et *Fastes*, II, p. 283).

tion du *Liber pontificalis* ou plutôt sur le modèle de ce *Liber* abrégé désigné sous la nom de «*Catalogue Félicien*»³¹. Ce dernier texte était en effet connu en Gaule à la fin du VI^e siècle : il figure dans deux collections canoniques gauloises auxquelles il fut annexé vers 590³². D'autre part, précisément en 590, à l'époque où Grégoire terminait et révisait ses principaux ouvrages, revenait à Tours le diacre Agiulfus, de retour d'un pèlerinage *ad limina apostolorum*³³. Quel que soit le canal par lequel lui était parvenu l'abrégé félicien, cette version de la chronique pontificale — Mgr Duchesne l'a bien établi — a été utilisée par Grégoire : non seulement il lui a emprunté presque textuellement la teneur de l'un des chapitres du *De Gloria Martyrum*³⁴, mais surtout il s'en est très étroitement inspiré dans la rédaction du *De episcopis Turonicis*. Il n'est besoin que de comparer ce *Libellus* épiscopal de Tours d'une part avec le catalogue dont les notices étaient disséminées dans les premiers livres de l'*Historia Francorum* et d'autre part avec l'abrégé félicien pour s'en convaincre. Ce que Grégoire avait d'abord conçu de façon un peu tâtonnante et rédigé sous des formes assez disparates a été réfondu d'après le modèle romain.

Des biographies pontificales, Grégoire s'est efforcé d'imiter tout d'abord, dans la mesure où son information, son sujet, mais aussi son tempérament d'écrivain le lui permettaient, la composition uniforme³⁵. En général les notices tourangelles, numérotées dans l'ordre d'accession au siège épiscopal — *quo tempore primum praedicator ad Turonicam*

³¹ L. DUCHESNE *Liber pontificalis*, I, 2^e éd., Paris, 1955, p. XLIX-LIV.

³² L. DUCHESNE, *Liber pontificalis*, I, *loc. cit.* et III, Additions et corrections publiées par C. VOGEL, Paris, 1957, note 5 bis, p. 51 et 52.

³³ DUCHESNE, *ibid.*, p. LII. Sur le séjour du diacre tourangeau Agiulfus à Rome : *HF*, X, 1, p. 477 sq., *VP*, VIII, 6, p. 246, *GM*, 82, p. 93-94.

³⁴ Il s'agit d'un chapitre consacré au pape Jean I^{er} (*GM*, 39, p. 63); cf. DUCHESNE, *ibid.*, LIII.

³⁵ Il suffit, pour faciliter la comparaison, de rappeler ce que Mgr Duchesne écrivait à propos de la composition des biographies pontificales (*Liber pontificalis*, p. XXXIII) : « On trouve d'abord le nom du pape, celui de sa patrie, celui de son père et la durée de son pontificat en années, mois et jours ; dans certaines parties de la série cette indication chronologique est complétée par le synchronisme des empereurs, au besoin des rois goths d'Italie et par les deux dates extrêmes du pontificat. Viennent ensuite, sans aucun souci de l'ordre des temps ou du caractère des faits, quelques décrets du pape sur la discipline ou la liturgie, des fondations ou dotations d'églises, des événements historiques. La finale est invariable ; elle contient 1) Le compte des ordinations de prêtres et de diacres pour l'église de Rome et des consécutions d'évêques pour diverses chrétientés. 2) L'indication du lieu et de la date de la sépulture du pape. 3) la durée de la vacance du siège après sa mort ».

accessit urbem. — débutent comme celles de Rome par le nom de l'évêque. Puis viennent des renseignements « d'état civil », plus ou moins nombreux et diversement classés, qui peuvent concerner l'origine géographique et sociale du prélat, les fonctions laïques ou ecclésiastiques exercées par lui avant sa consécration, sa situation de famille et de fortune. Parfois une notation est ajoutée, relative soit au caractère de l'évêque dont un trait est cité en exemple, soit à un événement politique contemporain de son avènement ou de son règne et qui fournit une indication chronologique plus ou moins précise. À cette première partie qui concerne essentiellement la personne privée de l'évêque fait toujours suite un développement sur son action à la tête de l'Église de Tours : de façon plus systématique, l'historien gaulois, comme son modèle romain, mentionne ici, chaque fois que les faits l'y autorisent, les décisions prises dans le domaine de la discipline ou de la liturgie, puis l'érection ou la restauration de sanctuaires urbains et suburbains, enfin la fondation d'églises rurales. Le finale est presque invariable : après avoir indiqué la durée du pontificat, il mentionne, tout comme l'abrégé félicien, le lieu de la sépulture et, si besoin est, la durée de vacance du siège après le décès de l'évêque.

L'influence du modèle romain transparaît également dans le style du *Libellus*. Alors que dans les chapitres tourangeaux de l'*Historia Francorum* Grégoire avait, délibérément ou non, choisi des expressions très diverses pour noter le retour d'événements semblables — tels que l'avènement d'un évêque, son décès, la durée de son épiscopat³⁶ — il s'est efforcé dans l'ultime chapitre de son ouvrage d'adopter un formulaire plus uniforme, suivant l'exemple donné par l'abrégé félicien³⁷. S'il ne s'est pas toujours tenu de façon rigoureuse à ce principe — le caractère très particulier de quelques épiscopats tourangeaux en rendant parfois l'application difficile — il recourt très fréquemment à des expressions telles que *ordinatur episcopus* au début de la notice, *fuit autem* ou *erat autem* lorsqu'il introduit quelque trait particulier de son personnage, *hujus tempore* pour indiquer une concordance chronologique; de même, l'activité épiscopale est le plus souvent traduite par les formes *hic instituit* (ou *hunc ferunt instituisse*) et par *hic aedificavit*. Le formulaire final est encore plus stéréotypé : presque toujours il se compose ainsi : *sedit autem an-*

³⁶ Les formules variées utilisées pour le décès ont déjà fait l'objet d'une analyse (voir *supra*, note 28; même diversité pour exprimer l'accession au siège pontifical: *ordinatur* (HF, II, 14, 26, 39 et IV, 15) ou *ordinatus est* (III, 17); *substituatur* (III, 17); *subrogatus est* (II, 26); *ad episcopatum succedit* (II, 1); *cathedram pontificalem ascendit* (III, 2) ou *sortitus est* (III, 17), etc. . .

³⁷ L. DUCHESNE, *Liber pontificalis*, p. LIII.

nos. . . menses . . . dies. . . , obiit (in pace), sepultus est in . . . et s'achève toutes les fois qu'une vacance s'est produite par la formule *cessavit episcopatus . . . annis* (ou *menses. . . dies. . .*)³⁸. Plusieurs de ces expressions, les unes assez banales, d'autres plus exceptionnelles, sont, mot pour mot, empruntées à l'abrégé félicien³⁹.

L'*Historia Francorum* recèle donc bien deux listes des évêques tourangeaux. Rédigées à plusieurs années de distance⁴⁰, dans une optique sensiblement différente, celles-ci ne présentent pas la succession épiscopale de manière strictement identique. Tout d'abord les évêques de Tours ne sont pas numérotés de la même façon dans l'un et l'autre catalogue. Dans les chapitres internes de l'*Historia Francorum*, Grégoire fait débiter la numérotation après la mort de Martin⁴¹. Ce décompte, qui exclut de façon étrange les premiers évêques de la cité, se justifie dans l'optique du récit : les chapitres tourangeaux s'insèrent comme une composante locale dans l'histoire universelle ; or, aux yeux de Grégoire, le décès de Martin marque à la fois une étape importante dans l'évolution historique tout entière et le point de départ pour Tours d'une ère nouvelle⁴². C'est donc en fonction

³⁸ Mieux qu'une liste fastidieuse de références, quelques chiffres peuvent donner une idée du caractère relativement uniforme du formulaire adopté dans le *Libellus*. Sur 18 biographies d'évêques — car la dix-neuvième, celle que Grégoire consacre à sa propre personne est d'un style quelque peu différent — on relève : 12 fois *ordinatus episcopus* ; 6 fois *fuit autem* ou *erat autem* ; 7 fois *hujus tempore* ; 5 fois *hic instituit* ou ses variantes ; 7 fois *hic aedificavit* (ou *coepit aedificare* ou *peraedificavit*) ; 15 fois *sedit autem annos. . .* ; 10 fois *obiit (in pace)* ; 16 fois *sepultus est in. . .* ; 3 fois (c'est-à-dire chaque fois que cela s'est produit) *cessavit episcopatus. . .*

³⁹ L. DUCHESNE, *Liber pontificalis*, p. LIII, relève en particulier la formule *cessavit episcopatus. . .* ; « je ne me souviens pas l'avoir rencontrée ailleurs ».

⁴⁰ Une vingtaine d'années environ (voir *supra*).

⁴¹ Ainsi Perpetuus, le premier évêque pour lequel il précise le numéro d'ordre, est dit *quintus post beatum Martinum* (*HF*, II, p. 14), ce qui implique que Brice a le numéro un. Ce calcul est donc différent de celui de Sidoine (voir *supra*, p. 553), qui, comptant *ab ipso* (Martino), fait de Perpetuus le 6^e évêque à la suite de Martin (*Sidoine Apollinaire*, éd. Loyen, I, p. 153, note 67).

⁴² Sur le rôle de Martin dans l'histoire universelle et dans celle de Tours, *La ville de Tours*, chap. IX. À remarquer que les chapitres où sont mentionnés les trois premiers évêques de Tours, au livre I, ne constituent pas des notices uniquement tourangelles : le premier évêque Catianus est nommé en tant que membre d'une mission envoyée de Rome pour évangéliser les pays gaulois ; quant à Martin, le 3^e évêque, sa figure plus longuement évoquée, dépasse de beaucoup, dans l'optique du récit, le cadre local et se trouve située dans la perspective du plan divin sur la Gaule tout entière. Parce que son action n'a pas dépassé les limites de la *civitas Turonorum*, le deuxième évêque Litorius n'est mentionné qu'incidemment et enco-

de cet événement majeur que se situe l'auteur. Dans le *Libellus*, Grégoire, en revanche, abandonne le point de vue de l'historien pour celui de rédacteur d'un catalogue épiscopal : c'est à l'évêque qu'il donne pour fondateur de l'Église de Tours, Catianus, qu'il attribue le numéro un d'une liste où Martin, en apparence au moins, n'occupe plus la place privilégiée⁴³. Aussi Brice, présenté au début du livre II comme le premier évêque de la cité dans la succession ouverte à la mort de Martin, est-il désigné comme le quatrième depuis la fondation de l'Église de Tours dans le *Libellus*⁴⁴. De façon curieuse, cette différence de trois unités, qui sépare ainsi deux dénombrements dont le point de départ est différent, s'atténue progressivement et finit par s'annuler pour les derniers évêques de la série. C'est que plusieurs d'entre eux — trois précisément — qu'énumérait l'*Historia Francorum* ne sont point pris en compte dans la récapitulation finale : Grégoire n'attribue plus de numéro aux deux évêques qui avaient été élus contre Brice et affecte d'un seul numéro, au lieu de deux, Theodorus et Proculus qui siégèrent conjointement à Tours au début du VI^e siècle. Ainsi, à partir de Francilio, quatorzième évêque⁴⁵, retrouve-t-il une numérotation identique à celle qu'il avait établie dans les troisième et quatrième livres de son ouvrage. Résultat fortuit de décomptes opérés suivant un principe différent ? On peut certes considérer que Grégoire a fait, dans le récit historique, le compte des personnages qui s'étaient succédé à la tête de son Église et plutôt celui des règnes épiscopaux dans le catalogue final. Pour la rédaction de ce dernier, un document de caractère plus officiel, destiné à établir la continuité de la succession épiscopale tourangelle, il n'était sans doute pas fâché de mettre ainsi un peu moins en évidence l'existence de deux « anti-évêques » dont la légitimité pouvait

re cette mention est-elle décrochée de l'ordre chronologique, puisqu'elle figure à la suite du récit des funérailles de Martin. Grégoire a donc progressivement rétréci son champ de vision : embrassant au début de l'ouvrage l'univers antique en son entier, il restreint progressivement son attention presque exclusivement à la Gaule, puis, à partir du livre II, dans le cadre de l'histoire des royaumes francs, il accorde une place privilégiée à l'histoire de certaines cités, Tours en particulier.

⁴³ On retrouve dans les autres ouvrages de Grégoire la même dualité de point de vue : dans le *De gloria confessorum*, (4, p. 301), Catianus est présenté comme le premier évêque de la cité : *primumque Turonicis pontificem* ; en revanche dans le *De virtutibus sancti Martini* (I, 6, p. 141-142), Perpetuus est situé par rapport à Martin : *anno sexagesimo quarto post transitum gloriosi domni Martini, beatus Perpetuus Turonicae sedis cathedram sortitus est dignitatis*.

⁴⁴ HF, II, 1, p. 37 : *post excessum beati Martini. . . Briccius ad episcopatum succedit* ; HF, X, 31, 4, p. 528 : *quartus Briccius ordinatur episcopus*.

⁴⁵ Francilio : HF, III, 17, p. 117 et HF, X, 31, 14, p. 532.

paraître contestable⁴⁶ et d'atténuer quelque peu la singularité présentée par le règne d'un couple de prélats⁴⁷. Il est cependant fort probable — la coïncidence des chiffres ne peut être purement fortuite — qu'en adoptant une présentation nouvelle, Grégoire a sciemment calculé les réajustements qui lui permettraient de retrouver finalement son compte et de se présenter, ici et là, à ses lecteurs comme le dix-neuvième évêque de la cité.

Les deux listes successivement établies par Grégoire divergent également sur deux points précis en ce qui concerne l'ordre de succession. Licinius, qui dans le *Libellus* apparaît comme le successeur de Verus, avait été présenté dans un chapitre de l'*Histoire* comme celui d'Eustochius⁴⁸. En fait, Grégoire, dans cette dernière notice, a commis par distraction une simple erreur en nommant Eustochius, alors qu'il devait écrire Verus⁴⁹; il suffit pour s'en convaincre de se reporter quelques pages en arrière : le dernier chapitre ayant trait à Tours s'achève bien sur l'épiscopat de Verus⁵⁰, tandis que celui d'Eustochius a été évoqué bien avant⁵¹. Une contradiction réelle peut, en revanche, être relevée dans l'œuvre de Grégoire au sujet de la position attribuée à Theodorus et Proculus. Selon l'*Historia Francorum*, leur épiscopat simultanément se situerait à la suite de celui de Leo; le catalogue final les place au contraire avant Leo, dont, bien plus, deux autres évêques les séparent⁵². L'historien, qui dans le cas présent est notre source unique, ne fournit aucune indication chronologique susceptible d'orienter le choix dans le classement des qua-

⁴⁶ On ne peut cependant en conclure que Grégoire, entre la rédaction des deux catalogues, a changé d'opinion à leur sujet et qu'après les avoir comptés d'abord comme des évêques légitimes, il les a tenus ensuite pour de vulgaires usurpateurs : en effet dans la tradition tourangelle, telle que la reflète au moins le poème de Sidoine Apollinaire (*supra* p. 553), Justinianus et Armentius paraissent avoir été admis très tôt dans la liste officielle des évêques (cf. DUCHESNE, *Fastes*, II, p. 303).

⁴⁷ Le règne commun de Theodorus et Proculus est « une anomalie fort rare » (DUCHESNE, *ibid.*, p. 285, note 3). Sur ce problème, *La ville de Tours*, chap. IV.

⁴⁸ HF, X, 31 8 : *Octavus ordinatur episcopus Verus* : *ibid.*, 9 : *Nonus Licinius*. En revanche, II, 39 : *Migrante Eustochio Turonorum episcopo, octavus post sanctum Martinum Licinius Turonicis episcopus ordinatur*.

⁴⁹ DUCHESNE, *Catalogues épiscopaux*, p. 26 et 27.

⁵⁰ HF, II, 26.

⁵¹ HF, II, 1 et 14.

⁵² HF, III, 17, p. 117 : *Quo (Leo) defuncto, Theodorus et Proculus episcopi... tribus annis Turonicam rexerunt ecclesiam*; HF, X, 31, 10 et 13, p. 532 : *Decimo loco Theodorus et Proculus... XIII. Leo... episcopus*.

tre évêchés ainsi mis en cause⁵³. Aussi en est-on réduit à tenter d'apprécier par comparaison la valeur respective des deux témoignages qu'il a successivement portés. Aux quatre évêchés dont l'ordre est en question, il n'avait, dans son *Histoire*, consacré qu'un seul et bref chapitre, dans lequel Theodorus et Proculus sont eux-mêmes évoqués en une seule phrase. Ce premier texte, par son caractère et la date de sa rédaction, doit

⁵³ Les différences quant à l'ordre de succession portent en effet sur quatre évêchés :

<i>HF</i> , III, 17	<i>HF</i> , X, 31
Dinifius Ommatius Leo Theodorus et Proculus	Theodorus et Proculus Dinifius Ommatius Leo

Les quatre évêchés se situent tous après la mort de Clovis (511) — qui était advenue alors que Licinius, le prédécesseur du groupe, était évêque de Tours (*HF*, II, 43, p. 93) — et avant le décès de Clotilde (nommée à propos de Theodorus et Proculus et à propos de Dinifius) — qui survient seulement en 544 sous l'évêché d'Injuriosus (*HF*, IV, 1, p. 135; *HF*, X, 31, 15, p. 533). À l'intérieur de cette période, une autre concordance chronologique est donnée au sujet d'Ommatius, élu par ordre du roi Clodomir, donc avant juin 524, date de la mort de ce souverain : (*HF*, III, 6; Marius d'Avanches, *Chronica, ann. 524, MGH, AA, XI, p. 235*; C. COURTOIS, *L'avènement de Clovis II et les règles d'accession au trône*, dans *Mélanges L. Halphen*, Paris, 1951, p. 155-164, surtout p. 163; L. DUPRAZ, *Le partage de la succession de Clodomir, fils de Clovis*, dans *Annales fribourgeoises*, XLI, 1953, [*Mélanges Castella*,] p. 160-175). Mais qu'Ommatius ait été le 2^e ou le 3^e dans le groupe des 4 évêques, son accession au siège de Tours se situe certainement avant 524 (voir *infra*, p. 618 : tableau V). On ne peut guère exploiter non plus les quelques renseignements sur les circonstances dans lesquelles Theodorus et Proculus sont venus à Tours (*HF*, X, 31, 10) : évêques de Bourgogne, ils avaient été chassés de leur siège *ab hostilitate* (par les ennemis ou par suite de l'hostilité qu'ils avaient soulevée? L'histoire du royaume burgonde est trop fertile, pendant toute cette période, en luttes intestines et en guerres étrangères pour que l'on puisse identifier l'épisode) et ils auraient suivi (*secuti fuissent* : accompagné ou rejoint?) la princesse burgonde Clotilde mariée à Clovis. Il semblerait assez vraisemblable que cette dernière, retirée à Tours après son veuvage, ait casé ses protégés, déjà fort âgés (*loc. cit.*), à la première vacance du siège, c'est-à-dire à la mort de Licinius. L'ordre de succession présenté par le *Libellus* peut également paraître plus convaincant dans la mesure où il suggère que la reine a exercé pendant quelques années encore après la mort de Clovis une influence sur les affaires de Tours (à la mort de Theodorus et Proculus, elle impose un autre candidat à l'évêché, Dinifius, un burgonde lui aussi) comme sur celles des royaumes francs (selon GRÉGOIRE, *HF*, III, 6, p. 101-102, elle serait à l'origine de la guerre déclarée aux Burgondes en 523?). Ces derniers arguments n'ont cependant aucun caractère décisif.

inspirer, semble-t-il, moins de confiance que les quatre notices individuelles, un peu plus nourries, du catalogue que Grégoire composa peu avant sa mort⁵⁴; une erreur est plus vraisemblable dans un premier essai : l'écrivain, on peut le supposer, s'est d'abord quelque peu embrouillé en voulant condenser à l'extrême les péripéties d'une succession très mouvementée, au sujet de laquelle apparemment son information était encore incomplète. Sur ce point particulier comme pour l'ensemble de l'*ordinatio episcoporum*, on peut donc considérer que c'est le *Libellus* qui fait foi⁵⁵.

2) *Supputatio annorum : la chronologie de Grégoire*

Dans les notices de ses deux catalogues et dans d'autres chapitres de ses ouvrages, Grégoire fournit, pour la succession épiscopale de Tours, les matériaux d'une chronologie qu'il a lui-même tenté d'édifier. Toutes les données chiffrées⁵⁶ qui, dans ses œuvres, peuvent se révéler utiles à l'entreprise de datation ont été recensées et rassemblées en deux tableaux différents⁵⁷ : il importe en effet de distinguer tout d'abord, parmi ces chiffres, deux catégories de notations temporelles, résultant d'une double démarche de l'historien. Grégoire s'est attaché, d'une part, à déterminer les durées des règnes épiscopaux ainsi que celles des vacances qui les ont parfois séparés. Mais son effort ne s'est pas limité à l'établissement de

⁵⁴ C'était là le sentiment de Mgr Duchesne (*Catalogues*, p. 26-27) qui adopte l'ordre du *Libellus*.

⁵⁵ L'*episcopus Tornice*, Agrestius, qui se fait représenter au concile d'Orléans de 549 par un prêtre, n'est pas un évêque de Tours dont Grégoire aurait omis le nom dans sa liste (à cette date l'évêque de Tours est Baudinus, cf. tableau V, p. 618), mais sans doute un évêque de Tournai (DUCHESNE, *Catalogues*, p. 27 et *Fastes*, II, p. 286-287; DE CLERCQ, *Concilia Galliae*, II, p. 147-161).

⁵⁶ Pour les chiffres transcrits en lettres numériques, les manuscrits offrent assez souvent des variantes. On a adopté ici les leçons retenues par B. Krusch dans son édition des *Monumenta*.

⁵⁷ Tableau I, p. 569 : durée des épiscopats tourangeaux d'après les listes de Grégoire. Tableau II, p. 574 : synchronismes et dates indiquées par Grégoire à propos des évêques de Tours.

Des concordances historiques plus vagues sont également fournies par l'historien : sous le règne de Clodomir (511-524), ordination d'Ommatius (*HF*, III, 17, voir note 53, *supra*); mort de la reine Clotilde (544), pendant l'épiscopat d'Injuriosus (*HF*, IV, 1); épiscopats d'Injuriosus, Baudinus, Guntharius et Eufronius à l'époque où Tours dépend du royaume de Clotaire (524-561; *HF*, IV, 2-15); décès du roi Caribert alors qu'Eufronius occupe le siège de Tours (*GC*, 19). Ces indications ne permettant pas de serrer de plus près la chronologie des évêques de Tours, elles n'ont pas été mentionnées dans le tableau II.

cette chronologie relative : il s'est efforcé parallèlement de fixer — par des synchronismes politiques — quelques repères de datation qui permettraient d'insérer la succession des évêques tourangeaux dans le temps de son Histoire. Tout ceci constitue un système complexe dont les éléments doivent être méthodiquement analysés avant que l'on puisse passer à l'étude critique des résultats obtenus.

En ce qui concerne tout d'abord la durée des épiscopats, l'examen révèle immédiatement des différences sensibles d'un catalogue à l'autre. Dans les notices des quatre premiers livres de l'*Historia Francorum*, la longueur des règnes n'est pas systématiquement mentionnée — elle ne figure que pour treize des vingt prédécesseurs de Grégoire⁵⁸ — et la durée des vacances n'est jamais précisée. En revanche le *Libellus* offre en ces domaines une documentation complète⁵⁹. D'autre part, chaque fois que la comparaison est possible, il apparaît que les chiffres donnés ici et là ne sont pas strictement les mêmes. Dans plusieurs cas ces discordances sont de pure forme et tiennent aux modes d'expression différents dont use l'auteur : dans son premier catalogue, Grégoire s'est toujours contenté d'indiquer des durées arrondies en années⁶⁰, soit qu'il donne, avec un nombre cardinal, le total des années d'épiscopat, soit, plus souvent, qu'il use d'un nombre ordinal pour marquer à quelle année de son règne un évêque était parvenu lorsqu'il décéda. Dans le *Libellus* au contraire, il précise généralement les chiffres des années, des mois, voire des jours, en recourant à des nombres cardinaux⁶¹. Aussi, les indications des deux listes concordent-elles bien en fait pour Francilio, Injuriosus et Baudinus : comme ils ont exercé leur charge, l'un 2 ans et 6 mois, l'autre 16 ans,

⁵⁸ Dans ce total sont comptés les deux évêques élus contre Brice ; en revanche Theodorus et Proculus ne figurent que pour une unité puisque Grégoire indique la durée globale de leur règne conjoint (*HF*, III, 17 et X, 31, 10).

⁵⁹ Il faut noter cependant que le chiffre de 50 années pour le règne de Catianus (*HF*, X, 31, 1, p. 526) ne figure que dans un petit nombre de manuscrits. Krusch dans son édition de l'*Historia Francorum* (p. 526, note 3) suppose que Grégoire avait laissé un blanc qui a été ensuite rempli par un copiste. Cette durée correspond bien cependant aux indications fournies par ailleurs par l'historien (voir *infra*, p. 606).

⁶⁰ Ou en mois, lorsque le règne épiscopal a duré moins d'un an, comme celui de Leo.

⁶¹ On ne relève dans le *Libellus* que deux nombres ordinaux : l'un se rapporte à la durée du règne de Brice avant son exil, l'autre à l'année d'épiscopat où Grégoire rédige le dernier chapitre de l'*Historia Francorum*. Quant aux nombres cardinaux, ils sont arrondis en années pour tous les évêques du début de la liste jusqu'à Perpetuus, Martin excepté, et pour Theodorus, Proculus et Eufronius.

Tableau I

ÉPISCOPATS TOURANGEAUX : CHRONOLOGIE RELATIVE

CHAPITRES TOURANGEAUX (HF I-IV)			LIBELLUS EPISCOPALIS (HF X, 31)				
Nos	NOMS	DURÉE DES ÉPISCOPATS	Nos	NOMS	DURÉE DES ÉPISCOPATS		
					Ann.	Mois	Jours
	CATIANUS		1	CATIANUS	50		
	vacance			vacance	37		
	LITORIUS		2	LITORIUS	33		
	MARTINUS	† la 26 ^e année (25 ann. 4 mois 10 j., VM I, 3)	3	MARTINUS	26	4	7
				vacance			20
1	BRICTIUS	chassé la 33 ^e année fin d'exil : 7 ^e ann. fin règne : 7 ans † 47 ^e ann.	4	BRICTIUS	33 ^e 7 ... 47		
2	JUSTINIANUS		(Justinianus)				
3	ARMENTIUS		(Armentius) = exil				
4	EUSTOCHIUS	† 17 ^e ann.	5	EUSTOCHIUS	17		
5	PERPETUUS	30 ans	6	PERPETUUS	30		
6	VOLUSIANUS	† 7 ^e ann.	7	VOLUSIANUS	7	2	
7	VERUS		8	VERUS	11	8	
8	LICINIUS		9	LICINIUS	12	2	25
			10	THEODORUS & PROCLUS	2		
9	DINIFIUS		11	DINIFIUS		10	
10	OMMATIUS	3 ans	12	OMMATIUS	4	5	
11	LEO	7 mois	13	LEO		6	
12	THEODORUS	3 ans					
13	PROCLUS						
14	FRANCILIO	† 3 ^e ann.	14	FRANCILIO	2	6	
15	INJURIOSUS	† 17 ^e ann.	15	INJURIOSUS	16	11	26
16	BAUDINUS	† 6 ^e ann.	16	BAUDINUS	5	10	

(suite au verso)

CHAPITRES TOURANGEAUX (HF I-IV)			LIBELLUS EPISCOPALIS (HF X, 31)					
N ^{os}	NOMS	DURÉE DES ÉPISCOPATS	N ^{os}	NOMS	DURÉE DES ÉPISCOPATS			
					Ann.	Mois	Jours	
17	GUNTHARIUS		17	GUNTHARIUS	2	10	22	
	vacance			vacance	1			
18	EUFRONIUS		18	EUFRONIUS	17			
	vacance			vacance			18	
19	GREGORIUS		19	GREGORIUS	21 ^e			
			Total au terme des 20 ans d'épiscopat de Grégoire			199	1	11

11 mois et 26 jours et le troisième 5 ans et 10 mois, leurs décès respectifs doivent se situer effectivement dans la 3^e, la 17^e et la 6^e année de leurs règnes. Il est assez difficile en revanche d'admettre que Brice et Eustochius, disparus, le premier dans la 47^e année de son épiscopat et le second dans la 17^e année ont exercé leur ministère pendant 47 ans et 17 ans : il faudrait supposer que tous deux sont restés à la tête de l'Église de Tours pendant un nombre plein d'années, ce qui est assez improbable. Il est plus vraisemblable de penser que Grégoire ne connaissait qu'approximativement la longueur de leurs règnes et que ces notations ambiguës traduisent ses hésitations. Pour Martin et Volusianus, le rapport des ordinaux aux cardinaux est tout à fait faux, inverse de ce qu'il devrait être ; dans le cas de Martin, il est vrai, le problème se complique puisque Grégoire livre dans un chapitre du *De Virtutibus Martini* une troisième donnée chiffrée : si la mention de 25 ans, 4 mois, 10 jours de règne qui figure dans cet ouvrage s'accorde avec un décès survenu, comme il est dit dans le premier livre de l'*Histoire*, dans la 26^e année de l'épiscopat, il n'en va pas de même pour la durée de 26 ans, 4 mois, 7 jours, retenue par Grégoire dans le *Libellus*⁶². Enfin en ce qui concerne le règne conjoint de Theo-

⁶² VM, I, 3, p. 139 : *in urbem Turonicam episcopatus honorem invitus, populo cogente, suscepit; in quo gloriosam et pene inimitabilem agens vitam per quinquennia quinque bis insuper geminis mensibus cum decim diebus. . .*

— HF, I, 48, p. 32 : *octuaginsimo et primo aetatis suae anno, episcopatum autem vicissimo sexto. . . excedens a saeculo. . .*

— HF, X, 31, 3, p. 528 : *sedit autem annis XXVI menses IIII, dies XVII*. Une erreur

dorus et Proculus, celui d'Ommatius et, dans une moindre mesure, celui de Leo, on relève, d'une liste à l'autre, des différences d'autant plus manifestes qu'elles portent sur des chiffres exprimés ici et là par des nombres cardinaux. Comment expliquer des discordances si nombreuses entre les deux catalogues? Des recherches plus poussées ont probablement amené Grégoire, à plusieurs reprises, à adopter dans le *Libellus* d'autres chiffres que ceux qu'il avait précédemment établis. Apparemment, c'est le cas pour Theodorus-Proculus, Ommatius, Leo⁶³ et très certainement aussi pour Martin. Mais on peut se demander si l'historien a toujours été attentif à la nécessité d'opérer une conversion lorsqu'il passait d'un nombre cardinal à un nombre ordinal ou vice-versa, ou si, parfois, il n'a pas opéré celle-ci dans le mauvais sens.

Les repères de chronologie absolue qui jalonnent la succession épiscopale tourangelle sont très peu nombreux et très inégalement répartis au long des trois siècles et demi que Grégoire prétend embrasser en retraçant l'histoire de son Église : sur un total d'une dizaine d'étapes que l'historien a retenues dans cette longue évolution, une seule figure pour tout l'ensemble du V^e siècle⁶⁴, une seule également pour la première moitié du siècle suivant⁶⁵; aussi ces indications chronologiques ne concernent-elles que huit évêques tourangeaux, se rapportant tantôt à leur avènement, tantôt à leur décès, tantôt à une autre année de leur règne, lorsque celle-ci fut marquée d'un événement important. Les notices de Grégoire — mises à part celles qu'il a consacrées à Martin et à lui-même — ne peu-

de copiste s'est très certainement glissée ici dans le nombre de jours qui doivent être chiffrés à 7 et non à 17. En effet si le barbarisme *decem et septem* que portent les manuscrits n'est pas sans exemple (M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 449), il n'est jamais commis ailleurs par Grégoire. Comme E.-Ch. Babut l'a bien vu (*Saint Martin de Tours*, Paris, 1912, p. 171, n. 1), l'auteur avait d'abord écrit, comme dans la notice VM, I, 3, *dies decem*, puis, s'apercevant d'une erreur de calcul, il a barré ce dernier terme et l'a remplacé par *septem*. Le copiste a gardé les deux leçons. L'hypothèse est adoptée par B. Krusch dans son édition de l'*Historia Francorum* (p. 528, n. 2).

⁶³ On doit noter d'ailleurs que pour la période correspondant aux évêchés de Theodorus-Proculus, Dinifius, Ommatius et Leo, durant laquelle apparaissent les divergences les plus nombreuses entre les deux catalogues, la différence dans la somme totale des quatre règnes épiscopaux, ici et là, n'est que de 4 mois. Il semble donc que, s'il a hésité sur la répartition des évêchés à l'intérieur de cette période, Grégoire avait une idée assez précise de la durée globale de celle-ci.

⁶⁴ Celle de l'ordination de Perpetuus (VM, I, 6, p. 141, *supra cit.* n. 43).

⁶⁵ Décès de Clovis pendant la 11^e année de l'épiscopat de Licinius (HF, II, 43, p. 93).

vent donc guère être comparées en ce domaine aux biographies du *Liber pontificalis*, dans lesquelles les termes de chaque épiscopat sont soigneusement marqués.

Grégoire, d'autre part, a utilisé simultanément plusieurs systèmes de datation entre lesquels il a eu soin d'indiquer les rapports de conversion. Il a tout d'abord établi dans ses catalogues quelques synchronismes entre l'histoire ecclésiastique de Tours et l'histoire politique des états dont la cité a successivement fait partie. Il s'agit là d'un procédé qu'il a utilisé dans l'ensemble de l'*Historia Francorum* et qu'il a emprunté aux modèles qui en ont inspiré la rédaction, en particulier la *Chronique* d'Eusèbe-Jérôme, celle de Sulpice Sévère et les dix livres d'*Histoire* d'Orose⁶⁶ : comme

⁶⁶ Sur les sources écrites utilisées par Grégoire pour la rédaction des quatre premiers livres de son Histoire, mise au point de B. Krusch dans la préface (p. XIX-XXI) de l'édition de l'*Historia Francorum*, dont les notes signalent avec beaucoup de soin tous les emprunts. Nous nous bornons à rappeler ici les principaux ouvrages qui ont servi à l'écrivain pour établir sa chronologie (sur sa méthode, *HF*, I, *Praef.* II^a, p. 5), en mentionnant les références faites par Grégoire lui-même à ces sources.

— La *Chronique* d'Eusèbe de Césarée (jusqu'en 324) dans la traduction latine de Jérôme, qui est une adaptation augmentée jusqu'en 378, éd. R. Helm, *Eusebius Werke*, t. VII, dans *Die griechischen christlichen Schriftsteller*, 2 vol., 2^e éd., Berlin, 1956) : *HF*, I, *praef.* II^a, p. 5 ; *HF*, I, 36, p. 27 ; *HF*, II, *praef.*, p. 36.

— L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de C. (jusqu'en 323) dans la traduction latine qui est également une adaptation continuée jusqu'en 395 par Rufin (éd. E. Schwartz et Th. Mommsen, *ibid.*, II, 1-3, réimp. Berlin 1952) : *HF*, IX, 15, p. 430.

— La *Chronique* de Sulpice Sévère (jusqu'en 400) (éd. C. Halm, *CSEL*, I, 1866) : *HF*, I, *praef.* II^a p. 5 ; *HF*, I, 7, p. 9 ; *HF*, II, *praef.* p. 36.

— Les Sept Livres de l'*Historia adversus paganos* de Paul Orose (jusqu'en 417 ; éd. K. Zangenmeister, Teubner, 1889) : *HF*, I, *praef.* II^a, p. 5 ; *HF*, I, 41, p. 48 ; II, *praef.* p. 36 ; II, 9, p. 57 (cf. V, *praef.*, p. 104).

— La *Chronique* de Victorius d'Aquitaine (de 28 à 457 ; éd. Th. Mommsen, *MGH*, AA, *Chronica Minora*, I, Berlin 1892, p. 666-735) : *HF*, I, *praef.* II^a, p. 5 ; *HF*, X, 23, p. 514-515).

Deux ouvrages perdus, dont les seuls fragments connus sont ceux que cite Grégoire :

— L'*Histoire* de Sulpicius Alexander composée dans le premier quart du V^e siècle (l'événement le plus récent emprunté par Grégoire date de 392) : *HF*, II, 9, p. 52-58 ; et l'*Histoire* de Renatus Profuturus Frigeridus (les événements retenus par Grégoire se situent entre 410 et 424) : *HF*, II, 8, p. 50-52 et *HF*, II, 9, p. 55-57.

On a supposé avec beaucoup de vraisemblance que Grégoire avait utilisé des chroniques gauloises, Annales d'Angers (*Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 220, n. 1) ou Annales Burgondes (*Historia Francorum*, éd. Krusch, p. XXI ; G. KURTH, *Études franques*, t. II, Bruxelles, 1919, p. 214 sq.)

Enfin Grégoire disposait de Fastes consulaires : *HF*, II, 9, p. 57. Pour les dates

ses devanciers, il a eu pour dessein — il s'en explique à plusieurs reprises⁶⁷ — d'indiquer les concordances entre l'histoire du peuple juif et du peuple chrétien d'une part et celle des empires et royaumes d'autre part. Les datations de cette sorte s'expriment suivant les modes usités aux différentes époques et employés par les sources anciennes dans lesquelles Grégoire les a trouvées ou grâce auxquelles il les a déduites. S'agissant des évêques de Tours, elles sont données jusqu'à la fin du IV^e siècle en années consulaires ou en années de règne des empereurs romains, puis, à partir de Clovis, comptées par les années de règne des rois francs, voire, une fois, par celles du pontificat romain.

Parallèlement, et toujours à l'exemple des historiens et chronographes qu'il s'est donnés pour guides et modèles, Grégoire a entrepris de compter les années depuis le commencement du monde — *a principio*⁶⁸ — et plus précisément depuis la création du premier homme — *ab ipso Adam* —⁶⁹. L'utilisation d'une ère mondiale offre, l'auteur paraît s'en être

propres à l'histoire de son Église, Grégoire a pu tirer quelques indications — assez vagues il est vrai — de la *Vita Martini* et des *Dialogues* de Sulpice Sévère (*HF*, X, 31, 3, p. 527; *VM*, I, 1, p. 136); il a utilisé d'autres œuvres hagiographiques, notamment la *Passio Saturnini* (BHL, 7495; éd. DEVIC et VAISSETTE, *Histoire du Languedoc*, II, 1875, col. 29-34): *HF*, II, 30, p. 22-23 (sur son utilisation voir *infra*, p. 606) et naturellement les archives et les traditions de l'Église de Tours ainsi que, sans doute, les traditions de sa famille (*HF*, V, 49, p. 262, où Grégoire affirme qu'il est apparenté à presque tous les évêques qui l'ont précédé sur le siège de Tours).

⁶⁷ Ce dessein qui s'exprime dès les premières pages de l'Histoire (*scripturus bella regum cum gentibus adversis, martyrum cum paganis, ecclesiarum cum hereticis*, *HF*, I, *Prol.*, p. 3) prend forme dans le chapitre 7 et surtout à partir du chapitre 17 du livre I (*Ergo ne videamur unius tantum Hebraeae gentes habere notitiam, reliqua regna, quae vel quali Israhelitarum fuerint tempore, memoramus*, *HF*, I, 17, p. 16). Dans la préface du livre II, (p. 36), Grégoire justifie, en invoquant l'exemple de ses devanciers, la composition de son ouvrage qui, pour les mettre en parallèle, mêle les événements de l'histoire sainte et ceux de l'histoire profane.

⁶⁸ Grégoire se propose d'imiter Eusèbe et aussi Orose qui *omnem numerum annorum ab initio mundi usque ad suum tempus in unum colligit*. (*HF*, I, *Prol.*, p. 5). Lui-même compte les années *a principio* (*HF*, IV, 51, p. 189 et X, 31, p. 537). Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Hippolyte de Rome et Sextus Julius Africanus avaient, avant Eusèbe, fait usage de l'ère mondiale (V. GRUMEL, *Traité d'études byzantines*, I, la *Chronologie*, Paris, 1958, p. 5-25). Eusèbe de Césarée dans sa chronique utilise concurremment l'ère d'Abraham dont il est peut-être l'auteur (*ibid.*, p. 222) et l'ère mondiale qui, grâce à la traduction de la *Chronique* par saint Jérôme, a dès lors dominé en Occident. (éd. Helm, p. 15 : *Abraham usque ad totius orbis diluvium invenies retrorsum annos DCCCCXLII; item a diluvio usque ad Adam annos MCCXLII*).

⁶⁹ *HF*, I, *Prol.*, p. 5 et 4, p. 7.

Tableau II

ÉPISCOPATS TOURANGEAUX : CHRONOLOGIE ABSOLUE

ÉGLISE TOURANGELLE		SYNCHRONISMES POLITIQUES	CHRONOLOGIE GRÉGORIENNE ÈRES		
ÉVÊQUES	Événement		MONDIALE	MARTINIENNE	
			Dates	Durées	Dates
CATIANUS	Envoyé à T.	<i>Decius et Gratus consuls = 1^e ann de Dèce</i>			
LITORIUS	consacré	<i>1^e ann. de Constant</i>			
MARTINUS	né consacré décédé	<i>11^e ann. de Constantin 8^e ann de Valens et Valentinien Atticus et Caesarius consuls = 2^e ann. d'Arcadius et Honorius</i>	5596		
BRICTIUS	consacré	<i>2^e ann. d'Arcadius et Honorius</i>			
EUSTOCHIUS					
PERPETUUS	consacré				64 ^e ann.
VOLUSIANUS					
VERUS					
LICINIUS	11 ^e ann.	mort de Clovis après 30 ans de règne		+ 112	
THEODORUS & PROCULUS					
DINIFIUS					
OMMATIUS					
LEO					
FRANCILIO					
INJURIOSUS					
BAUDINUS		mort de Théodebert		+ 37	
GUNTHARIUS					
EUFRONIUS	7 ^e ann.	2 ^e année de Sigebert			163 ^e ann.
GREGORIUS	consacré 21 ^e ann.	<i>12^e ann. de Sigebert mort de Sigebert { 19^e ann. de Childebert 31^e ann. de Gontran (?) 5^e ann. pape Grégoire le Gd. }</i>	5774 5792	+ 29 + 197	172 ^e ann.

avisé, une commodité certaine dans un ouvrage d'histoire universelle où se juxtaposent et se mêlent les histoires particulières des peuples et des royaumes : elle peut rendre « le dénombrement des siècles et le calcul des années. . . plus faciles à découvrir dans leur totalité »⁷⁰. Mais l'établissement d'une chronologie cosmique est avant tout pour Grégoire le moyen de déterminer l'antiquité du monde : un calcul qui répond à des préoccupations moins historiques qu'eschatologiques. Certes, l'évêque de Tours, dans sa profession de foi liminaire, proclame bien haut, en citant *Marc* 13, 32, que nul ne peut connaître le jour et l'heure de l'échéance dernière⁷¹. Mais cette affirmation de principe ne s'accorde guère avec la déclaration d'intention énoncée quelques lignes plus haut : l'écrivain a voulu, dit-il, indiquer clairement le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le commencement du monde pour ceux qui *adpropinquantem finem mundi disperant*⁷². La proposition n'a de sens qu'en référence avec une théorie déjà ancienne qui assigne au monde une durée bien précise, déterminée par analogie avec la semaine génésiaque : aux six jours de la Création doivent correspondre six millénaires d'histoire, puisque « mille ans sont comme un jour aux yeux du Seigneur » ; le monde doit donc durer 6000 ans, après lesquels viendra le repos sabbatique de l'Éternité⁷³. Avec une

⁷⁰ HF, II, Prol., p. 36-37 : *Ita et nos idcirco sic scripsemus, quod facilius saeculorum ordo vel annorum ratio usque nostra tempora tota repperiatur*. Cette phrase se réfère sans aucun doute à l'utilisation de l'ère mondiale : elle se présente en effet comme l'aboutissement logique d'une démonstration en deux points que sous-tend le développement un peu confus de l'auteur : Grégoire a mêlé dans son ouvrage, explique-t-il, l'histoire sainte et l'histoire profane (cf. note 67 *supra*) parce qu'il suit l'ordre du temps (*prosequentes ordinem temporum*) ; et s'il rapporte les événements dans leur succession chronologique, c'est pour pouvoir ainsi dénombrer plus facilement les années et les siècles dans leur totalité, c'est-à-dire en comptant *a primi homines conditione*, comme il l'avait annoncé dans la préface du livre I (*cupimus a primi homines conditione. . . usque ad nostrum tempos cunctam annorum congeriem conpotare*, HF, I, Prol., p. 5).

⁷¹ HF, I, Prol., p. 4-5. Sur la persistance du courant millénariste dans la littérature gauloise, J. FONTAINE, dans *Atti del colloquio sulla Gallia romana* (Rome, mai 1971), Acc. Naz. dei Lincei, Rome, 1973, p. 87-115.

⁷² *Illud etiam placuit propter eos, qui adpropinquantem finem mundi disperant, ut collectam per chronicas vel historias anteriorum annorum summam, explanitur, aperte, quant ab exordio mundi sint anni* (*ibid.*, p. 3).

⁷³ Cette idée de l'apocalyptique juive, déjà présente dans l'Épître de Barnabé, chez Irénée de Lyon, Clément d'Alexandrie et Hippolyte de Rome, est à l'origine de la constitution de l'ère mondiale qu'utilisent les chronographes chrétiens (GRUMEL, *op. cit.*, p. 3) et en particulier la *Chronique* d'Eusèbe, que Grégoire cite au premier rang de ses sources (HF, I, Prol., p. 5).

sage prudence Grégoire a laissé aux lecteurs, anxieux de savoir si la Parousie était proche, le soin de tirer leurs propres conclusions des chiffres⁷⁴ qu'il leur soumettait. Dans le Livre Premier de l'*Historia Francorum*, il note au fil du récit, en reprenant avec plus ou moins de fidélité, les données établies par Eusèbe, les durées qui se sont écoulées d'une étape à l'autre de l'Histoire Sainte jusqu'à la Passion du Christ⁷⁵. À partir de

⁷⁴ Bien qu'il s'abstienne de commenter ces chiffres, Grégoire croit sans aucun doute à la proximité de la fin du monde, une opinion qu'il trouvait fortement exprimée par Sulpice Sévère (*Chron.*, I, 2, 1, éd. Helm, p. 4 : *mundus a Deo constitutus est abhinc annos jam paene sex milia*, cf. *Dialogues*, II, 14, p. 197-198) et par Orose (*Historia adversus paganos* IV, 5, 12, ed. Zangenmeister p. 217 : *nos in ultimo temporum positi*).

	Eusèbe-Jérôme	Grégoire
Adam – Déluge 2242 2242
Déluge – Abraham 942 942
Abraham – Mer Rouge 505 462
Mer Rouge – Construction du Temple 479 480
Construction du Temple – Exil 512 } 1060 390 } 1058
Exil – Prédication du Christ 548 } 668 }
Exil – Passion

⁷⁵ Grégoire a donc adopté les chiffres d'Eusèbe-Jérôme ou des chiffres très voisins (cf. *Chron.*, p. 15, 18, et 173); il ne s'écarte très sensiblement des données de la *Chronique* que pour une seule période, celle qui va de la naissance d'Abraham au passage de la Mer Rouge. Il paraît difficile de saisir sur quelle base il fonde ici son compte de 462 années. On peut noter cependant que, compte tenu de cette dernière valeur, les trois chiffres de Grégoire qui mesurent les durées écoulées de la naissance d'Abraham à la Passion donnent un total de 2000 ans exactement. Est-ce un hasard ou l'historien n'aurait-il pas volontairement adopté des chiffres qui lui permettaient d'obtenir cette différence de deux millénaires entre Abraham, figure du Christ et le Rédempteur lui-même, entre la promesse et son accomplissement (cf. *HF*, I, 7, p. 9). Que Grégoire ait été sensible dans ce cas précis à la valeur mystique des nombres, un autre indice le montre : s'inspirant d'Orose qui mettait en parallèle le couple Ninus-Abraham et le couple Auguste-Jésus (*Historia adversus paganos*, VII, 2, 13 et 14, p. 436), il exploite — ce que suggérait seulement sa source — la similitude des synchronismes politiques : l'auteur de l'*Historia adversus paganos*, pour mieux serrer la comparaison avec Abraham, né dans la 43^e année du règne de Ninus (*ibid.*, III, 2, 13-14, p. 436-437), faisait naître le Christ, ainsi que le fit Jérôme (*Chron.*, I, 5, 2), la 42^e année du règne d'Auguste mais en ajoutant toutefois : *cum Abraham quadragesimo tertio anno natus sit, sub fine quadragesimi secundi natiuitas Christi conueniret, ut jam non ipse in parte terti anni sed in ipso potius tertius annus oreretur.* (*ibid.*, VII, 2, 15 p. 437). Grégoire, ne s'embarassant pas de telles nuances, retient dans les deux cas le chiffre 43 (*HF*, I, 7 et 19).

là, il poursuit l'entreprise d'après ses propres calculs. En ajoutant les 412 années, qui séparent, selon lui, la Passion de la mort de Martin, il arrive au dernier chapitre du Livre I à un premier total de 5596 années⁷⁶. Comptant ensuite 112 ans jusqu'à la mort de Clovis⁷⁷, 37 jusqu'à celle de Théodebert⁷⁸ et 29 jusqu'à la disparition de Sigebert, il parvient lors de ce dernier événement à une somme de 5774 années, établie à la suite d'une récapitulation générale qui clôt le livre IV⁷⁹. Enfin le dernier chapitre du livre X s'achève par une deuxième et ultime récapitulation que l'auteur présente sous forme d'un décompte moins détaillé que les précédents : ajoutant à la première somme de 5596, déterminée par ses soins à la fin du livre I, les 197 années séparant la mort de Martin du moment où il met un point final à son ouvrage, pendant la 21^e année de son épiscopat, il compte un total de 5792 années⁸⁰.

En mesurant les intervalles de temps qui séparent les événements choisis par lui comme jalons de l'évolution historique, Grégoire procure à un lecteur curieux les éléments nécessaires pour dresser, par une simple série d'additions, une chronologie assez développée. Il a, quant à lui, limité ce type de calculs — du moins dans son ouvrage — à trois opérations dont résultent les sommes de 5596, 5774 et 5792 années. Quel sens faut-il donner à ces trois chiffres, ainsi d'ailleurs qu'au premier terme de la liste, 2242 ? Ils peuvent correspondre à la somme des années écoulées avant chacun des événements auxquels ils sont rapportés ; ou bien, entendus comme nombres ordinaux, indiquer la date même de l'événement⁸¹. Une remarque peut sans doute mettre sur la voie d'une solution : si 5596 et 5774 sont bien les résultats exacts des deux premières additions posées par Grégoire⁸², il n'en va pas de même pour 5792 : le total exact de la troisième opération serait en effet 5793⁸³. Dans l'hypothèse où Grégoire

⁷⁶ HF, I, 48, p. 34.

⁷⁷ HF, II, 43, p. 93-94.

⁷⁸ HF, III, 37, p. 133 et IV, 51, p. 190.

⁷⁹ HF, IV, 51, p. 189.

⁸⁰ HF, X, 31, p. 537 : *A transitu sancti Martini usque ad memoratum superius annum, id est ordinationis nostrae primum et vicesimum, qui fuit Gregorii papae Romani quintus, Gunthchramni regis XXXI, Childeberthi Junioris nonus decimus, anni CXCVII.*

⁸¹ Le problème se pose aussi pour d'autres chronographes (GRUMEL, *ibid.*, p. 11 sq. . .).

⁸² $2242 + 942 + 462 + 480 + 390 + 668 + 412 = 5596$ ou $5596 + 112 + 37 + 29 = 5774$.

⁸³ $5596 + 197 = 5793$.

aurait choisi d'indiquer les durées écoulées, il ne pourrait s'agir que d'une erreur de calcul pure et simple⁸⁴, puisque 5792 ne correspond pas au nombre des années ayant précédé la 21^e année de son épiscopat (5793 années) et encore moins à la date que l'on aurait pu en déduire pour celle-ci et qui serait, dans ce système, la 5794^e année depuis Adam. Bien que Grégoire ne soit pas un excellent computiste, on a peine à admettre qu'il se soit trompé dans une opération qui était simple et revêtait beaucoup d'importance à ses yeux. En revanche, si l'auteur a considéré 2242, 5596 et 5774 respectivement comme dates du déluge, de la mort de Martin et du décès de Sigebert, ses calculs l'ont amené, en poursuivant selon le même principe, à trouver que la 5793^e année *a principio* était en cours alors qu'il vivait lui-même la 21^e année de son règne épiscopal. Étant donné que cette dernière donnée ne constituait pas un chiffre rond d'années⁸⁵, on peut admettre que l'historien a été tout naturellement conduit à indiquer, en retranchant une unité, la somme correspondant aux vingt ans accomplis d'épiscopat, soit 5792. Une autre question se pose : pourquoi Grégoire a-t-il privilégié ces trois dates ? En ce qui concerne les deux dernières, 5774 et 5792, il n'a certainement pas choisi de les indiquer parce qu'elles correspondent à un événement vraiment majeur à ses yeux : certes, le décès de Sigebert (5774) a son importance dans l'histoire des royaumes francs, mais d'autres péripéties successorales auraient tout aussi bien pu être retenues avec autant, sinon plus, de raison ; quant à la vingtième année de l'épiscopat de Grégoire (5792), elle n'est marquée par aucun fait saillant. En réalité ces deux dates sont destinées à apporter, conformément à la promesse faite dans la préface du livre I, une réponse indirecte à la question que se posent les contemporains anxieux de savoir si la fin du monde est proche⁸⁶. Elles se présentent en effet toutes deux comme l'aboutissement des recherches entreprises en ce domaine par

⁸⁴ C'est là en général l'opinion des éditeurs de *l'Historia Francorum*, en dernier lieu, E. Büchner, II, p. 417, note 3.

⁸⁵ Il ne s'agit pas d'un événement qui, comme dans les cas précédents, puisse être daté avec précision ; mais d'une indication plus vague, puisque Grégoire n'indique pas le nombre de mois et de jours auxquels est parvenue la 21^e année de son épiscopat. Dans le choix de Grégoire d'arrêter son compte à 5792 années a peut-être joué aussi une autre considération : l'année cosmique commençant le 25 mars (*infra*, n. 90), l'historien qui rédige ces dernières lignes au printemps 594 ou, au plus tard, au début de l'été (pour cette datation, *infra*, p. 608) a pu estimer que l'année 5793 étant à peine entamée, il convenait de s'en tenir aux 5792 années révolues.

⁸⁶ Voir *supra*, p. 575.

Grégoire : ce dernier a fait le point à la mort de Sigebert, parce qu'il avait primitivement conçu d'arrêter à cet événement son récit⁸⁷; puis de nouveau, lorsque, après avoir donné une suite aux quatre premiers livres, il a rédigé le chapitre de conclusion générale qui clôt le Livre X.

La date de 5596, assignée à la mort de Martin, est donc la seule⁸⁸, qui soit précisée pour elle-même dans le cours de l'évolution. L'importance que revêt pour Grégoire le rôle de Martin peut permettre de comprendre ce choix, mais ne suffit pas à expliquer qu'il ait été fait à l'exclusion de tout autre. Dans l'ordonnance de la chronologie cosmique, depuis Clément d'Alexandrie et Hippolyte, les historiens et chronographes chrétiens se sont préoccupés avant tout de préciser les dates de la vie du Christ, particulièrement celle de sa naissance, qui marque le passage du temps de la promesse au temps de l'accomplissement, et celle de sa Passion dont il faut tenir compte dans l'élaboration de l'ère mondiale⁸⁹. Or Grégoire n'a indiqué ni l'une ni l'autre bien qu'il disposât de tous les éléments chronologiques nécessaires pour les calculer⁹⁰. On ne saurait pour autant

⁸⁷ Voir *supra*, p. 557.

⁸⁸ À l'exception de 2242, que Grégoire trouvait dans ses sources.

⁸⁹ Comme la date de la Passion est « liée originairement à des données imprescriptibles issues des récits évangéliques, puis à des traditions ultérieures qui, à leur tour, apparaissent intangibles, il y a là tout un ensemble dont il sera nécessaire aux chronographes de tenir compte dans l'élaboration ou la modification de la chronologie cosmique, autrement dit de leur ère mondiale » (GRUMEL, *op. cit.*, p. 4). À ces nécessités s'ajoute pour les chronographes qui sont également des computistes celle de tenir compte du cycle pascal pour fixer l'âge du monde.

⁹⁰ Comme Orose (*Historia adv. paganos*, VII, 4, 13, p. 442) Grégoire situe la Passion dans la 17^e année du règne de Tibère (*HF*, I, 23, p. 19), soit en 31 de notre ère. Il adopte pour quantième mensuel le 25 mars (cf. *HF*, X, 31, 6, p. 530 : *sexto kalendas Aprilis — 27 mars — resurrectio Domini nostri Jesu Christi*). Cette date du 25 mars, qui apparaît dans la Table Pascale d'Hippolyte et fut diffusée par les *Acta Pilati*, tire son succès d'une idée mystique : celle-ci permet d'établir « une relation entre la Passion, événement rédempteur et la Création qu'on croyait avoir eu lieu à l'équinoxe, soit précisément au 25 mars selon le Calendrier romain » (GRUMEL, *op. cit.*, p. 27). C'est précisément cette conception que transpose Grégoire lorsqu'il met en rapport le 1^{er} jour de la Création et celui de la Résurrection : *Dominicam vero resurrectionem die prima facta credimus, non septiman sicut multi putant. Hic est dies resurrectiones domini nostri Jesu Christi, quem nos propriae dominicum pro sancta ejus resurrectione vocamus. Hic primus lucem vidit in principio, et hic primus Dominum resurgentem contemplare meruit de sepulchro* (*HF*, I, 23, p. 18). On notera qu'en l'année 31 — que Sextus Julius Africanus assigne aussi à la Passion du Christ, — le 25 mars, dimanche de la Résurrection, correspond au *XV lunae*.

D'après les éléments fournis par Grégoire, la Passion se situerait dans l'ère mondiale en 5184 (2242 + 942 + 462 + 480 + 390 + 668; ou encore : 5596 — 412).

accuser l'historien d'avoir préféré Martin au Christ et versé dans une hagiolâtrie abusive : l'avènement du Sauveur reste bien entendu à ses yeux l'événement central de l'histoire⁹¹ et, dans sa dévotion au saint évêque de Tours, il n'oublie jamais que c'est le Christ qui agit à travers son disciple⁹². Ce sont en fait des raisons d'ordre purement pratique qui ont amené Grégoire à déterminer la date de la mort de Martin dans l'ère mondiale. Ce dernier système chronologique convenait parfaitement à l'*Historia Francorum*, dans la mesure où celle-ci se présentait comme un ouvrage d'histoire universelle. Il n'était, en revanche, nullement adapté à la chronique de l'Église tourangelle qui s'insère dans le récit général. Aussi Grégoire a-t-il senti la nécessité de fonder, pour cet usage particulier, une ère locale de caractère religieux, en prenant pour point de départ la

Cette date très haute ne correspond à aucune de celles adoptées par les chronographes chrétiens : les plus anciens, et, à leur suite, Sulpice Sévère placent la naissance du Christ au milieu du 6^e millénaire ; à partir d'Eusèbe de Césarée, on adopte souvent une date plus haute, qui avoisine 5200 (5199 pour Eusèbe, GRUMEL, *op. cit.*, p. 5-25), ce qui conduit donc à fixer la Passion — compte tenu aussi de la durée attribuée à la vie publique du Christ — soit en 5231 (Eusèbe-Jérôme), soit en 5228 (Victorius d'Aquitaine), soit en 5232 (Orose). C'est cette différence importante dans la datation de la Passion (47 ans entre la date d'Eusèbe et celle qu'il retient) qui a vraisemblablement entraîné Grégoire, pour rattraper son retard sur les autres chronographes, à majorer la durée écoulée entre la Passion et la mort de Martin : un laps de temps de 412 années, absurdement élevé quelle que soit la date que l'on attribue au décès de Martin (voir *infra*, p. 597). On ne peut croire que l'historien soit parvenu à un tel chiffre en utilisant une chronologie des règnes impériaux. Il est plus probable qu'il a procédé de façon indirecte : de la consultation du *Chronicon Paschale* de Victorius d'Aquitaine, il ressort que l'année du consulat de Césaire et d'Atticus — celle où, selon Grégoire, se produisit le décès de Martin — correspond pour cet auteur à l'an 5598 de l'ère mondiale (370 ans après la Passion située en 5228 ; éd. cit., p. 718), une date que l'on peut également déduire de l'ouvrage d'Orose (5618 de l'ère mondiale = 417 de l'ère chrétienne ; le consulat de C. et A., 20 années plus tôt, se situe donc en 5598) et de la *Chronique* de Jérôme (5579 de l'ère mondiale = 378 de l'ère chrétienne ; le consulat de C. et A., 19 ans plus tard, se place en 5598). Entre cette année 5598 et l'année 5184 qui est pour Grégoire celle de la Passion, on trouve, il est vrai, un intervalle de 414 années, un peu supérieur à celui que consigne l'auteur de l'*Historia Francorum*. Pourquoi cette différence de 2 années qui porte sur la durée et se répercute sur la date attribuée à la mort de Martin ? Grégoire a pu se tromper dans ses comptes, ou bien il a cru devoir apporter une correction aux calculs de ses prédécesseurs, en pensant, par exemple, que l'intervalle de 414 ans était mesuré à partir du début de la Prédication du Christ et non de sa Passion.

⁹¹ *HF*, I, 20 et 23.

⁹² *HF*, I, 39, p. 27 ; cf. *VM*, I, *praef.* et *passim*.

mort du plus prestigieux des évêques de la cité, Martin. Dès lors il était nécessaire, pour établir le rapport de conversion entre les deux ères simultanément employées, de déterminer dans l'ère cosmique la date de la mort de Martin.

Que l'ère martinienne ait bien été conçue par Grégoire comme une ère strictement tourangelle, l'emploi qu'en fait l'auteur le montre bien. Dans l'*Historia Francorum* on ne trouve trace de ce système que dans le premier catalogue des évêques de Tours : c'est parce qu'il considérait que la mort de Martin ouvrait pour la cité une ère nouvelle que l'auteur a compté les évêchés en commençant *post excessum beati Martini*⁹³. Les seules données chronologiques explicitement formulées dans l'ère martinienne se trouvent uniquement dans le *De virtutibus sancti Martini* que l'on pourrait définir, en partie au moins, comme une œuvre d'hagiographie tourangelle, puisqu'en même temps que Martin elle exalte Tours, haut lieu de ses miracles⁹⁴. Ces datations, au nombre de trois, se rapportent d'ailleurs seulement à des épisodes de l'histoire ecclésiastique tourangelle — l'avènement de Perpetuus, le pèlerinage qui conduisit pour la première fois Grégoire dans la cité et la consécration de ce dernier à l'évêché après la mort d'Eufronius — situés respectivement dans la 64^e année, la 163^e et la 172^e année après la mort de Martin. L'emploi de nombres ordinaux et le formulaire indiquent, sans contestation possible, qu'il s'agit bien de dates⁹⁵. Reste à déterminer comment s'établit exactement le

⁹³ Voir *supra*, p. 563. Lorsqu'il rédige le *Libellus* où il compte les évêques à partir de Catianus, Grégoire calcule néanmoins pour lui-même la durée totale des évêchés qui se sont succédé depuis la mort de Martin puisqu'il constate que ce calcul — dont il ne donne pas le résultat — ne coïncide pas avec les données de sa chronologie absolue. (*HF*, X, 31, p. 536 : *Et licet in superioribus de episcopis scripserimus Turonicis, adnotantes annos eorum, non tamen sequitur haec supputatio numerum chronicae*).

⁹⁴ Voir *La ville de Tours*, chap. VII.

⁹⁵ Avènement de Perpetuus : *VM*, I, 6, p. 141-142, *supra cit.* n. 43.

— Première venue de Grégoire à Tours : *anno centesimo sexagesimo tertio post assumptionem sancti ac praedicabilis viri beati Martini antestitis, regente ecclesiam Turonicam sancto Eufronio episcopo anno septimo, anno secundo Sigiberthi gloriosissimi regis, inrui in valentudinem...* (*VM*, I, 32, p. 153).

— Consécration de Grégoire : *Anno centesimo septuagesimo secundo post transitum beati Martini antestitis, Sigiberto gloriosissimo rege duodecimo anno regnante, post excessum sancti Eufroni episcopi... onus episcopati indignus accepi* (*VM*, II, 1, p. 158-159).

À remarquer que seuls les deux derniers événements sont également datés par des synchronismes politiques.

rapport de l'ère cosmique avec l'ère martinienne⁹⁶. Martin est décédé, suivant le premier de ces systèmes, en 5596; selon une méthode de conversion sommaire — qui ne tient pas compte du point de départ différent des années dans un système et dans l'autre —, l'année suivante, 5597, doit correspondre à la première année *post transitum beati Martini*, c'est-à-dire à l'an 1 de l'ère martinienne. S'il en est bien ainsi, les intervalles de durée mesurés dans l'ère mondiale depuis le décès du saint évêque, 112, 149 (112 + 37), 178 (112 + 37 + 29) et 197 doivent constituer de fait autant de dates dans l'ère martinienne⁹⁷. Une concordance établie par Grégoire lui-même permet de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse : la mort de Sigebert, survenue 178 ans après celle de Martin, a lieu dans l'année 5774 *a principio*⁹⁸. C'est dire que cette année correspond bien à la 178^e de l'ère martinienne, de même que 5793 concorde avec l'an 197⁹⁹.

IL — POUR UNE RÉVISION DES FASTES ÉPISCOPAUX DE TOURS

1) *Les erreurs de Grégoire.*

Que Grégoire ait commis maintes erreurs dans son travail de chronographe, c'est ce qu'on ne saurait nier. Lui-même était d'ailleurs bien conscient de s'être quelque peu trompé en notant les durées des évêques tourangeaux; il s'est en effet rendu compte que le total des années de règnes épiscopaux, à compter de la mort de Martin jusqu'à la 21^e année

⁹⁶ Voir tableau III, p. 583.

⁹⁷ Sur ces intervalles, voir le tableau II, p. 574.

⁹⁸ *HF*, IV, 51, p. 190.

⁹⁹ Dans le cas des années martiniennes, Grégoire n'avait pas les mêmes raisons que pour les années cosmiques de retrancher une unité au total que lui donnaient ses opérations. En effet l'année martinienne 197, commencée dès novembre, était déjà très avancée lorsqu'au printemps suivant Grégoire établit ses comptes (*supra*, n. 85). Bien que dans ces conversions d'une ère à l'autre, l'historien n'ait pas, en règle générale, pris en considération le point de départ différent de l'année dans l'un et l'autre système (normalement l'an 1 de l'ère martinienne devait coïncider avec la deuxième moitié de l'année 5596 et la première moitié de 5597 et, par voie de conséquence 197 s'étendrait à cheval sur 5792 et 5793), il n'est pas impossible qu'il ait été attentif au décalage lorsqu'il faisait le point de façon précise à la fin de son ouvrage. Tout son travail de chronographe montre en effet un mélange constant entre un réel souci d'exactitude et un laisser-aller à des approximations.

de son propre épiscopat, ne coïncidait pas exactement avec la durée qui s'était écoulée, d'après ses autres calculs, entre les deux dates correspondantes et il a eu l'honnêteté de reconnaître que sa chronologie relative

Tableau III

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LES DEUX ÈRES
UTILISÉES PAR GRÉGOIRE DE TOURS

ÈRE MONDIALE	ÈRE MARTINIENNE	ÉVÉNEMENTS DATÉS
<u>5596</u>	Mort de Martin
5597	1	Début de l'ère martinienne
5600	4	
5610	14	
5620	24	
5630	34	
5640	44	
5650	54	
5660	<u>64^e</u> ann.	Avènement de Perpetuus
5670	74	
5680	84	
5690	94	
5700	104	
5708	<u>112</u>	Mort de Clovis
5710	114	
5720	124	
5730	134	
5740	144	
5745	<u>149</u>	Mort de Théodebert
5750	154	
5759	<u>163^e</u> ann.	Première venue de Grégoire à Tours
5760	164	
5768	<u>172^e</u> ann.	Consécration de Grégoire
5770	174	
<u>5774</u>	<u>178</u>	Mort de Sigebert
5780	184	
5790	194	
<u>5792</u>	196	20 ^e année d'épiscopat de Grégoire
(5793)	<u>197</u>	21 ^e -d ^e - (en cours)

64 dates données par Grégoire

149 dates qui peuvent être calculées d'après les indications de Grégoire.

péchait sur certains points¹⁰⁰. Bien qu'il fût apparemment plus sûr de sa chronologie absolue, celle-ci est loin d'être à l'abri des critiques : inexactitudes et incohérences ont été à maintes reprises relevées par les éditeurs de l'*Historia Francorum*. Faut-il donc rejeter purement et simplement la chronologie de Grégoire ou, au contraire, doit-on se résigner à l'accepter en bloc avec ses imperfections : tels sont les deux pôles entre lesquels a oscillé la critique. En fait l'une et l'autre position ont été dictées par des *a priori* qui ont nui aux progrès de l'enquête. Qu'il suffise ici, pour illustrer les deux tendances extrêmes qui se sont fait jour, de citer les travaux de A. Lecoy de la Marche et ceux de Mgr Duchesne. Le premier manifeste dès l'abord une prévention à l'encontre de Grégoire auquel, dans un ouvrage qui est un véritable réquisitoire, il dénie toute autorité : il refuse la chronologie de l'historien qu'il présente comme un inextricable dédale de contradictions aboutissant à « des résultats impossibles et inconciliables »¹⁰¹. Portée à l'issue d'un procès instruit avec une malveillance manifeste sur des accusations sommaires et mal étayées, cette condamnation sans appel engage la recherche dans une impasse. Tout au contraire, l'auteur des *Fastes épiscopaux*, qui fit porter son étude essentiellement sur la chronologie relative des évêchés tourangeaux, accorde, d'emblée et de principe, large crédit au témoignage de Grégoire : « Que cette chronologie soit exacte dans son ensemble, écrit-il, c'est ce qui doit être supposé tout d'abord, eu égard à son âge et à sa provenance »¹⁰². Il adopte en conséquence les données fournies par l'*Historia Francorum*, en admettant toutefois que des retouches légères devraient y être apportées. Ses recher-

¹⁰⁰ HF, X, 31, p. 536 : Grégoire explique qu'il s'est trompé, *quia intervalla ordinationum integre non potuimus reperire*. En additionnant les durées des règnes évêchés et des vacances depuis la mort de Martin jusqu'à et y compris la 20^e année d'évêché de Grégoire, on obtient un total de 199 ans, 1 mois, 11 jours (compte tenu pour le chiffre des jours de la correction apportée au texte des manuscrits en ce qui concerne l'évêché de Martin; cf. n. 62) et non les 197 années auxquelles l'auteur parvient dans sa chronologie absolue. L'excuse alléguée par Grégoire paraît assez fallacieuse : s'il avait pu repérer plus « complètement les intervalles qui se sont écoulés entre les pontificats », il est probable qu'il aurait noté un plus grand nombre de périodes (jours, voire mois) de vacances que les trois qu'il signale, ce qui aurait encore gonflé le chiffre de durée totale des évêchés. Il paraît plus vraisemblable d'admettre que l'historien a attribué une durée un peu trop longue à certains évêchés (*infra*, p. 612).

¹⁰¹ A. LECOY DE LA MARCHE, *De l'autorité de Grégoire de Tours*, Paris, 1861 ; critique de la chronologie générale de l'*Historia Francorum*, p. 37-39, (*loc. cit.*, p. 37), sur la base de chiffres qui ne sont pas ceux des meilleures leçons manuscrites ; critique de la chronologie tourangelle, p. 110-113.

¹⁰² L. DUCHESNE, *Fastes*, II, p. 283-312 ; *loc. cit.* p. 285.

ches sur la liste épiscopale de Tours ont abouti, sur bien des points, à des résultats dont la valeur ne peut être sous-estimée : de façon très positive, elles ont établi l'exactitude de certaines des indications chronologiques fournies par Grégoire. Mais la sympathie trop indulgente, la confiance excessive, que Mgr Duchesne manifeste à l'égard de ce dernier, lui interdisent d'aller jusqu'au fond des problèmes et de les résoudre dans leur totalité.

Si l'on veut reprendre la question avec quelque espoir de la faire avancer, il faut, en écartant toute idée préconçue, admettre que dans le témoignage de l'historien mérovingien, se mêlent, dans une proportion qui ne peut être évaluée *a priori*, des renseignements erronés et des données exactes. Faire le tri entre les deux, en déterminant par une série de vérifications et de recoupements, suivant la méthode esquissée par Mgr Duchesne, quels sont les éléments sûrs, reste indispensable ; mais cette entreprise ne constitue qu'une première étape de l'enquête. On ne saurait en effet se contenter de lire l'*Historia Francorum* en décernant ici quelques satisfecit et là quelques blâmes à son auteur. Pour tenter de reconstruire dans son ensemble la chronologie de la succession tourangelles, il faut essayer de redresser, chaque fois que cela est possible, l'erreur, en localisant sa source et en mesurant l'étendue de ses répercussions. Ceci implique que l'on s'efforce de comprendre pourquoi et comment Grégoire s'est trompé, c'est-à-dire que l'on prête attention à ses méthodes de travail. La tâche n'est pas aisée, car l'écrivain a pu commettre des erreurs à plusieurs niveaux : 1) des éléments de sa chronologie lui ont été directement fournis par les documents dont il disposait : on ne peut exclure que l'historien ait parfois mal compris ou mal interprété ses sources ; 2) à partir de ces données initiales, Grégoire s'est livré à divers calculs, additionnant ou soustrayant des années de règne d'empereurs, de rois ou d'évêques, ajoutant à une date une durée pour obtenir une autre date ou, inversement, déduisant de deux dates consécutives une durée. Ce qui doit être mis en cause, ce n'est pas tant sa capacité à effectuer des additions ou des soustractions relativement simples, que son aptitude à poser celles-ci de façon correcte, compte tenu de la valeur différente des notions mathématiques sur lesquelles il opérait. Il n'est pas certain que Grégoire ait saisi dans toute leur complexité les problèmes délicats soulevés par les conversions, fort nombreuses, que nécessitait l'emploi simultané de plusieurs systèmes : qu'il s'agisse du passage des ordinaux aux cardinaux que l'écrivain mêle parfois avec une indifférence inquiétante¹⁰³ ou encore de

¹⁰³ Pour la durée des règnes épiscopaux, emploi d'un même chiffre avec une valeur ordinale puis cardinale (*supra*, p. 570). Pour les dates qui sont exprimées

la réduction de dates d'une chronologie dans une autre, une opération qui doit tenir compte du fait que les années, ici et là, n'ont pas le même point de départ. D'une conversion à l'autre, une erreur, en se répercutant, risque de s'amplifier¹⁰⁴; 3) enfin les hésitations, réticences ou repentirs de Grégoire laissent entrevoir qu'en certains cas ses sources ne lui fournissaient nul élément pouvant servir, même indirectement, à l'établissement de sa chronologie. Les données qu'il produit alors sont sûrement les résultats d'estimations personnelles : les chiffres ont été choisis parce qu'ils comblaient arithmétiquement des lacunes fâcheuses; pour répartir à l'intérieur des périodes obscures les durées et les dates, Grégoire a pu également adopter des nombres qui lui paraissaient chargés d'une signification symbolique ou mystique¹⁰⁵. L'historien ne semble pas s'être rendu compte que, s'il était légitime de proposer telle ou telle estimation chiffrée, il l'était beaucoup moins d'intégrer ces évaluations hypothétiques, à l'instar de données sûres et précises, à un calcul d'ensemble. C'est en tenant compte de ces différentes possibilités d'erreurs inhérentes aux méthodes de travail de Grégoire que l'on peut espérer redresser sa chronologie sur les points où elle pêche.

2) *La chronologie de la vie de Martin.*

Les dates de l'épiscopat de Martin commandent toute la chronologie tourangelle de Grégoire. C'est là une évidence pour la période post-martinienne, puisque l'historien a compté les années et les règnes épiscopaux *a transitu beati Martini*. Mais il semble bien également que les premiers temps de l'Église de Tours aient été ordonnés par lui en fonction du *terminus ad quem* que représente la consécration de Martin. Aussi important-il en premier lieu de déterminer ces dates martinienues et de vérifier autant que possible leur valeur. Il s'agit là d'une question qui n'a cessé

tantôt par un nombre ordinal (dans l'ère martinienne), tantôt par un chiffre qui est pris comme un nombre ordinal (l'ère mondiale), *supra*, p. 577 sq.

¹⁰⁴ Grégoire passe ainsi constamment, sans se poser apparemment de problème, d'une année d'un pontificat tourangeau à une année de règne impérial ou royal, puis à une année dans l'ère mondiale ou martinienne.

¹⁰⁵ Le règne de Clovis, avec son système quinquennal, offre un exemple souvent relevé d'arrangement conventionnel de la chronologie (sur ce problème controversé, le point est fait par G. TESSIER, *Le baptême de Clovis*, Paris, 1964, p. 51-126. Cf. également, *supra*, n. 75).

d'être débattue depuis la Renaissance¹⁰⁶ : comment concilier entre elles les données chronologiques apparemment contradictoires que fournit Sulpice Sévère? Comment les ajuster d'autre part avec les indications — parfois elles-mêmes ambiguës — apportées deux siècles plus tard par Grégoire? Les systèmes tour à tour édifiés par les spécialistes des études martinienes ont fait rebondir à de nombreuses reprises le débat — en dernier lieu à la suite de la parution, en 1912, du *Saint Martin de Tours* d'E.-Ch. Babut —¹⁰⁷ sans apporter pendant longtemps de solution susceptible de recueillir un large assentiment. Cependant de récents travaux, dans lesquels l'esprit de polémique partisane cède la place à une analyse méthodique des sources, ont fait accomplir à la recherche des progrès décisifs : au P. Delehaye tout d'abord revient le mérite d'avoir posé les problèmes dans toute leur clarté, en réunissant en un dossier fort complet tous les textes de Sulpice Sévère et de Grégoire relatifs à la chronologie martinienne et en les soumettant à une critique serrée¹⁰⁸. Plus récemment, les travaux de J. Fontaine¹⁰⁹ ont de façon magistrale apporté des réponses aux questions laissées pendantes par le savant bollandiste. Aussi peut-on désormais, sans trop de témérité, édifier une chronologie de la vie de Martin. Des deux témoignages principaux sur lesquels on peut la construire, c'est paradoxalement celui de Grégoire qui doit être examiné le premier; en effet l'historien a jalonné son récit de repères datés alors que l'hagiographe, pour des raisons littéraires et surtout apologétiques,

¹⁰⁶ Historique du problème : J. FONTAINE, *Vérité et fiction dans la chronologie de la Vita Martini*, dans *Saint Martin et son temps*, dans *Studia Anselmiana*, XLVI, Rome, 1961, p. 189-236; surtout p. 189-190 et Introduction à l'édition de la *Vita Martini*, p. 171-183.

¹⁰⁷ E.-Ch. Babut (*Saint Martin de Tours*, Paris, 1912), on le sait, mène, suivant une thèse systématique, un violent réquisitoire contre Martin, à ses yeux médiocre soldat, moine fanatique et ridicule, évêque sans autorité, finalement compromis dans l'hérésie priscillianiste, et contre Sulpice Sévère accusé d'imposture : « La *Vita* serait un faux cynique au service d'une cause perdue devant les contemporains, mais paradoxalement gagnée devant la postérité » (J. FONTAINE, *Intr. à la Vita M.*, p. 176). Dans cette attaque en règle, la chronologie suggérée par Sulpice Sévère n'est pas épargnée.

¹⁰⁸ H. DELEHAYE, *Saint Martin et Sulpice Sévère*, dans *Analecta Bollandiana*, XXXVIII, 1920, p. 5-136; sur la chronologie p. 19-33. Le mémoire se présente comme une réponse à la thèse soutenue par Babut. Il en va de même de la série d'articles de Camille Jullian, parus dans le cadre des *Notes gallo-romaines* de la *Revue des études anciennes*, (XII, 1910, p. 260-280; XXIV, 1922, p. 37 sq., 123 sq., 229 sq. et p. 306 sq.; XXV, 1923, p. 49 sq., 139 sq., 234 sq.).

¹⁰⁹ *Op. jam cit.*

était resté dans le vague. Si Sulpice Sévère esquisse, en mentionnant l'âge de Martin aux différentes étapes de sa carrière, une chronologie relative de la vie de son héros, il ne mentionne aucune date¹¹⁰, se bornant à noter quelques rares concordances historiques plus ou moins précises dont il est parfois possible de déduire indirectement une datation. Aussi on ne pourrait tirer des œuvres de Sulpice Sévère une véritable chronologie martinienne, si l'on ne disposait en même temps des indications de Grégoire. Mais inversement celles-ci ne sauraient être retenues, si elles étaient inconciliables avec le témoignage du biographe, auquel sa qualité de contemporain et de disciple de Martin confère une autorité indéniable¹¹¹.

Des données fournies par Grégoire, on ne retiendra pour l'instant que celles concourant à la chronologie « interne » de la vie de l'évêque de Tours, en excluant, provisoirement, toutes les notations relatives aux durées écoulées entre la mort de Martin et des événements postérieurs à celle-ci ou antérieures à son accession à l'épiscopat : car ces derniers chiffres découlent de calculs qui se fondent sur les dates de la consécration et du décès du saint évêque, mais aussi sur d'autres datations, à propos desquelles Grégoire a pu faire erreur. Ainsi délimité, l'apport de l'historien se compose de trois dates absolues — celles de la naissance, de l'accession à l'épiscopat et de la *depositio* — et de deux indications relatives, la durée du règne épiscopal et l'âge de Martin au moment de sa mort. Ces renseignements, dont aucun n'est mentionné dans la *Vita Martini* et dont aucun ne peut en être déduit¹¹², proviennent, selon toute vraisemblance, des sources tourangelles dont disposait Grégoire : tous ne figuraient sans doute pas explicitement dans ces documents et Grégoire a probablement procédé à quelques calculs pour donner à son exposé un caractère complet.

À titre d'hypothèse de travail, un classement, entre ces deux sortes de notations chronologiques, peut être proposé. S'il est une date que la piété tourangelle a dû retenir de préférence à toute autre, c'est bien évidemment celle de la disparition de Martin. Pour que Grégoire pût apporter, à partir de cette donnée première, des précisions sur le règne épiscopal de

¹¹⁰ BABUT, *op. cit.*, p. 65 : « Ni dans la *Vie*, ni dans les *Dialogues*, il ne cite une seule date ».

¹¹¹ C'est la tactique employée par Babut qui, pour mieux dénigrer Sulpice Sévère, lui oppose le « probe historien » Grégoire (*op. cit.*, p. 171), quitte d'ailleurs à ne pas suivre ce dernier dans sa chronologie.

¹¹² Sur les indications chronologiques que Grégoire aurait pu déduire des textes de Sulpice Sévère, selon Delehay et Jullian, voir *infra*, p. 603.

son saint prédécesseur, il fallait qu'il disposât d'un second élément : soit la date de la consécration, soit la durée de l'épiscopat. Étant donné que pour cette dernière l'historien a fourni deux chiffres différents, on peut supposer, sans trop s'aventurer, qu'il s'agit là du résultat d'un calcul pour lequel il s'est repris à deux fois, à partir de deux dates extrêmes que lui indiquaient ses sources. Si l'on passe de la carrière épiscopale à la vie tout entière de Martin, on retrouve un problème qui se pose dans les mêmes termes : il est plus plausible, dans ce cas, de penser que la date de naissance — un renseignement qui n'avait guère lieu de figurer dans les archives de l'Église de Tours — a été déduite de l'âge auquel Martin était parvenu au moment de sa mort, un âge fort avancé qui avait dû frapper ses contemporains¹¹³.

À partir de là, il paraît nécessaire tout d'abord de vérifier la cohérence interne du système chronologique établi par Grégoire. Or, dès que l'on considère la donnée qui paraît la mieux assurée dans l'information de l'historien, on se heurte à une première difficulté ; pour fixer l'année où disparut le saint évêque de Tours, l'auteur indique deux synchronismes : d'une part le consulat de Césaire et d'Atticus, c'est-à-dire 397 ; d'autre part la deuxième année du règne d'Arcadius et d'Honorius qui va du 17 janvier 396 au 16 janvier 397¹¹⁴. Comme Grégoire précise que le décès se produisit en novembre¹¹⁵, on voit que les deux datations ne peuvent con-

¹¹³ DELEHAYE, *art. cit.*, p. 28 et 29, arrive aux mêmes conclusions, sauf en ce qui concerne la date de naissance qu'il croit déduite des indications données par Sulpice Sévère, voir *infra* p. 603. Sur ce point particulier J. FONTAINE, *Vérité et fiction*, p. 194, émet une opinion différente : « Grégoire de Tours dans un autre texte place cette naissance dans la 11^e année du règne de Constantin et rien ne prouve que cette indication doit être considérée comme le résultat abstrait d'une simple soustraction ». Cf. note 14, *ibid.* : « À titre d'hypothèse de travail nous considérons cette donnée comme indépendante et digne de foi ».

¹¹⁴ VM, I, 3, p. 139 : *Caesareo et Attico consulibus nocte media quievit in pace* ; HF, I, 48, p. 32 : *Arcadi vero et Honori secundo imperii anno, sanctus Martinus... migravit ad Christum. Transiit autem nocte media quae dominica habebatur Attico Caesarioque consulibus*. Sur ces dates, W. Liebenam, *Fasti consulares imperii Romani*, Bonn, 1909, p. 40 et 123 ; A. DEGRASSI, *I Fasti consolari (50 A.G. — 613 D.C.)*, Rome, 1952, p. 86.

¹¹⁵ HF, II, 14, p. 64 : *depositionem vero ejus III idus novembris esse cognoscas*. Le 11 novembre est donc bien le jour de la *depositio* et non celui du décès de Martin, comme pourraient le laisser croire d'autres notations de Grégoire (*La ville de Tours*, chap. VI). Cependant, comme le montrent ses calculs, l'historien a pris cette date comme le terme de l'épiscopat de Martin, soit parce qu'il ignorait le jour exact de la mort de ce dernier, soit parce qu'il considérait qu'un règne épiscopal s'achevait avec la *depositio* de l'évêque.

corder : dans l'année 397 — celle que note le consulat — le mois de novembre appartient à la troisième année du règne impérial. L'une de ces deux datations n'est donc qu'une concordance érudite assez malheureusement établie par l'historien. Il y a pour préférer la date consulaire comme la donnée provenant des sources consultées par lui plusieurs raisons : 1) si l'on compare les deux textes dans lesquels Grégoire a daté la mort de Martin, on constate que le nom des deux consuls figure dans chacun d'eux, alors que l'année de règne des empereurs n'est mentionnée que dans la notice de l'*Historia Francorum*. Or, dans ce dernier ouvrage, pour tout ce qui concerne l'Empire romain, l'auteur procède à un découpage par règnes impériaux et par années de ces règnes¹¹⁶ et l'on peut comprendre qu'il ait éprouvé la nécessité de traduire dans ce système la mention consulaire que lui fournissaient ses documents. 2) Bien plus, l'analyse comparée des deux passages révèle l'existence d'un noyau commun, où figure précisément la date consulaire, et qui pourrait bien être la transcription quasi littérale de la source que Grégoire avait sous les yeux :

VM, I, 3

Octogesimo primo aetatis suae anno, Caesareo et Attico consulibus, nocte media quievit in pace

HF, I, 48

Octuaginsimo et primo aetatis suae anno... feliciter migravit ad Christum. Transiit autem media nocte quae dominica habebatur, Attico Caesarioque consulibus.

3) Enfin la date consulaire est la seule qui permette d'obtenir, après soustraction de l'année de consécration, la durée de pontificat à laquelle s'est définitivement arrêté Grégoire dans le *Libellus*¹¹⁷.

Il y a donc toute raison pour retenir l'année 397 comme celle indiquée par Grégoire pour le décès de Martin. Donnant lui aussi dans ce cas préférence à la notation consulaire, H. Delehaye a été conduit, en suivant le même raisonnement, à suspecter la valeur de la date de la consécration de Martin, fixée par Grégoire à la huitième année du règne de Valentinien et de Valens — c'est-à-dire 371 — et à proposer comme correction la date

¹¹⁶ Cf. *HF*, I, 18, 19, 23, 25, 27, 28, 30, 32, 35-39, 41-43. C'est encore le système de datation qu'utilise Grégoire dans la notice consacrée à Brice (*HF*, II, 1) : pour fixer la date d'avènement de ce dernier, il s'est visiblement borné à reproduire la mention de l'année de règne impérial qu'il venait d'établir comme étant celle où se produisit le décès de Martin.

¹¹⁷ Voir *infra*, note 126.

de 370¹¹⁸. Bien qu'étayée par une argumentation d'une logique apparemment imparable, cette proposition ne repose en fait que sur une série d'hypothèses, ce qui lui ôte beaucoup de sa solidité : rien ne permet de supposer que les sources anciennes aient retenu le nom des consuls en charge lors de l'élection de Martin; qu'elles aient noté plutôt l'année du règne de Valentinien où l'événement se produisit, n'aurait rien de surprenant puisqu'il s'agit cette fois-ci d'un empereur établi en Gaule, à Trèves, et qui entretint, au surplus, des rapports avec l'évêque de Tours¹¹⁹. Si la datation indiquée par Grégoire n'était qu'une concordance calculée par ses soins — une concordance qu'il faudrait considérer comme obligatoirement erronée — pourquoi l'historien n'aurait-il pas conservé, comme dans le cas précédent, la mention de l'année consulaire? La nécessité d'une correction ne paraît donc pas s'imposer. Il est vrai que le choix de l'année 370 de préférence à 371 n'est pas, de la part du P. Delehaye, gratuit et arbitraire; il se fonde sur l'idée que le 4 juillet — jour où, au témoignage de Grégoire, Martin fut consacré, — devait être nécessairement un dimanche : ce qui se produisit en 370 et non en 371. Mais même si l'on accorde crédit au récit teinté de caractères légendaires dans lequel l'historien mentionne le 4 juillet¹²⁰, on ne saurait prouver « que le règle de ne procéder aux consécrationes que le dimanche fût dès lors strictement observée »¹²¹. Au surplus les indications concernant la durée de l'épiscopat permettent d'exclure définitivement l'hypothèse de P. Delehaye. Grégoire avait d'abord mentionné un total de 25 ans, 4 mois et 10 jours¹²²; puis dans le *Libellus* il a adopté 26 ans, 4 mois et 7 jours¹²³. Aucune de ces deux sommes ne permet de remonter pour le début de l'épiscopat jusqu'en 370. La première apparaît en fait comme le résultat d'un calcul

¹¹⁸ La proclamation de Valentinien date du 26 février 364 et l'association au pouvoir de son frère Valens du 28 mars de la même année (AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, XXVI, 2 et 4). Dans la 8^e année de leur règne, le mois de juillet qui fut, selon Grégoire, celui de la consécration de Martin, tombe donc en 371. Cette date est refusée par Delehaye (*art. cit.*, p. 28) qui lui préfère 370 (suivi par J. Fontaine, *Vita Martini*, III, p. 661) et par Mgr Duchesne (*Catalogues*, p. 24; *Fastes*, II, p. 302), qui propose 372..

¹¹⁹ SULPICE SÈVÈRE, *Dial.*, II, 5, p. 186-187.

¹²⁰ HF, II, 14, p. 64. Sur la valeur à attribuer à la date précise du 4 juillet, voir *La ville de Tours*, chap. VI.

¹²¹ De l'aveu même du P. DELEHAYE, *art. cit.*, p. 28. Remarque identique de Mgr DUCHESNE, *Catalogues*, p. 24, n. 1.

¹²² VM, I, 3, p. 139 et HF, I, 48, p. 32 (*supra cit.*, n. 62).

¹²³ HF, X, 31, 3. Pour la correction que l'on doit apporter au nombre des jours donné par les manuscrits, voir *supra* la note 62.

erroné que l'historien a corrigé par la suite : en vérifiant ses comptes, il s'est aperçu qu'il s'était trompé d'une unité dans le calcul des années¹²⁴ — sans doute lorsqu'il a converti le total des mois en années — et que d'autre part, son décompte des jours n'était pas tout à fait juste¹²⁵. Or la somme de 26 ans, 4 mois et 7 jours auquel il s'est arrêté en définitive correspond exactement à la durée qui sépare le 4 juillet 371 du 11 novembre 397¹²⁶. Notons enfin que l'âge atteint par Martin à cette dernière date — la 81^e année de son existence —¹²⁷ concorde bien avec une naissance que l'historien place dans la onzième année du règne de Constantin (soit du 25 juillet 316 au 24 juillet 317)¹²⁸. Ainsi, en dépit de quelques erreurs secondaires, le système de Grégoire se présente avec une cohérence qui peut impressionner favorablement la critique et qui lui a valu la confiance d'un très grand nombre d'érudits¹²⁹.

Cependant on ne peut qu'être troublé en constatant que le récit de Sulpice Sévère, s'il concorde sur certains points avec la chronologie grégorienne, paraît sur d'autres — et non des moindres — l'infirmier. Une première date — sans doute la plus importante, puisqu'elle commande toutes les autres — celle de la naissance de Martin, fait difficulté. Certes, l'hagiographe présente son héros comme « déjà septuagénaire » lors de l'un de ses séjours à Trèves, à la cour de Maxime, à une époque que le contexte permet de fixer soit au début de 386, soit à la fin de 385¹³⁰ : une

¹²⁴ C'est ce que l'on peut déduire, semble-t-il, du chiffre identique des mois dans les deux évaluations.

¹²⁵ Babut (*op. cit.*, p. 171), Delehaye, (*art. cit.*, p. 28-29), Fontaine (*Vérité et fiction*, p. 193) sont également d'accord sur cette interprétation.

¹²⁶ On comprend mal comme H. Delehaye (*art. cit.*, p. 28) peut parvenir à la conclusion que l'épiscopat commencé, selon lui, le 4 juillet 370 et achevé le 11 novembre 397, a effectivement duré 26 ans, 4 mois et 7 jours. Si l'on adoptait la date qu'il propose pour l'*ordinatio*, il faudrait corriger en 27 le nombre des années.

¹²⁷ GRÉGOIRE de T., *VM*, I, 3, p. 139; *HF*, I, 48, p. 32; *HF*, X, 31, 3, p. 527.

¹²⁸ *HF*, I, 36, p. 26. Constantin ayant été proclamé Auguste à York à la mort de son père Constance Chlore, le 25 juillet 306 (sur l'établissement de cette date, J. FONTAINE, *art. cit.*, p. 194, note 14, et en dernier lieu P. BRUUN, *Constantine's Change of dies imperii*, dans *Aratos*, IX, 1975, p. 11-27), la onzième année de son règne se place entre le 25 juillet 316 et le 25 juillet 317.

¹²⁹ Si C. Jullian manifeste quelque méfiance envers Grégoire, des érudits, de tendances aussi diverses que E.-Ch. Babut, H. Delehaye et J. Fontaine, se retrouvent d'accord pour considérer que les données de sa chronologie sont dignes de foi.

¹³⁰ Cette concordance peut être établie en rapprochant deux textes de Sulpice : 1) Martin a consenti une seule fois, alors qu'il était déjà dans sa 70^e année — *jam*

donnée qui s'intègre parfaitement dans le cadre de la chronologie proposée par Grégoire. Mais d'autre part, d'un chapitre de la *Vita Martini*, on peut déduire, semble-t-il, que Martin en 356 n'avait que 20 ans : engagé dans l'armée à 15 ans, baptisé à 18 ans, il aurait attendu après son baptême encore deux ans — le temps que vienne à expiration le tribunat de son ami — l'occasion d'obtenir son congé¹³¹ : ce qui advint alors que l'empereur Julien concentrait ses troupes sur le territoire des Vangions, soit en 356¹³². Devant ces contradictions de Sulpice Sévère, les historiens, pen-

septuagenario — à se laisser approcher par une femme, l'épouse de l'empereur Maxime qui le sert à table de ses propres mains à Trèves (*Dial.*, II, 6 et 7, p. 188-189). 2) Maxime réussit à faire accepter à Martin une invitation à un banquet auquel est convié, entre autres illustres personnages, le préfet et consul Evodius (*praefectus idemque consul Evodius, Vita M.*, 20, 4, p. 296) ; ce qui permet de dater ce dernier événement soit de 386, année où Evodius revêt le consulat, soit de l'année 385 où il est *consul designatus* (J. FONTAINE, *Vérité et fiction*, art. cit., p. 195, n. 16 ; *Vita Martini*, III, p. 913). Les deux épisodes se rapportent très certainement à un même séjour de Martin auprès de Maxime, le premier : les rapports cordiaux qu'ils supposent entre l'empereur et l'ascète ne sont en effet plus de mise après la mort de Priscillien, lors du second voyage de Martin auprès de Maxime (*Dial.*, III, 11-13 ; *Chron.*, II, 50 ; J. FONTAINE, *loc. supra cit.*). Reste le problème que peut poser la date de l'exécution de Priscillien : il n'y a aucune difficulté à situer le premier séjour de Martin auprès de Maxime en 385/386, si l'on admet que l'hérésiarque fut supplicié à l'automne 386 (J. R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, Paris, 1933, p. 516-518 ; et à sa suite, A. D'ALÈS, *Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du IV^e siècle*, Paris, 1936, p. 167-173 ; S. M. RAMOS Y LOSCERTALES, *Prisciliano, Gesta rerum*, Salamanque, 1952, p. 99 ; J. FONTAINE, *loc. cit.*). En revanche la marge de temps dans laquelle on doit insérer la première visite de l'évêque de Tours à Maxime devient très étroite, si l'on accepte pour la mort de Priscillien le courant de l'année 385 (E.-Ch. BABUT, *Priscillien et le Priscillianisme*, Paris, 1909, p. 241-244) ou le début de cette même année (B. VOLLMANN, *Studien zum Priszillianismus*, St Ottilien, 1965, p. 4 ; P. STOCKMEIER, *Das Schwert im Dienst der Kirche. Zur Hinrichtung Priszillians in Trier*, dans *Festschrift A. Thomas*, Trèves, 1967, p. 415-428, surtout p. 423 sq. ; K. GIRARDET, *Trier 385, der Prozess gegen die Priszillianer*, dans *Chiron*, IV, 1974, p. 577-608, surtout p. 596, n. 99).

¹³¹ *Vita M.*, 2, 5, p. 254 : *cum esset annorum quindecim, captus et catenatus sacramentis militaribus implicatus est* ; 2, 6, p. 256 : *triennium fere ante baptismum in armis fuit* ; 3, 5-6, p. 258 : *cum esset annorum duodeviginti ad baptismum convolvit. Nec tamen statim militiae renuntiavit, tribuni sui precibus evictus, cui contubernium familiare praestabat : etenim transacto tribunatus sui tempore renuntiaturum se saeculo pollicebatur. Qua Martinus expectatione suspensus per biennium fere posteaquam est baptismum consecutus solo licet nomine militavit.*

¹³² JULLIAN, *Notes gallo-romaines XLVII, REA*, XII, 1910, p. 263-265. J. FONTAINE, *Vérité et fiction*, p. 197. On a proposé de corriger dans le texte de Sulpice Sévère à la fois l'âge de Martin lors de son baptême en *vigintiduo* (malgré le témoignage de Paulin de Périgueux) et de changer le nom de l'empereur dont il obtint son

dant longtemps, se sont partagés en deux camps, dont les positions respectives étaient également mal assurées : les uns optant pour une chronologie longue qui fait naître Martin vers 316-317 ; les autres préférant une chronologie courte qui place sa naissance vers 334-335¹³³. Une autre lecture de la *Vita*, proposée récemment, a totalement renouvelé les données du problème : en éliminant du texte la contradiction que la critique avait cru y trouver, elle supprime le dilemme dans lequel celle-ci s'était laissée enfermer et réhabilite du même coup le témoignage de Sulpice Sévère et celui de Grégoire. Les travaux du dernier éditeur de la *Vita*, J. Fontaine, qui reprend partiellement, mais sans en partager les outrances, la thèse de Babut, ont mis en évidence le caractère essentiellement apologétique de l'œuvre : destinée à illustrer la sainteté de Martin, celle-ci a été composée aussi pour défendre la cause de l'évêque de Tours, qui s'était heurté à une opposition croissante, et, en sa personne, la cause de l'ascétisme monastique dont il était l'un des représentants les plus illustres. Car aux critiques du « parti anti-ascétique », le passé militaire de Martin n'offrait que trop de prises¹³⁴ ; que le reproche lui en ait été fait, les invectives de son disciple Brice ne laissent aucun doute à ce sujet : « Martin dès le début de sa vie — et il ne pouvait le nier — s'était souillé de l'inconduite propre au métier de soldat »¹³⁵. Pour faire front à ces attaques, Sulpice, qui ne pouvait passer sous silence les antécédents militaires de son héros, s'est du moins efforcé de les présenter sous le jour le plus favorable : avec toute son habileté d'avocat, il a su, sans trahir la vérité, envelopper celle-ci d'une formulation assez ambiguë pour que le lecteur eût, en particulier, l'impression que le service de Martin avait été bref, — 5 ans au lieu des 25 années réglementaires — et surtout qu'il ne s'était pas prolongé longtemps après le baptême. La réussite a été parfaite puisque pendant des siècles on a lu ainsi le texte : *Qua Martinus expectatione suspensus, per*

congé en celui de Constant : il s'agit là d'une solution désespérée que H. Delehaye se refuse en définitive à accepter (*art. cit.*, pp. 23-27).

¹³³ Sur l'historique du problème, J. FONTAINE, *Vérité et fiction*, p. 189-190.

¹³⁴ Le dossier des textes canoniques dans lesquels se manifeste l'hostilité à l'intrusion, dans les rangs du clergé, d'anciens fonctionnaires civils et militaires, a été réuni par J. Fontaine (*art. cit.*, p. 211-215) qui relève aussi les insinuations désobligeantes dont Martin a été l'objet du fait des extrémistes du parti ascétique (*ibid.* p. 215-217). Sur la réponse de Sulpice Sévère à ces attaques, J. FONTAINE, *Sulpice Sévère a-t-il travesti saint Martin de Tours en martyr militaire?* dans *Analecta Bollandiana*, LXXXI, 1963, p. 31-58.

¹³⁵ SULPICE SÉVÈRE, *Dial.*, III, 15, 4, p. 214 : *Martinum vero et a principio quod ipse diffiteri non posset, militiae actibus sorduisse.*

biennium fere posteaquam est baptismum consecutus solo licet nomine militavit et traduit : « Tenu en suspens par cette attente, pendant deux années environ après avoir reçu le baptême Martin continua de servir dans l'armée de manière purement nominale ». En adoptant une ponctuation qui rattachait le terme de deux années à l'ensemble du service effectué par Martin après son baptême, les éditeurs et traducteurs sont tombés dans le piège tendu par l'auteur. En réalité, comme l'a proposé le premier E. Griffe¹³⁶, la ponctuation doit être déplacée et la phrase se lit dès lors ainsi : « Tenu en suspens par cette attente pendant deux années environ, après avoir reçu le baptême Martin continua de servir dans l'armée, mais de manière purement nominale » La mention de *biennium* ne signifie donc pas que Martin a fait, en tout et pour tout, encore deux ans de service militaire; elle indique simplement qu'il a attendu — en vain — pendant deux années que son ami le tribun tienne sa promesse de quitter avec lui l'armée avant expiration du temps normal de leur service militaire. Sulpice a volontairement attiré l'attention « sur ce suspens de deux ans pour mieux laisser dans l'ombre le nombre d'années pendant lesquelles se prolongea ensuite le service "nominal" de Martin »¹³⁷, c'est-à-dire vingt années encore. Grâce à cette lecture, disparaît l'obstacle majeur¹³⁸ à la

¹³⁶ E. GRIFFE, *La chronologie des années de jeunesse de saint Martin*, dans *Bulletin de littérature ecclésiastique*, LXII, 1961, p. 114-118. Lecture adoptée par J. Fontaine dans l'édition de la *Vita*; cf. *Commentaire*, II, p. 507-508.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 508. On obtient ainsi un total de 25 années de service militaire, durée normale du *stipendium* des légionnaires à cette époque (J. FONTAINE, *Vérité et fiction* p. 206-207).

¹³⁸ Il reste à expliquer d'abord pourquoi Sulpice Sévère en citant, à propos du service prêté par Martin, les princes sous lesquels il avait milité n'a mentionné que Constance et Julien (*Vita M.*, 2, 2, p. 254 : *Ipse, armatam militiam in adulescentia secutus, inter scholares alas sub rege Constantio, deinde sub Juliano Caesare militavit*). En effet, si l'on adopte la chronologie longue, Martin avait dû servir de nombreuses années au début de sa carrière sous les ordres de Constantin le Grand. Mais nommer cet empereur eût été en fait reconnaître que ce service avait duré beaucoup plus longtemps que Sulpice ne voulait l'avouer : l'auteur cependant n'a pas trahi totalement la vérité puisque la construction de sa phrase se calque sur la réalité d'un service effectué en 3 périodes (FONTAINE, *Vérité et fiction*, p. 204). Bien plus, en mettant l'accent sur le fait que Martin, entré contre son gré dans l'armée, avait été contraint de servir sous les ordres de deux persécuteurs de la foi nicéenne, l'arien Constance et le futur apostat Julien, Sulpice Sévère pouvait présenter son héros comme une victime : « Martin, soldat malgré lui, vétéran par souci apostolique, termine son service avec l'auréole prestigieuse d'un « martyr militaire » (*ibid.*, p. 219-221; et *Commentaire de la Vita*, II, p. 436-444). Autre difficulté souvent relevée (BABUT, *Saint Martin*, p. 67-71, DELEHAYE, *art. cit.*, p. 26) : la date du

chronologie longue : le récit de Sulpice Sévère, qui retrouve sa cohérence, s'accorde parfaitement avec les renseignements biographiques fournis par Grégoire.

Cet accord se poursuit pour les étapes suivantes de la vie de Martin : aucune incompatibilité ne peut être relevée entre les indications assez vagues de la *Vita* et la chronologie grégorienne en ce qui concerne les débuts de l'épiscopat. Sulpice Sévère note que Martin a été consacré évêque alors que Valentinien était déjà au pouvoir et il montre ce dernier, peu de temps après l'élévation de Martin à l'épiscopat, siégeant à Trèves¹³⁹. Or l'empereur a fait de cette ville sa capitale à partir d'octobre 367¹⁴⁰. La présence à ses côtés de l'impératrice Justine permet de situer la scène après 367, dernière date à laquelle la première épouse de Valentinien, Marina Severa, est encore installée à la cour avant d'être bannie¹⁴¹ et répudiée. On sait d'autre part que Valentinien a séjourné à Trèves jusqu'au printemps 375¹⁴². La date de 371, donnée par Grégoire comme celle de l'élection de Martin, s'insère bien entre ces deux derniers termes. Que l'épiscopat se soit ensuite suffisamment prolongé pour que le siège de Tours fût occupé par Martin jusqu'à une époque avancée de l'année 397,

premier séjour de Martin auprès d'Hilaire; ce séjour doit se situer entre l'été 356, époque où Martin quitte l'armée, et le départ de l'évêque pour l'exil. Ce départ, on le sait, fait suite au concile de Béziers qui se tint probablement au printemps 356; mais il n'a pas suivi immédiatement sa clôture : les démarches des adversaires de l'évêque de Poitiers, dont la requête fut portée auprès du César Julien, puis transmise à Constance, et les délais nécessaires à l'envoi d'une réponse ont dû prendre du temps, si bien qu'Hilaire ne quitte sans doute pas la Gaule avant la fin de 356, (C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 185; E. GRIFFE, *La chronologie des années de jeunesse de saint Martin*, art. cité, p. 118 et *La Gaule chrétienne*, I, p. 226-228; J. FONTAINE, *Vie de saint Martin*, II, p. 545-547; J. DOIGNON, *Hilaire de Poitiers avant l'exil*, Paris, 1971, p. 506-511).

¹³⁹ *Dialogues*, II, 5, 5, p. 186 : *Eo fere tempore quo primum episcopus datus est, fuit ei necessitas adire comitatum. Valentinianus tum major rerum potiebatur*. On ne saurait retenir l'interprétation que Babut (*op. cit.*, p. 171, n. 2) donne de cette phrase : « l'élection du saint aurait coïncidé à peu près avec l'avènement de Valentinien I^{er} ». Comme l'a bien montré J. Fontaine (*Vérité et fiction*, p. 194, note 15), l'expression *potiri rerum* signifie seulement que Valentinien était au pouvoir (364-375).

¹⁴⁰ C. JULLIAN, *Histoire*, VII, p. 248; A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, Paris, 1947, p. 176.

¹⁴¹ AURELIUS VICTOR, *Epitome*, 45, 4; A.H.M. JONES, J. R. MARTINDALE, et J. MORRIS, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, I, Cambridge, 1971 : *Marina Severa*, p. 828; *Justina*, p. 488-489.

¹⁴² Valentinien quitte Trèves au printemps 375 (A. PIGANIOL, *op. cit.*, p. 196).

c'est là encore un point sur lequel le témoignage de Grégoire se trouve corroboré par celui de Sulpice Sévère. En effet plusieurs épisodes relatés par le biographe jalonnent cette période : voyages qui conduisent l'ascète à Trèves auprès de l'usurpateur Maxime (383 - 28 août 388), le dernier datant de 386/387¹⁴³; miracle accompli par Martin après sa consécration et grâce auquel jusqu'à sa mort, pendant vingt années (donc au minimum jusqu'en 391), un canton du Sénonais demeure épargné par la grêle¹⁴⁴; communication faite à l'évêque, par des voies mystérieuses, des décisions prises au concile de Nîmes (394 ou 396?) auquel il ne s'était pas rendu¹⁴⁵. Enfin l'accord semble général pour admettre que la *Vita Martini*, dont une lettre de Paulin de Nole accuse réception au printemps 397, fort peu de temps après l'achèvement de l'œuvre, a été rédigée et diffusée du vivant même de son héros¹⁴⁶.

Mais ensuite surgit de nouveau une sérieuse difficulté : la date du décès fixée par Grégoire en novembre 397 apparaît bien trop haute si l'on tient compte d'une indication fournie par Sulpice Sévère ; dans un chapitre des *Dialogues*, ce dernier précise en effet que Martin vécut seize années encore après avoir commis la faute de communier à Trèves avec

¹⁴³ Martin communit avec le nouvel évêque de Trèves, Félix, consacré après la mort de Priscillien (*Dial.*, III, 13). Si l'on accepte pour ce dernier événement la chronologie basse (*supra*, n. 130), on peut situer le deuxième voyage de Martin auprès de Maxime à l'automne 386 ou durant l'hiver 386-387 (J. FONTAINE, *Vérité et fiction*, p. 195-196; *Vita Martini*, III, p. 913). L'année 386, il faut le noter, est celle que propose déjà, pour la consécration de Félix, L. Duchesne (*Fastes*, t. III, p. 36) et que retient C. Munier pour le concile réuni en cette circonstance (*CG*, I, p. 47).

¹⁴⁴ *Dial.*, III, 7, 2, p. 205 : *per viginti annos, quibus postea mansit in corpore, grandinem in illis locis nemo pertulerit.*

¹⁴⁵ *Dial.*, II, 13, p. 196-197. Sur la date du concile tenu un 1^{er} octobre, alors que Arcadius et Honorius étaient consuls (394, 396 et 402), C. MUNIER, *Concilia Galliae*, p. 49. Étant donné la place donnée à cet épisode à l'extrême fin du livre II des *Dialogues*, (*infra*, p. 601 et n. 159) on serait tenté de pencher pour l'année 396.

¹⁴⁶ La lettre 11 de Paulin de Nole, datée du printemps 397 (FABRE, *Essai sur la chronologie de l'œuvre de Saint Paulin de Nole*, Strasbourg, 1948, p. 23-27; J. T. LIENHARD, *Paulinus of Nola and Early Monasticism*, Cologne-Bonn, 1977, p. 94-95), est un accusé de réception de la *Vita Martini*. Si, dans cet ouvrage, Sulpice « parle de ce vivant comme on parle d'un mort » (verbes au passé, panégyrique final), c'est parce qu'il sait que Martin est proche de la fin de sa vie (BABUT, *op. cit.*, p. 36) : on doit surtout remarquer que la *Vita* se termine sans qu'il soit fait mention de la mort de Martin et que Sulpice éprouva ensuite le besoin de compléter son récit en relatant dans la *Lettre 2* les circonstances dans lesquelles il a appris cette disparition et dans la *Lettre 3* les funérailles du saint. Sur le consensus de la critique à ce sujet, J. FONTAINE, éd. *Vita M.*, I, p. 18, n. 1.

les Ithaciens et notamment avec le nouvel évêque de cette cité, Félix¹⁴⁷. Or Félix a été consacré après la mort de Priscillien, c'est-à-dire au plus tôt à l'automne 386 ou durant l'hiver 386-387, ce qui reporterait la mort de Martin à 402 ou 403¹⁴⁸. Devant cette donnée isolée qui contredit le système chronologique si cohérent établi par Grégoire, l'hypothèse d'une erreur se présente immédiatement à l'esprit. Sulpice Sévère s'est-il trompé en chiffrant l'intervalle entre la faute et la mort à 16 années au lieu des 10 que l'on attendrait sur la foi du témoignage de Grégoire? Une telle bévue, de la part d'un écrivain que la *Chronique* montre si précisément renseigné sur l'affaire priscillianiste, paraît impossible. Aussi a-t-on suggéré que le texte original des *Dialogues* avait été altéré : *sedicim* aurait été substitué par mégarde soit à *sed decem*, soit à *undecim*¹⁴⁹. Encore faut-il, pour que cette correction n'apparaisse pas arbitrairement dictée par un souci de commodité, que puissent être trouvés dans l'œuvre de Sulpice Sévère ou dans d'autres sources des arguments sérieux qui la confortent : les preuves que Martin n'était plus en vie après novembre 397 ou tout au moins que son existence ne peut s'être prolongée jusqu'à la date tardive de 402/403.

Des témoignages contemporains de celui de Sulpice, on ne peut guère tirer d'arguments vraiment décisifs. Un concile de Turin, — on le sait grâce à deux lettres postérieures du pape Zosime¹⁵⁰ — eut à s'occuper d'une accusation que Lazare, plusieurs années avant qu'il ne fût élevé au siège épiscopal d'Aix (408), avait portée contre l'évêque Brice, successeur de Martin. Si l'on avait la certitude que cette réunion a bien eu lieu en 398, comme l'a proposé J.-R. Palanque¹⁵¹, on tiendrait là, pour l'épisco-

¹⁴⁷ *Dial.*, III, 13, p. 210-211 : *Nobis cum lacrimis fatebatur, se propter communionis illius malum, cui se vel puncto temporis necessitate, non spiritu miscuisset detrimentum sentire virtutis. Sedecim postea vixit annos.*

¹⁴⁸ Parmi les nombreuses dates anciennement proposées (liste dressée par LECOY DE LA MARCHE, *Saint Martin*, p. 669-670), les plus précoces sont 395 et 396. Babut (*op. cit.*, p. 56), situe la décès entre le 1^{er} octobre 396 et le mois d'avril 397 en se fondant sur une chronologie contestable des relations épistolaires entre Paulin de Nole et Sulpice Sévère.

¹⁴⁹ Correction *sed decem* proposée par Lecoy de la Marche (*op. cit.*, p. 620). Bien que la leçon *sedicim* qui se trouve dans le plus ancien manuscrit puisse suggérer une filiation graphique *sed decem* > *sedecem* > *sedicem* et *sedecim*, la présence d'un *sed* au début de la phrase suivante incite J. Fontaine (*Vérité et fiction*, p. 196 n. 19) à préférer comme leçon originelle *virtutis decem* « avec mélecture *virtuti sdecem* et développement ultérieur *virtuti (s) sedecem* ».

¹⁵⁰ Voir *supra*, n. 6.

¹⁵¹ J. R. PALANQUE, *Les dissensions des Églises des Gaules à la fin du IV^e s. et la*

pat de Martin, un *terminus ad quem* permettant d'écarter définitivement comme fautive la leçon des *Dialogues*. Malheureusement, il n'est pas possible — le débat ancien et récemment réouvert sur cette question invitant à la prudence —¹⁵² d'exclure pour le concile de Turin une datation plus tardive d'une ou deux années¹⁵³. La correspondance de Paulin de Nole se révèle également assez décevante pour l'enquête. Dans les lettres adressées à son ami Sulpice Sévère, le poète évoque à plusieurs reprises, après 397, la figure de Martin¹⁵⁴. Mais, dans aucune de ces missives, il ne mentionne avoir reçu la nouvelle de la mort de l'évêque tourangeau. Les ter-

date du concile de Turin, dans *Revue d'hist. de l'Égl. de France*, XXI, 1935, p. 461-501; date adoptée par E. Stein dans l'édition française de son *Histoire du Bas-Empire*, I, Paris, 1959, p. 271 et 560, par C. MUNIER, *Concilia Galliae*, p. 52 et E. GRIFFE, *La Gaule Chrétienne*, I, p. 336.

¹⁵² On n'entrera pas ici dans le débat ouvert par Babut, avec *Le concile de Turin*, Paris, 1904, qui propose de distinguer deux conciles de Turin : un premier, qui eut à connaître le cas de Brice, se serait tenu à l'époque où l'on place traditionnellement la réunion supposée unique; un second, celui que les Actes nous font connaître, daterait de 417. L'hypothèse, reprise récemment par A. Chastagnol (*Le repli sur Arles des services administratifs gaulois, en l'an 407 de notre ère* dans *Revue historique*, 505, 1973, p. 23-40), est contestée par J. R. Palanque, (*Du nouveau sur le transfert de la Préfecture des Gaules de Trèves à Arles*, dans *Provence historique*, XXIII, 1973, p. 29-38) et par Ch. Pietri (*Roma christiana*, II, p. 973-975).

¹⁵³ L'ordination de Lazare eut lieu après l'usurpation de Constantin. Les dates proposées pour le concile de Turin (ou pour la première réunion des Pères dans cette ville) s'échelonnent entre 398 et 407 (BABUT, *op. cit.*, p. 5-6, note 1; CHASTAGNOL, *art. cit.*, p. 40). Il semble improbable qu'après 402, des évêques gaulois aient pu choisir de se réunir dans une cité de l'Italie qui est alors troublée par les invasions.

¹⁵⁴ Paulin fait mention de Martin dans le *Carm.* 19, v. 154 (composé en 405) et dans une série de lettres toutes adressées à Sulpice Sévère, à l'exception d'une seule, destinée à Victrice de Rouen (*Epist.*, 18). La chronologie de cette correspondance s'établit ainsi :

	selon P. Fabre		selon J. T. Lienhardt	
<i>Epist.</i> 11	printemps	397	printemps	397
<i>Epist.</i> 17	fin été	398	après juillet	398
<i>Epist.</i> 18	fin été	398		397-398
<i>Epist.</i> 23 et 29		400		printemps 400
<i>Epist.</i> 27		401		401
<i>Epist.</i> 30		401 ou 402		printemps 402
<i>Epist.</i> 32		404		été 404

mes qu'il emploie pour parler de ce dernier paraissent bien, à partir de 398, s'appliquer à un défunt plutôt qu'à un vivant¹⁵⁵. Mais il s'agit d'impressions subjectives qui ne peuvent à elles seules emporter la conviction. Reste à examiner l'ensemble du témoignage de Sulpice Sévère : ne recèle-t-il pas quelque indice que l'existence de Martin, loin de se prolonger jusqu'aux années 402/403, s'est achevée à la fin de 397 ?

Dans les *Dialogues*, écrits après la mort de l'évêque, Gallus rapporte une prophétie faite par ce dernier, en présence de Sulpice, à propos de la fin du monde et il ajoute : « cela nous l'avons entendu dire à Martin il y a 8 ans » (*quod autem hanc ab illo audivimus annus octavus est*)¹⁵⁶. De cette indication, on a souvent déduit, en supposant que les propos sur l'antéchrist avaient été tenus par Martin peu avant sa disparition et en acceptant pour celle-ci la date indiquée par Grégoire, que les *Dialogues* avaient été composés sept années plus tard, soit en 403/404¹⁵⁷. S'il était possible d'assurer cette dernière datation par une autre voie et de confirmer plus nettement l'époque attribuée à la prophétie, il deviendrait légitime de procéder à l'opération inverse et de retrouver ainsi, par soustraction des sept années écoulées avant la rédaction des *Dialogues*, un résultat s'accordant avec la datation du décès chez Grégoire. Or pour une telle démonstration, on dispose peut-être des éléments nécessaires. L'attention doit se porter tout d'abord sur la composition des *Dialogues* ; cet ouvrage, a-t-on pu écrire, est « d'une trame fort lâche » : « Faits et gestes, miracles et apophtegmes, s'alignent au petit bonheur comme dans les fiches biographiques de Valère Maxime ou de Suétone »¹⁵⁸. Il est vrai, le ton familier de ces entretiens, la spontanéité des propos échangés, la vivacité des réparties, tout suggère une conversation qui se développe librement et progresse au gré d'une réminiscence ou d'une association d'idées. Mais n'est-ce pas là seulement l'illusion que l'auteur, par l'art de sa mise en scène, a cherché et

¹⁵⁵ Dès la fin de l'été 398 (*Epist.*, 17, 4), Paulin, qui reproche à son ami de ne point être venu le visiter à Nole alors qu'il se rend fréquemment à Tours, met en parallèle Martin et Félix, comme deux saints dont la mémoire mérite également d'être honorée. Dans la lettre 23, 3 (400), l'auteur voit dans Victor le portrait des saints Martin et Clair qui paraissent associés dans une éternité bienheureuse : *Vero recognovimus in eo sanctorum formulam beatorum Martini et Clari, quem proximo intervallo inlustris magistri sequacem te auctore cognovimus*. Enfin de façon plus nette encore, la lettre 27, 3 (401), fait l'éloge de Sulpice Sévère dans lequel Paulin voit, dit-il, revivre Martin et Clair : *totum in te spirare Martinum, florere Clarum*.

¹⁵⁶ *Dial.*, II, 14, p. 197-198.

¹⁵⁷ BABUT, *op. cit.*, p. 50, note 1.

¹⁵⁸ J. FONTAINE, *Intr.* à l'éd. de la *Vita*, p. 49.

réussi à créer, pour donner vie à sa narration? À examiner de plus près les livres II et III — plus précisément consacrés à Martin — on s'aperçoit que la succession des chapitres obéit à une composition beaucoup plus rigoureuse qu'il n'y paraît d'abord : les récits de Gallus s'ordonnent, dans le cadre de chacune des deux journées où il prend la parole, suivant une progression chronologique; chacune de ces deux « conférences », ponctuées par les interventions de ses auditeurs, est destinée à illustrer par un choix d'épisodes, la carrière et l'activité de l'évêque depuis les premières années de son règne jusqu'à sa mort. Certes le narrateur ne se prive pas, ici ou là, de faire retour en arrière ou au contraire d'anticiper sur les événements : mais précisément, chaque fois qu'il rompt ainsi avec l'ordre de la chronologie, il l'annonce très clairement, de même qu'il prévient à nouveau lorsqu'il reprend le fil normal du temps¹⁵⁹. Une première con-

¹⁵⁹ Dans son premier récit (*Dialogues*, II), Gallus prend soin de marquer par des notations temporelles la succession chronologique des épisodes relatés; quand un souvenir brusquement réveillé ou une association d'idées l'entraînent à prendre des libertés avec l'ordre chronologique, il le signale fidèlement. La construction de ce deuxième *Dialogue* se présente ainsi :

1) Premiers épisodes dont Gallus a été le témoin après son arrivée à Tours — *quo primo igitur tempore relictis scholis beato me viro junxi, paucos post dies. . .* (II, 1, 1) — : charité de Martin (II, 1) et messe miraculeuse (II, 2); puis — *consequenti idem tempore* — le chariot enchanté (II, 3).

2) *Excursus* : avant l'arrivée de Gallus à Tours — *prius enim gestum est, quam me illi viro jungerem* — séjour de Martin à la cour de Valentinien (II, 5); par association d'idées, Gallus évoque un autre séjour à Trèves, beaucoup plus récent — *licet. . . diversis temporibus* — alors que Maxime était au pouvoir (II, 6).

3) Reprise du récit dans l'ordre chronologique :

— Peu après le retour de Martin de Trèves — *per idem fere tempus Martino a Treveris revertenti* (II, 9, 1) —, en présence de Gallus : miracle de la paille du lit de saint Martin (II, 8); une vache et un lièvre sauvés par Martin (II, 9).

— Le dialogue s'achève sur deux épisodes (II, 13, entretiens de Martin avec les saints et les anges; II, 14, prophétie concernant la fin du monde) qui se sont déroulés en présence de Sulpice Sévère, à l'extrême fin de la vie de Martin.

Le second récit de Gallus (*Dialogues*, III) suit de la même façon l'ordre de la chronologie. Le narrateur revient en arrière, mais ne remonte guère, semble-t-il, au-delà du règne de Maxime (III, 3, 4, 8).

1) Parmi les premiers épisodes, plusieurs évoquent les rapports orageux de l'évêque avec le comte Avitianus dont la mission à Tours se situe sans doute à l'époque où l'usurpateur se saisit du pouvoir (voir *La ville de Tours*, chap. I, n. 19).

2) Puis sont rapportées les interventions de Martin auprès de Maxime en faveur des priscillianistes (III, 11, 12 et 13).

3) Enfin sont évoquées les dernières années de l'épiscopat : Gallus s'attache à montrer que malgré la « faute » qu'il a commise, Martin a retrouvé ses pouvoirs miracu-

clusion s'impose : si la prophétie concernant la fin prochaine du monde est rapportée dans le chapitre qui clôt la première « conférence » de Gal-lus, c'est parce qu'elle a été prononcée par Martin dans les derniers temps de son épiscopat. Quant à la date de composition des *Dialogues*, il paraît possible de la fixer directement grâce au témoignage de Paulin de Nole; dans la lettre 28 expédiée à Sulpice Sévère, à la fin de l'été 404¹⁶⁰, Paulin fait à son correspondant le reproche de ne pas avoir tenu ses enga-gements : il avait été convenu entre les deux amis que le messenger Victor, qui leur servait de trait d'union, quitterait chaque année à l'automne Pri-muliacum pour passer l'hiver à Nole et retournerait au printemps en Gaule pour séjourner pendant l'été auprès de Sulpice. Mais cette année-là « il n'était pas là pour passer l'hiver auprès de nous, comme tu l'avais écrit; mais, selon ses assertions, quand de la région de Narbonne où il avait rencontré le frère Postumianus, il eut été renvoyé auprès de toi, il n'en est reparti qu'au moment précis où il aurait pu parvenir auprès de moi s'il avait été mis en route (en temps utile) »¹⁶¹. L'excuse alléguée par Victor au nom de Sulpice Sévère est donc l'arrivée à Narbonne de Postu-mianus. Si ce dernier est bien, comme cela est hautement probable, le Postumianus dont le retour en Gaule et l'arrivée à Primuliacum, après un voyage de trois ans en Orient, ouvre les *Dialogues*¹⁶², les propos relatés

leux (III, 14); le dernier épisode (III, 15) est celui des invectives de Brice contre son évêque; Martin paraît alors très âgé comme le montrent les injures lancées par son disciple : *et nunc per inanes superstitiones et fantasmata visionum ridicula prorsus inter deliramenta senuisse* (III, 15, 4).

¹⁶⁰ P. FABRE, *La chronologie...*, p. 41-44, J. T. LIENHARD, *Paulinus of Nola*, p. 189-190.

¹⁶¹ PAULIN NOL., *Epist.*, 28, 3 : *Non enim ad hiemen apud nos, ut scripseras, exigendam adfuit, sed ut adseruit, de Narbonensi, ubi fratri Postumiano occurrerat, remissus ad te, tunc a te iterum profectus est, cum ad me directus pervenire potuisset.*

¹⁶² Babut (*Saint Martin*, p. 49, n. 2) considère le voyage de Postumianus en Orient, tel que le relatent les *Dialogues*, comme une fiction. Mais les arguments qu'il apporte en faveur de cette thèse paradoxale ne sont pas convaincants. Sans pour autant partager ce point de vue, P. Fabre (*Essai sur la chronologie...*, p. 45-46, n. 5) se refuse à identifier, comme on l'a proposé à plusieurs reprises, le Postu-mianus mentionné dans les lettres 27 et 28 de Paulin ou même seulement le per-sonnage ainsi nommé dans la lettre 28 — qui serait selon l'hypothèse de P. Reinelt (*Studien über die Briefe des heiligen Paulinus von Nola*, Breslau, 1903, p. 26, n. 2) différent de celui de la lettre 27 — avec le Postumianus des *Dialogues*. Son argu-mentation se fonde essentiellement sur deux indices : 1) dans la lettre 27, que Fabre date de 401 (*op. cit.*, p. 45), Paulin répond à une missive de Sévère qui lui a été portée par Postumianus accompagné de Theridius (*Ep.* 27, 1); d'après cette let-

dans cet ouvrage ont bien été tenus fin 403 ou début 404, soit 7 ans environ après que Martin se soit éteint.

Il ne s'agit là encore que de présomptions. On peut s'appuyer avec plus de certitude sur une autre indication donnée par Sulpice Sévère, selon laquelle Martin était septuagénaire en 385-386; elle vient en effet corroborer étroitement l'assertion de Grégoire suivant laquelle l'évêque, en 397, au moment de son décès, était dans sa 81^e année. Certes C. Julian, et, à sa suite, H. Delehaye¹⁶³, ont admis que l'auteur de l'*Historia Francorum* avait déduit ce dernier renseignement précisément des récits où Sulpice Sévère met en rapport Martin — *jam septuagenario* — avec le consul Evodius. L'argument fondé sur la concordance entre les deux sources, serait dans ce cas dépourvu de toute valeur. On a peine cependant à croire que le bon Grégoire ait pu déployer assez d'esprit critique pour déterminer, à la lecture de Sulpice Sévère, que Martin était septuagénaire l'année où Evodius revêtait le consulat. Il faut en effet, pour arriver à cette conclusion, rapprocher un texte des *Dialogues*, relatant que Martin, *jam septuagenario*, fut servi à la cour de Trèves par l'épouse de l'empereur Maxime, d'un passage de la *Vita* (20,4) où l'on voit l'évêque de Tours, acceptant une invitation de ce même Maxime, partager un repas avec ce dernier et d'illustres personnages au nombre desquels se trouvait Evodius¹⁶⁴. Que ces deux récits se rapportent bien à un même séjour de

tre, Postumianus serait un familier de Paulin, tandis que le personnage des *Dialogues* semble lié d'amitié surtout avec Sévère.

2) D'autre part le passage de Postumianus à Nole en 401, de même que la rencontre avec Victor à Narbonne en 404 feraient difficulté : le Postumianus des *Dialogues* s'est embarqué à Narbonne pour faire voile directement vers l'Afrique (*Dial.*, I, 3, 1) et, à son retour, c'est à Marseille qu'il a débarqué (*Dial.* I, 1, 5).

En fait Postumianus a fort bien pu partager à la fois l'amitié de Paulin et celle de Sulpice, chacun de ces derniers mettant naturellement l'accent — à des dates différentes d'ailleurs — sur les liens particuliers qui l'unissaient à lui. D'autre part, on peut comprendre que Postumianus, pressé par ses amis d'apporter son témoignage sur les ascètes orientaux, ne se soit pas attardé dans son récit à relater en détail le début et la fin de son voyage et qu'il ait omis de ce fait, de mentionner, à l'aller, une halte à Nole et, au retour, son passage à Narbonne, après le débarquement à Marseille. On notera que J. Fontaine (*Vita M.*, *Introduction*, I, p. 38) tient pour acquis que l'on a à faire à un seul et unique personnage.

¹⁶³ C. JULLIAN, *art. jam cit.* *REA*, XII, 1910, p. 266; DELEHAYE, *art. cit.*, p. 29.

¹⁶⁴ 1) *Dîner où Martin fut servi à Trèves par l'impératrice* : Gallus précise que Martin n'a ainsi contrevenu à la règle de ne s'approcher d'aucune femme qu'en cette unique occasion, (*Dial.*, II, 7, 4, p. 188-189).

2) *Repas pris à la table de Maxime*, (*Vita M.*, 20, 4, p. 296), (voir *supra* p. 592 et note 130).

l'évêque à la cour de Maxime, le premier qu'il y fit, avant que la condamnation de Priscillien n'eût assombri ses rapports avec l'empereur, c'est ce qui a été fort bien établi de nos jours¹⁶⁵. Que Grégoire ait pu en prendre conscience paraît beaucoup moins assuré. Même s'il en était ainsi, il faudrait admettre qu'il a eu ensuite l'idée de déduire de la présence du consul Evodius, incidemment mentionnée, la date à laquelle se déroulaient ces événements. Plutôt que de prêter à Grégoire une aussi grande sûreté de méthode dans l'exploitation de ses sources, il paraît plus vraisemblable d'admettre qu'il a obtenu directement de ses documents tourangeaux l'indication de l'âge de Martin au moment de sa mort¹⁶⁶. Un autre texte peut enfin être invoqué : il s'agit de la deuxième *Lettre* de Sulpice Sévère, celle où il relate au diacre Aurelius en quelles circonstances il fut mis au courant de ce dernier événement : quelques instants avant l'arrivée des moines tourangeaux porteurs de la triste nouvelle, alors qu'il s'était assoupi, un rêve prémonitoire lui avait montré Martin transfiguré, s'élevant vers les cieux entr'ouverts, suivi du « saint prêtre Clair, son disciple récemment décédé »¹⁶⁷. Or Clarus avait déjà été enlevé « par une sainte mort », lorsque Sulpice rédigeait la *Vita*¹⁶⁸. Cette disparition qui se produisit au plus tard dans les tout premiers mois de 397 et qui était probablement un peu antérieure, aurait-elle pu encore être considérée, en 402-403, comme « récente » ? L'expression employée pour fixer l'époque du décès de Clair — *qui nuper excesserat* — par rapport à celle de la mort de Martin, suggère clairement au contraire que quelques mois, tout au plus un an ou deux, se sont écoulés entre la disparition du disciple et celle du maître¹⁶⁹.

En regard de toutes ces données dont certaines, il est vrai, n'apportent que des présomptions, mais qui, réunies, constituent un faisceau d'indices concordants, la leçon *sedicim* qui, dans le second *Dialogue*, por-

¹⁶⁵ J. FONTAINE, *Vérité et fiction*. . . , p. 194-195.

¹⁶⁶ C'est en ce sens que vont les conclusions de J. Fontaine, *ibid.*, p. 194, n. 14.

¹⁶⁷ *Epist.*, 2, 5, p. 326 : *Nec multum post, sanctum Clarum presbyterum, discipulum illius, qui nuper excesserat, video eadem qua magistrum via scandere.*

¹⁶⁸ *Vita M.*, 23, 1, p. 302 : *Clarus quidam adulescens nobilissimus, mox presbyter, nunc felici beatus excessu, cum, relictis omnibus, se ad Martinum contulisset, brevi tempore ad summum fidei virtutumque omnium culmen enituit.* Sur la date de la mort de Clarus, voir *PGC*, s.v. *Clarus*.

¹⁶⁹ *Nuper*, dérivé de *novus*, s'est cristallisé dans l'emploi adverbial avec le sens de nouvellement, récemment. . . Dans la langue classique, il désigne une période de temps plus éloignée que *modo* ou *paulo ante* (A. ERNOUT et A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1932, p. 648), mais qui n'excède pas trois ans, semble-t-il, (CICÉRON, *Verrines*, 4, 61).

terait le décès de Martin à 402-403, reste tout à fait isolée. Tout conduit donc à l'écartier et à retenir la date de novembre 397 que mentionne explicitement Grégoire et que suggèrent les sources plus anciennes.

3) *La chronologie des prédécesseurs et des successeurs de Martin.*

La chronologie des évêques tourangeaux se développe dans l'œuvre de Grégoire de Tours de part et d'autre de l'épiscopat de Martin. Tout d'abord deux prélats ont, selon l'historien, occupé le siège de Tours avant Martin, c'est-à-dire avant juillet 371 : Catianus, puis Litorius. À propos de ce dernier, Grégoire dans le *Libellus* indique une durée de règne de 33 ans correspondant bien effectivement à un avènement qu'il place dans la première année du règne de Constant, soit en 337-338¹⁷⁰. La concordance entre ces deux données ne signifie nullement que l'auteur disposât d'informations très détaillées, si, comme on peut le soupçonner, l'une d'elles a été déduite de l'autre par ses soins. Quelle que soit la façon dont Grégoire ait procédé, son témoignage, même si on doit lui accorder une valeur assez approximative (le chiffre 33 est visiblement arrondi), paraît parfaitement recevable. En revanche, à s'en tenir ici au seul domaine de la chronologie, les indications fournies par Grégoire à propos de celui qu'il présente comme le premier évêque de Tours, Catianus, n'inspirent pas, loin de là, la même confiance. Gatien aurait été envoyé à Tours « par le pape du siège romain » la première année du règne de l'empereur Decius (août 249 — août 250), sous le consulat de Decius et de Vettius Gratus (250)¹⁷¹. Le renseignement ne figurait certainement pas dans les documents tourangeaux : à l'appui de cette datation Grégoire cite en effet la *Passio Saturnini*. Ce texte hagiographique où il n'est nullement question

¹⁷⁰ HF, X, 31, 2, p. 526 : *Anno imperii Constantis primo Litorius ordinatur episcopus. . . sedit autem annis XXXIII*. Étant données la durée de l'épiscopat de Litorius et la date d'avènement de son successeur, il apparaît que Grégoire a compté les années de l'empereur Constant, non à partir du moment où celui-ci a exercé sa souveraineté en Gaule (printemps 340), mais à partir du début de son règne, c'est-à-dire de la mort de Constantin le Grand, le 11 mai 337 (DUCHESNE, *Catalogues épiscopaux de Tours*, p. 23; *Fastes*, II, p. 302).

¹⁷¹ HF, I, 30, p. 22 : *Sub Decio vero imperatore. . . septem viri episcopi ordenati ad praedicandum in Galliis missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato consolibus, sicut fideli recordationem retentur, primum ac summum Tholosana civitas sanctum Saturninum habere coeperat sacerdotem »*. Hic ergo missi sunt : Turonicis Catianus episcopus. . . , HF, X, 31, 1, p. 526 : *Catianus episcopus anno imperii Decii primo a Romanae sedis papa transmissus est*. Pour la chronologie du règne de Dèce, J. LAFURIE, dans *Bull. de la Sté des antiquaires de France*, 1965, p. 139-153.

de Catianus ne constitue pas, à l'évidence, une source directe pour l'historien ; mais il lui offre une référence chronologique dont il a cru pouvoir, par déduction, tirer parti pour l'épiscopat du Tourangeau : il s'agit de la mention consulaire *sub Decio et Grato consulibus* que Grégoire a considérée comme se rapportant à l'arrivée de Saturnin à Toulouse, ce qui relève déjà d'une interprétation personnelle et contestable¹⁷². Par une autre voie, l'auteur de l'*Historia Francorum* avait recueilli une tradition — fortement teintée de légende — qui associait à Saturnin six compagnons chargés, dans le cadre d'une même mission, d'évangéliser des cités de la Gaule¹⁷³ : parmi ceux-ci figurait Catianus dont la venue à Tours devait donc, c'est la conclusion à laquelle Grégoire est parvenu, être datée elle aussi de 250. Mais cette datation, obtenue grâce à un raisonnement dont les prémisses sont aussi mal assurées, est, on le voit, dépourvue de valeur. Il y a donc, dans la chronologie de Grégoire, un premier point faible. Et c'est précisément sur cette base fragile qu'il a construit un système dont le caractère arbitraire a bien été mis en valeur par Mgr Duchesne : du moment où il acceptait l'année 250 (*Decio et Grato*) comme date de la mission de Gatien et l'année 337 (*Constantis primo anno*) comme celle de l'avènement du second évêque, il se trouvait devant un espace de 87 ans, trop long pour un seul épiscopat. Il explique cette longue durée en disant que, par suite de l'opposition des païens, la cité de Tours demeura longtemps sans évêque. Tel est le système proposé dans le premier livre de l'*Historia Francorum*, (I, 48). Le *Libellus* précise et répartit les 87 ans en un épiscopat de 50 ans et une vacance de 37 années¹⁷⁴. Ces chiffres comblent trop bien les lacunes de l'échelle chronologique entre 250 et 337-338 pour ne pas éveiller la suspicion.

¹⁷² La date de 250 qui est fournie par la *Passio Saturnini* est-elle la date de l'arrivée de saint Saturnin à Toulouse ou, comme on incline de plus en plus à le croire, celle de son martyre ? Sur l'état de la question et l'abondante littérature qu'elle a suscitée, voir E. Griffe, *La Gaule chrétienne*, I, p. 395-402.

¹⁷³ Sur la légende des Sept envoyés et sa constitution, voir *La ville de Tours*, chap. I.

¹⁷⁴ DUCHESNE, *Fastes*, II, p. 286. Cf. GRÉGOIRE, *HF*, I, 48, p. 33 : *Quod si quis requireret cur post transitum Catiani episcopi unus tantum, id est Litorius, usque ad sanctum Martinum fuisset episcopus, noverit quia, obsistentibus paganis, diu civitas Toronica sine benedictione sacerdotale fuit* et *HF*, X, 31, 1, p. 526 (Catianus) *in hac urbe sub tali condicione perpensus, ut ferunt, annos [quingenta] commoratus, obiit in pace. . . , et cessavit episcopatum XXXVII annis*. À noter que les chiffres relatifs à la durée sont absents de la plupart des manuscrits de l'*Historia Francorum* ; à l'emplacement laissé, semble-t-il, en blanc par Grégoire, ils ont été inscrits par un interpolateur (B. KRUSCH, édition des *MGH*, p. 526, note 3).

Avec les successeurs de Martin, on pénètre dans une période où la marge d'erreurs imputables à Grégoire — eu égard aux informations plus fournies dont il pouvait désormais disposer — est certainement moindre¹⁷⁵. La chronologie de Grégoire s'insère ici entre deux termes bien définis et concerne une durée totale qu'il a eu soin de déterminer. Ce sont ces calculs d'ensemble qu'il faut d'abord vérifier. Le point de départ — la *depositio* de Martin — correspond à la date du 11 novembre 397, dont la valeur ne semble plus devoir être remise en question. Quant au *terminus ad quem*, la 21^e année du règne de Grégoire, défini par trois synchronismes politiques¹⁷⁶, il peut être fixé sans trop de difficultés : il correspond tout d'abord à la 19^e année de Childeberr II; comme ce souverain a été élevé sur le trône à la suite du meurtre de Sigebert, en décembre 575, la 19^e année de son règne va de décembre 593 à décembre 594¹⁷⁷. Une autre équivalence est donnée avec la cinquième année du pape Grégoire le

¹⁷⁵ La preuve en est que les dates fournies par les souscriptions des évêques de Tours aux Actes des différents conciles auxquels ils ont pris part, celui d'Agde excepté (voir *infra*), se situent sans peine dans la période où chacun d'eux, selon les indications de Grégoire, a occupé le siège de Tours. (DUCHESNE, *Fastes*, II, p. 302-307; voir Tableau V, p. 618).

¹⁷⁶ *HF*, X, 31, 19, p. 537, *supra cit.* n. 80.

¹⁷⁷ La mort de Sigebert et l'avènement de son fils Childeberr II sont datés de 576 par MARIUS D'AVANCHES, *Chronica*, ann. 576 (*MGH*, AA, XI, p. 239). Mais, comme il en est coutumier, le chroniqueur a commis une erreur — assez minime il est vrai — puisque les autres sources permettent de fixer le début du règne de Childeberr II à l'extrême fin de l'année 575. À quelle date exactement? Grégoire de Tours précise par deux fois que ce souverain a été élevé au trône le jour de Noël (*HF*, V, 1, p. 194) : *qui die dominici natalis regnare coepit*; *HF*, VIII, 4, p. 373 : *rex nihilo minus in diem sanctum dominicae nativitatis est elevatus*). L'éditeur W. Arndt (*MGH*, srm, I, 1, 1884, p. 191, n. 3) et B. Krusch (*Chronologica regum francorum stirpis mervingicae*, *MGH*, srm, VII, 2, p. 489) inclinent à récuser la date du 25 décembre en se fondant sur l'inscription funéraire de Casaria (près d'Avignon, *CIL*, XII, 1045 = *CE* 716 = *DIEHL* 1689) : *obiit bonm. Casaria medium noct. d. dnico inluciscente VI id. Decemb. quatrages et VI pc. Basil. iuniör. vc. c. ann. XII regn. domni Cheldeberti regi indict. quinta*; dimanche 8 décembre 586). Puisque le 12^e année du règne de Childeberr II était déjà en cours le 8 décembre 586, il faut que ce prince ait commencé à régner un peu avant le 8 décembre 575. C. Courtois (*L'avènement de Clovis II et les règles d'accession au trône*, dans *Mélanges L. Halphen*, Paris, 1951, p. 155-164, surtout p. 161, n. 2) pense cependant qu'il n'y a aucune raison de refuser le témoignage de Grégoire. En fait il n'y a sans doute nulle contradiction entre l'affirmation de l'historien et les données fournies par l'épithaphe de Casaria, si l'on admet 1^o) que le règne effectif de Childeberr II a commencé au lendemain de l'assassinat de son père, un peu avant le 8 décembre 575 et 2^o) que, compte tenu de la proximité du jour de Noël, on a attendu cette fête pour investir officiellement le nouveau souverain, afin de donner plus de solennité à la cérémonie.

pouvoir royal à la mort de Clotaire I^{er} en 561 et, plus précisément, à l'extrême fin de cette année. La 31^e année de son règne court donc de décembre 591 à décembre 592¹⁸⁰. De plus, lorsque Grégoire rédige le dernier chapitre de l'*Historia Francorum*, le souverain dont il a mentionné le décès au livre IV — achevé avant la rédaction du *Libellus* — du *De virtutibus sancti Martini* (IV, 37) n'est certainement plus de ce monde¹⁸¹. L'écrivain a donc manifestement commis une grossière erreur que l'on peut d'ailleurs tenter d'expliquer. Grégoire, que ses occupations, ou la maladie, avaient contraint à arrêter son récit historique, sans lui donner d'achèvement, aux événements de l'été 591 (*HF*, X, 30), s'est remis au travail en 594. Tout en rédigeant le *Libellus* qui devait servir de conclusion à l'ensemble de son œuvre, il envisageait sans aucun doute de reprendre sa narration là où il s'était interrompu, au moment où allait commencer, avec la fin de 591, la 31^e année du roi Gontran. De ce projet, que la mort devait l'empêcher de réaliser, provient la mention de cette année de règne qu'il a, par étourderie, reportée dans sa récapitulation finale¹⁸². Cette erreur une fois expliquée et éliminée, on peut donc tenir l'année 594 pour point d'aboutissement de sa chronologie. La durée écoulée à compter de la mort de Martin jusqu'à cette dernière date est d'ailleurs bien effectivement celle que Grégoire a calculée : 197 années. Ce résultat ne concorde pas, comme il s'en est aperçu lui-même, avec les données de sa chronologie relative : en additionnant les durées des différents règnes épiscopaux et celles des vacances qui se sont produites entre eux, on obtient en effet pour la période qui va de la mort de Martin à la fin de la 20^e année révolue de Grégoire, un total de 199 années, 1 mois et 11 jours¹⁸³. Il y a là en gros deux années de trop : une erreur qui peut globalement s'expliquer — l'historien a majoré la durée de certains épiscopats — mais qui est diffi-

¹⁸⁰ La mort de Clotaire I^{er} et l'accession de ses fils au pouvoir datent de 561 (MARIUS D'AVANCHES, *Chronique*, ann. 561, *op. cit.*, p. 237). Sur l'époque exacte de la succession, 29 novembre-décembre, B. KRUSCH, *Chronologica*, *op. cit.*, p. 488).

¹⁸¹ Gontran est décédé un 28 mars selon le pseudo-Frédégaire, qui situe cette mort durant la 33^e année du règne : *Anno 33. regni Gunthramni. Eo anno quinto kal. Aprilis ipse rex moritur* (IV, 14). Compte tenu des corrections qui doivent être apportées à la computation du chroniqueur, on a daté la disparition du roi de l'année 592 (B. KRUSCH, *Chronologica*, p. 488) ou de l'année 593 (C. COURTOIS, *art. cit.* p. 158, n. 2).

¹⁸² De cette erreur, des explications analogues ont été proposées par G. MONOD, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, *op. cit.*, p. 49 et par R. Buchner, dans l'introduction à son édition de l'*HF*, p. XXIV, sq..

¹⁸³ Pour cette évaluation, *supra*, n. 100.

le à localiser. De ce fait, on ne peut se fonder uniquement sur les indications relatives à la durée des règnes épiscopaux — à l'exception sans doute de celles qui concernent son propre règne et celui de ses prédécesseurs immédiats — pour répartir à l'intérieur des 197 années considérées les évêchés successifs et établir de cette façon leur chronologie absolue.

Peut-on, pour situer les erreurs de Grégoire et les éliminer, essayer de tirer parti des quelques repères datés dont l'historien a jalonné la succession épiscopale? On s'aperçoit immédiatement que le nombre et l'exactitude de ces données vont en décroissant à mesure que l'auteur, en remontant le cours du temps, s'éloigne de sa propre période. Comme on pouvait s'y attendre, il situe avec précision et sûreté son propre évêché et celui de son prédécesseur par rapport aux années de règne de Sigebert : la 7^e année d'Eufronius et la 1^{ère} année de Grégoire coïncident respectivement, nous apprend-il, avec la 2^e et la 12^e année de ce souverain¹⁸⁴. Comme Sigebert a été porté au pouvoir à l'extrême fin de 561¹⁸⁵, la première année de son règne équivaut en gros à 562. La 7^e année d'évêché d'Eufronius se situe donc en 563, ce qui revient bien à placer le décès de celui-ci, après 17 ans d'évêché — en fait sans doute à l'issue de sa 17^e année presque achevée, — ainsi que l'avènement de Grégoire en 573 et fait entrer ce dernier en 594 dans sa 21^e année d'évêché. Si les synchronismes politiques sont ici exacts, on doit noter qu'en revanche les dates correspondantes, calculées dans l'ère martinienne, sont erronées. En indiquant que sa propre élection s'était produite la 172^e année après la mort de Martin¹⁸⁶, Grégoire s'est lourdement trompé puisque cette datation impliquerait qu'en 594 — 197^e année de l'ère martinienne — il exerçait la 25^e année de sa charge. De la même façon, il a antidaté, en la mettant en rapport avec la 163^e année de l'ère martinienne, la 7^e année d'Eufronius. Si l'on remonte encore le cours du temps on ne trouve que deux autres repères datés. Le plus récent fait coïncider la 11^e année de l'évêque Licinius avec l'année de la mort de Clovis, c'est-à-dire avec l'an 511 de notre ère¹⁸⁷. Le synchronisme ainsi établi est faux : il implique en effet que

¹⁸⁴ VM, I, 32, p. 153 et VM, II, 1, p. 158-159, *supra cit.*, n. 95.

¹⁸⁵ Voir *supra*, note 180.

¹⁸⁶ *Supra*, note 184.

¹⁸⁷ HF, II, 43, p. 93 : *A transitu ergo sancti Martini usque ad transitum Chlodovechi regis, qui fuit XI annus episcopatus Licini Toronici sacerdotis...* Clovis qui avait convoqué à Orléans le premier concile national franc le 10 juillet 511 (DE CLERCO, *Concilia Galliae*, II, p. 3-19) est mort cette même année après le 29 octobre (B. KRUSCH, *Chronologica*, p. 485-486).

l'épiscopat de Licinius ait débuté en 501. Or cela est tout à fait impossible : les *Actes* du concile d'Agde ainsi qu'une lettre de l'évêque Césaire d'Arles nous apprennent que le prédécesseur de Licinius, Verus, était encore en charge en septembre 506, date à laquelle s'est tenue cette réunion, puisqu'il s'y est fait représenter par le diacre Léon¹⁸⁸. Quant à la date de 112, donnée comme correspondant dans l'ère martinienne à ce synchronisme, elle n'a pas plus de valeur : ce sont en fait 114 années qui se sont écoulées entre la mort de Martin et le décès de Clovis. Enfin Grégoire situe l'accession de Perpetuus au siège de Tours dans la 64^e année de l'ère martinienne¹⁸⁹. De façon insolite dans la chronologie de Grégoire, cet événement n'est fixé par aucun synchronisme politique. Étant donné que l'historien s'est toujours trompé en établissant sa chronologie dans l'ère martinienne et qu'on ne dispose ici d'aucun autre recoupement, on ne peut guère accorder de valeur à cette datation.

Est-il possible de corriger, en remontant à leur source, ces multiples erreurs et de redresser la chronologie proposée par Grégoire? Mgr Duchesne s'y est essayé. L'exposé des résultats auxquels il parvient laisse clairement voir qu'il a opéré dans sa recherche une double démarche¹⁹⁰ : la première concerne le début de la liste épiscopale jusqu'à Perpetuus compris; en adoptant les indications de durées fournies par Grégoire à propos des premiers successeurs de Martin, il a daté les règnes de ces évêques. Il a d'autre part procédé de même pour la fin de la liste, c'est-à-dire pour les prédécesseurs immédiats de Grégoire, mais en remontant cette fois-ci le cours du temps jusqu'à Injuriosus. Restait, entre la mort de Perpetuus et l'avènement d'Injuriosus, une période intermédiaire pour laquelle Grégoire lui paraissait moins bien informé : outre les hésitations sur l'ordre et la longueur de plusieurs épiscopats, on y relève la bévue la plus grave que l'historien ait commise, lorsqu'il met en rapport la 11^e année de Licinius avec l'année de la mort de Clovis. L'auteur des *Fastes* en a conclu que toute l'erreur de Grégoire résidait et prenait sa source dans cette période et que c'était en cette partie de sa chronologie qu'il y

¹⁸⁸ Les actes du concile d'Agde (MUNIER, *Concilia Galliae*, I, p. 189-228) citent, à la date du 10 septembre 506, parmi les participants : *Leo diaconus missus a domino Vero episcopo Toronice* — Cf. lettre de Césaire d'Arles à Ruricius de Limoges (éd. A. Engelbrecht, *CSEL*, XXI, *Epistolae ad Ruricium scriptae*, 7, p. 448-449).

¹⁸⁹ *VM*, I, 6, p. 141-142, *supra cit.*, n. 43.

¹⁹⁰ L. DUCHESNE, *Catalogues*, p. 23-26, où l'auteur a exposé tout au long les démarches suivies et *Fastes*, II, p. 285-286.

avait « lieu d'opérer un léger tassement dans les chiffres »¹⁹¹ relatifs à la durée des évêchés. La méthode suivie n'est pas à l'abri de toute critique : Mgr Duchesne était inévitablement conduit, pour raccourcir la durée trop longue de l'ensemble des évêchés post-martinien, à replier le temps en accordéon au milieu de la liste épiscopale, dans la mesure où il considérait *a priori* que le début et la fin de celle-ci comportaient des indications exactes quant à la longueur des règnes épiscopaux. Or il ne paraît pas possible d'accepter entièrement les postulats sur lesquels repose le raisonnement. Certes, on accordera volontiers que Grégoire était parfaitement renseigné en ce qui concerne ses prédécesseurs immédiats : la précision qu'il apporte à chiffrer en années, mois et jours le temps que chacun d'eux passa sur le siège de Tours en fait foi ; mais pour la partie moyenne de la liste on retrouve, en partie au moins, des indications tout aussi précises ; quant aux hésitations marquées par l'historien pour la période qui va de la mort de Licinius à celle de Leo, elles portent davantage sur la répartition interne des évêchés que sur leur durée totale : la différence entre les deux catalogues, on l'a vu, ne porte ici que sur 4 mois. Reste l'erreur de datation commise à propos de Licinius ; on ne saurait affirmer qu'elle ne prend pas sa source beaucoup plus haut, avant la mort de Perpetuus. Précisément les trois évêchés qui sont en tête de la succession martinienne, ceux de Brice, d'Eustochius et de Perpetuus sont les seuls — à l'exception de celui d'Eufronius — pour lesquels Grégoire s'en soit tenu à des notations de durée arrondies en années, notations d'ailleurs fort ambiguës, puisque l'historien présente les mêmes chiffres tantôt sous la forme d'ordinaux, tantôt sous la forme de cardinaux. C'est donc bien plutôt ici que Grégoire, sans y prendre garde, a majoré la durée des évêchés des deux années que l'on trouve en trop au bout du compte. La démonstration peut en être tentée. Brice, chassé pendant la 33^e année de son règne, rappelé dans sa 7^e année d'exil pour demeurer encore 7 ans sur le siège de Tours, est finalement gratifié d'un évêché de 47 années¹⁹² : un total qui pourrait bien pécher par excès d'une année entière, si l'on tient compte des erreurs successivement commises dans la conversion des ordinaux en cardinaux. De même, en attribuant à Eustochius décédé dans la 17^e année de sa charge, 17 ans d'évêché¹⁹³ et à son successeur, Perpetuus, 30 années pleines¹⁹⁴, Grégoire a pu accorder à chacun

¹⁹¹ L. DUCHESNE, *Catalogues*, p. 25.

¹⁹² *HF*, II, 1, pp. 37-38 ; *HF*, X, 31, 4, p. 528.

¹⁹³ *HF*, II, 14, p. 63 ; *HF*, X, 31, 5, p. 529.

¹⁹⁴ *HF*, II, 26, p. 71 ; *HF*, X, 31, 6, p. 531.

d'eux en moyenne six mois de trop. En chiffrant ainsi pour les trois évêchés concernés la durée dont chacun d'eux pourrait vraisemblablement être amputé, on a seulement voulu — sans avoir la prétention d'atteindre dans chaque cas à une certitude exacte — démontrer que la rectification qui paraît s'imposer pour ce début de la liste, peut s'élever sans peine à un total de deux années : ces deux années que Grégoire découvre en trop dans le décompte de sa chronologie relative.

Il reste à comprendre et, si possible, à redresser les erreurs commises par Grégoire dans sa chronologie absolue. On ne peut y parvenir, semble-t-il, qu'en essayant de retrouver les méthodes dont a usé l'historien dans sa recherche des dates. Il apparaît qu'il a dû procéder de façons différentes suivant les époques. À partir de la mort de Clovis, il disposait d'éléments de calcul grâce aux années de règne des rois mérovingiens. En additionnant leurs durées respectives, il est arrivé à un total de 85 années¹⁹⁵ ($37 + 29 + 19 = 85$). Il s'est là encore trompé une fois de plus, puisque ce sont en fait 83 années seulement qui séparent la mort de Clovis de l'an 594 durant lequel Grégoire rédige ses calculs. Vraisemblablement Grégoire n'a pas pris garde que, parmi les règnes pris en compte, deux d'entre eux — parce qu'ils étaient ceux de souverains de royaumes différents — Théodebert et Sigebert, ne s'étaient pas déroulés exactement à la suite l'un de l'autre, mais s'étaient partiellement chevauchés dans le temps : du décès de Théodebert jusqu'à la fin de la vie de Sigebert ce ne sont pas 29 années qu'il faut compter, mais sans doute seulement 27¹⁹⁶.

¹⁹⁵ HF, III, 37, p. 133 et IV, 51, p. 189. Si l'on additionne les 37 années qui séparent la mort de Clovis de celle de Théodebert, les 29 années courant du décès de Théodebert à celui de Sigebert et les 19 premières années du règne de Childéric II (HF, X, 31), on obtient : $37 + 29 + 19 = 85$.

¹⁹⁶ La date du décès de Théodebert I est difficile à établir : 548, au témoignage de Marius d'Avanches (*Chronique*, ann. 548, *op. cit.*, p. 235 : *p. c. Basili ann. VII, Ind. XI. Eo anno Theudebertus rex magnus Francorum obiit, et sedit in regno ejus Theudebaldus filius ipsius*) et suivant l'une des indications fournies par Grégoire (HF, III, 37, p. 133 : *A transitu igitur Chlodovechi usque in transitum Theudoberthi computantur anni 37*, cf. B. Krusch. *Chronologica*, p. 487); 547, selon deux autres données apportées par l'HF (HF, III, 37 : *Mortuo ergo Theudoberto quarto decimo regni sui anno* et HF, IV, 51, p. 189 : *A transito ergo Theodoberthi seniores usque ad exitum Sigyberthi suppuntantur anni 29*), date que privilège E. Stein (*Histoire du Bas Empire, Excursus N*, p. 816-817 : *La date de la mort du roi Théodebert*). Comme Sigebert est mort en 575 (*supra*, n. 176), ce sont seulement 27 années ou, tout au plus, 28 qui se sont écoulées depuis le décès de Théodebert.

Ce qui suffit à expliquer l'excès de deux années constaté au total et les dérèglements relevés dans les datations opérées d'après les années de règne du roi Sigebert, qui fut pourtant le contemporain de l'historien. Pour la période qui va de la mort de Martin jusqu'à Clovis, les repères de datation font, à l'évidence, défaut à Grégoire : il ne peut plus se guider, comme pour l'époque précédente, sur les règnes des empereurs romains, lointains et parfois épisodiques personnages dont il ignore à peu près tout¹⁹⁷. L'absence de tout synchronisme politique au long de la succession épiscopale tourangelle pendant le V^e siècle est à cet égard significative. Comment l'historien est-il donc parvenu à dater de l'an 64 de l'ère martinienne la consécration de Perpetuus ? Il a obtenu ce chiffre, il est aisé de le vérifier, tout simplement en additionnant les années de règne des évêques qui siègent à Tours entre Martin et Perpetuus¹⁹⁸. C'est dire qu'il s'agit là d'une date dépourvue de valeur, puisque les données dont elle est issue comportent vraisemblablement deux années de trop. Il est probable — c'est là du moins l'hypothèse que l'on se propose de vérifier — que Grégoire a, pour lui-même, continué, suivant la même méthode, ses tentatives de datation : à le suivre dans cette voie, sans corriger son erreur initiale, on peut trouver que l'avènement de Verus se situe en l'an 101 de l'ère martinienne et celui de Licinius en 112¹⁹⁹. Si l'on rapproche ce dernier résultat de celui obtenu pour la période qui s'étend de la mort de Clovis à 594, 85 années, on constate que les deux chiffres additionnés donnent un total de 197 années : celui précisément que fournit l'historien pour l'ensemble de la période. Si ce sont bien là les opérations auxquelles Grégoire a procédé — et l'on voit mal à quel autre calcul il aurait pu se

¹⁹⁷ Grégoire de Tours ne connaît quelques bribes de l'histoire des empereurs du V^e siècle qu'à travers Renatus Frigeridus et Sulpice Alexander (*HF*, II, 8 et 9). Les citations qu'il fait de leurs ouvrages révèlent qu'il n'a qu'une idée assez imprécise de l'ordre chronologique, suivant lequel se sont succédé les empereurs qu'il nomme : les événements qui suivirent la mort de l'empereur Honorius (+ 423) — usurpation de Jean, avènement de Valentinien III — se trouvent évoqués avant les usurpations qui avaient marqué le règne même d'Honorius. Avitus est le dernier empereur d'Occident dont le nom figure dans son récit (*HF*, II, 21).

¹⁹⁸ 47 ans de règne pour Brice (*HF*, X, 31, 4), auxquels s'ajoutent 17 années pour Eustochius (*HF*, X, 31, 5).

¹⁹⁹ Pour obtenir la date de l'avènement de Verus on doit additionner à 64, les trente années du règne de Perpetuus et les 7 ans 2 mois de celui de Volusien. En ajoutant au total de 101 ans (et deux mois) ainsi obtenu, les 11 années, 8 mois de l'épiscopat de Verus, on parvient à la date de 112 (+ 10 mois) lors de l'avènement de Licinius (Voir tableau IV, p. 616).

livrer — cela signifie qu'il a commis une erreur dans ses propres synchronismes : tout porte à croire que, sachant l'évêque Licinius contemporain de Clovis, il a, dans un moment d'étourderie, attribué à la mort du roi la date d'avènement de l'évêque. Il a suffi pour cela qu'il se trompe d'une ligne en consultant la chronologie qu'il avait établie pour lui-même d'après la durée des épiscopats tourangeaux.

	Dates calculées dans l'ère martinienne d'après la durée des épiscopats	Lecture erronée
Avènement de Verus	101	
Avènement de Licinius	112 101
Décès de Clovis	(114) 112

L'erreur de lecture supposée prendrait donc sa source un peu plus haut : l'année initiale du règne de Verus, ayant été prise par mégarde pour celle de l'avènement de Licinius, son successeur, cette dernière date, par glissement, se serait trouvée malencontreusement attribuée à la mort de Clovis²⁰⁰. Cette hypothèse permettrait d'expliquer pourquoi Grégoire a été conduit ensuite à fixer la mort du souverain franc dans la 11^e année de Licinius. En calculant, à partir des données lues par erreur, la différence arithmétique entre l'année où Licinius serait monté sur le siège de Tours (101) et l'année supposée de la disparition de Clovis (112), il trouvait un laps de temps de 11 ans, un nombre cardinal dont il a fait, à son habitude, un nombre ordinal, en plaçant la mort du roi dans la 11^e année de l'évêque. À supposer que l'historien ait voulu par acquis de conscience éprouver l'exactitude de la date attribuée au décès de Clovis, il retrouvait pour cet événement le chiffre de 112, en ôtant, du total des 197 années écoulées dans l'ère martinienne jusqu'à l'époque où il écrivait, la somme de 85 ans qui constituait à ses yeux la durée des règnes des souverains

²⁰⁰ Grégoire a peut-être été fasciné — au point d'en oublier de vérifier l'exactitude de ses données — par la valeur symbolique du chiffre 112 : en effet dans la *Table pascale* d'Hippolyte (M. RICHARD, *Comput et chronographie chez saint Hippolyte*, dans *Mélanges de sciences religieuses*, Lille, VII, 7, 1950, p. 237 sq.), le retour du même jour du mois au même jour de la semaine se produit tous les 112 ans (puisque cela a lieu tous les 28 ans : $28 \times 4 = 112$). Si Grégoire connaissait l'existence de ce cycle de 112 ans, il a pu se convaincre aisément qu'un cycle entier s'était écoulé entre deux événements majeurs à ses yeux, le décès de Martin et la mort du roi Clovis.

Tableau IV
LES CALCULS DE GRÉGOIRE

Événements datés dans la succession épiscopale de Tours	Synchronismes politiques	Dates dans l'ère martinienne			Dates dans l'ère chrétienne
		Exprimées par Grégoire	Calculées d'après la durée des épiscopats selon Grégoire	Corrigées d'après les dates dans l'ère chrétienne	
Mort de Martin	Consulat de Césaire et Atticus	(= 5596)			397
Avènement de Perpetuus	64	64	61/62	458/9
Avènement de Verus	101,02	98/99	495/6
Avènement de Licinius	112,10	110	507
11 ^e année (?) de Licinius	† Clovis	112	114	511
Mort de Licinius	125,00,25	122	519
7 ^e année d'Eufronius	2 ^e année de Sigebert	163	168,00,13	166	563
Avènement de Grégoire	12 ^e année de Sigebert	172	179,01	176	573
	Mort de Sigebert	178 (= 5774)	178	575
20 ^e année révolue de Grégoire	(= 5792) ...	199,01,11		
21 ^e année en cours	19 ^e année de Childebert II	197	197	594

mérovingiens depuis la mort de Clovis. Une contre-épreuve peut être tentée pour vérifier la solidité de l'hypothèse : si l'on adopte les corrections proposées on obtient dans l'ère martinienne les dates suivantes :

— pour l'avènement de Licinius : en additionnant les années d'épiscopat de ses prédécesseurs et en amputant le total des deux années comptées en trop par l'historien, la date de 110;

— pour la mort de Clovis : en retranchant de 197, date de l'année martinienne où Grégoire effectue ses derniers calculs, les 83 années de règne effectivement exercées par les successeurs du roi, la date de 114.

Il est à noter que ces dates rectifiées, si l'on procédait à une conversion de l'ère martinienne à l'ère chrétienne, correspondraient pour le début de l'épiscopat de Licinius à la fin de l'année 507²⁰¹ — ce qui est parfaitement compatible avec les données présentées par les actes du concile d'Agde — et, pour le décès de Clovis, à la fin de l'année 511.

Enfin l'hypothèse proposée permet de comprendre comment Grégoire est parvenu, en établissant sa chronologie absolue et sa chronologie relative, à deux sommes d'années différentes et pourquoi, bien qu'il ait opéré chaque fois sur des données partiellement fausses, ses calculs, menés suivant des méthodes diverses, l'ont conduit à un résultat exact dans le premier cas et à une erreur dans l'autre. Le total de 197 années est parfaitement juste : il a été obtenu grâce à la rencontre de deux séries de calculs erronnés dont les erreurs se sont, par chance, annulées; les deux années faisant défaut à la période qui court de la mort de Martin à celle de Clovis sont rattrapées par les deux ans comptés en excès de la disparition de Clovis à la 19^e année de Childebert. En revanche la somme de 199 années, 1 mois, 11 jours résulte d'une unique opération, l'addition des durées de règnes épiscopaux : l'erreur commise initialement, en majorant de deux années les premiers épiscopats de la série, s'est trouvée automatiquement repercutée dans le total. Au terme de cette enquête, il paraît donc possible d'apporter sur quelques points, à la chronologie établie par L. Duchesne, les rectifications²⁰² que présente, en manière de conclusion, le tableau ci-joint (Tableau V).

²⁰¹ C'est la date que proposait déjà comme probable Mgr DUCHESNE, *Catalogues*, p. 25.

²⁰² Les corrections proposées concernent les évêques du IV^e et du V^e siècle jusqu'à l'épiscopat de Licinius, au début du siècle suivant. À noter qu'elles coïncident avec les suggestions faites par W. von den Steinen (*Chlodowigs Übergang zum Christentum*, dans *Mitteilungen des österreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, XII Erg. Band, 1933, p. 417-501), dans une brève note (p. 476, n. 2), pour

Tableau V

CHRONOLOGIE DES ÉPISCOPATS TOURANGEAUX

ÉVÊQUES	TERMES DES ÉPISCOPATS				PRÉSENCE (ou représentation) aux conciles
	selon Mgr Duchesne		selon l'A.		
CATIANUS	250?	300?	?	?	
LITORIUS MARTINUS	337/8 juil. 372 - nov. 397	371	337/8 juil. 371 - nov. 397	370	
BRICTIUS	nov. 397	444	nov./déc. 397	- 442	
EUSTOCHIUS	444 -	461	442	- 458/9	Angers, oct. 452
PERPETUUS	461 -	491	458/9	- 488/9	Tours, nov. 461; Vannes(?)
VOLUSIANUS	491 -	498/ 9	488/9	- 495/6	
VERUS	498/9?	507/ 8?	495/6	- 507	Agde, sept. 506
LICINIUS	507/8?	519/ 20	507	- 519	Orléans, juill. 511
{THEODORUS- {PROCLUS			519	- 521	
DINIFIUS			521	- 522	
OMMATIUS			522	- 526	
LEO			526	- 526	
FRANCILIO			526 -	déc. 529	
INJURIOSUS	529 -	546	529	- 546	Orléans, 533, 538, 541
BAUDINUS	546 -	552	546	- 552	
GUNTHARIUS	552 -	555	552	- 555	
EUFRONIUS	556 -	573	556	- 573	Tours, nov. 567
GREGORIUS	573 -	594	août 573	- 594	

les règnes de Volusianus, Verus et Licinius; ces suggestions avaient déjà été adoptées par K. F. Stroheker (*Der senatorische Adel in spätantiken Gallien*, Tübingen, 1948, rééd., Darmstadt, 1970) pour Volusianus (n° 411) et, par voie de conséquence, pour les deux prédécesseurs de ce dernier, Eustochius (n° 135) et Perpetuus (n° 295). Pour ce dernier évêque, P. Courcelle (*Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, 3^e éd., Paris, 1964, p. 173, n. 2) arrive lui aussi à la conclusion que son épiscopat était déjà commencé en 459, puisqu'à cette date ce prélat élève au nom de l'Église de Tours des prières à Martin pour obtenir le succès du maître de la milice Aegidius, lors du siège d'Arles par les Wisigoths (sur cet événement, et ses échos à Tours, *La ville de Tours*, chap. II).

* * *

Au total — et c'est là ce qui justifie peut-être le sous-titre plus ambitieux de cet article — l'enquête, dans ses développements, a finalement mis en lumière plus que quelques dates à inscrire aux fastes tourangeaux. Elle a permis, semble-t-il, à propos d'un secteur du récit historique auquel Grégoire accordait sa prédilection, de cerner les intentions arrêtées, de saisir les méthodes mises en œuvre et enfin d'estimer la valeur des résultats présentés par l'historien des Francs dans l'ensemble de son entreprise chronographique. On ne saurait d'ailleurs s'étonner que la chronologie tourangelle se révèle à l'étude aussi riche d'enseignements : c'est en effet depuis la cité de Martin et autour de celle-ci que l'évêque historien a conçu et élaboré son projet historique tout entier.

Université de Paris-Sorbonne

Luce PIETRI
